

LE ROLE PROPHETIQUE DU MILITANT D'ACTION CATHOLIQUE

par Frère Marcel Courteau, s.c.

Thèse présentée à la Faculté des Arts
de l'Université d'Ottawa en vue de
l'obtention de la maîtrise ès arts,
option Sciences Religieuses.



*La thèse obtenue
le 14 octobre 1966
M. Beauchamp, s.c.
Secrétaire*

Montréal, Canada, 1966

UMI Number: EC55940

INFORMATION TO USERS

The quality of this reproduction is dependent upon the quality of the copy submitted. Broken or indistinct print, colored or poor quality illustrations and photographs, print bleed-through, substandard margins, and improper alignment can adversely affect reproduction.

In the unlikely event that the author did not send a complete manuscript and there are missing pages, these will be noted. Also, if unauthorized copyright material had to be removed, a note will indicate the deletion.

UMI[®]

UMI Microform EC55940
Copyright 2011 by ProQuest LLC
All rights reserved. This microform edition is protected against
unauthorized copying under Title 17, United States Code.

ProQuest LLC
789 East Eisenhower Parkway
P.O. Box 1346
Ann Arbor, MI 48106-1346

RECONNAISSANCE

Cette thèse a été préparée sous la direction du Révérend Père Maurice Giroux, o.m.i., directeur du Département des Sciences Religieuses de l'Université Saint-Paul d'Ottawa.

Nous le remercions sincèrement pour les précieux conseils qu'il nous a donnés et pour les paroles d'encouragement qu'il nous a adressées en vue de soutenir nos efforts dans la rédaction de ce travail.

Nos remerciements vont aussi aux Révérends Pères Jean-Marie R. Tillard, o.p., R. Lapointe, o.m.i., Germain Lesage, o.m.i., Maurice Parent, o.m.i., R. Ledent, o.m.i. et à Mme Vera Belic, dont les cours nous ont grandement aidé en ce qui a trait à l'orientation générale du présent travail.

CURRICULUM STUDIORUM

Marcel Courteau naquit à St-Cyrille-de-Wendover le 18 septembre 1924.

Il fit son cours d'Ecole Normale au Scolasticat d'Arthabaska et y conquist successivement ses brevets complémentaire et supérieur d'enseignement en 1943 et en 1946. L'Université de Montréal lui décernait le Baccalauréat ès Arts en 1954 et l'Université de Sherbrooke, le Baccalauréat en Pédagogie en 1958. L'année suivante, il s'inscrivit à la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal où il obtint, en 1961, une Maîtrise ès Arts en littérature française. Sa thèse était intitulée Charles Du Bos et son témoignage de vie spirituelle.

Depuis l'été de 1959, il suivit des cours en sciences religieuses à l'Université d'Ottawa et prépara par la suite la présente thèse pour l'obtention de la Maîtrise ès Arts, option sciences religieuses.

TABLE DES MATIERES

Chapitres	pages
INTRODUCTION	vi
I.- LA VOCATION DE PROPHETE DANS LA BIBLE	1
1. Un homme choisi et mandaté par Dieu	3
2. Un interprète inspiré des vœux divins	6
3. Un héraut de la Parole de Dieu	12
4. Un guide de vie spirituelle	16
5. Un témoin et un serviteur de Yahvé	25
II.- JESUS LE PROPHETE	34
1. Le Prophète par excellence	36
2. Le Prophète-Serviteur de Yahvé	46
3. Témoignages rendus au prophétisme de Jésus	57
III.- LA PARTICIPATION DU MILITANT D'ACTION CATHOLIQUE A LA FONCTION PROPHETIQUE DU CHRIST	66
1. Le baptême, fondement premier du sacerdoce royal et prophétique des fidèles	67
2. La confirmation, fondement majeur de la participation du chrétien à la fonction prophétique du Christ	71
3. L'Eucharistie, aliment et facteur d'épa- nouissement de la fonction prophétique du militant d'Action Catholique	78
4. Modalités de la participation du militant à la fonction prophétique du Christ	85
IV.- LE TMOIGNAGE PROPHETIQUE DU MILITANT D'ACTION CATHOLIQUE	92
1. Le témoignage des membres de l'Eglise pri- mitive, prototype du témoignage chrétien	93
2. Le témoignage de la parole chez le militant d'Action Catholique	102
3. Le témoignage de la vie chez le militant d'Action Catholique	113

TABLE DES MATIERES

v

Chapitres	pages
V.- LA RESPONSABILITE APOSTOLIQUE ET SES EXIGENCES CHEZ LE MILITANT D'ACTION CATHOLIQUE	122
1. Les enracinements bibliques du don divin de la grâce	123
2. Le don de la grâce postule la charité et entraîne la responsabilité apostolique	126
3. L'union à Dieu par la charité, élément vital de l'action prophétique et aposto- lique du militant	133
4. Les exigences du ministère prophétique exercé par le militant d'Action Catholi- que	141
 CONCLUSION	 156
 BIBLIOGRAPHIE	 164

INTRODUCTION

Depuis la mise en marche des mouvements d'Action Catholique, nous avons été témoins d'une efflorescence remarquable d'ouvrages exposant l'un ou l'autre des divers aspects théologiques de l'apostolat exercé par les laïcs. L'un de ces aspects, à notre avis, n'a peut-être pas encore retenu suffisamment l'attention des théologiens: c'est le rôle prophétique que le militant d'Action Catholique est appelé à jouer dans l'exercice de son apostolat. Ce rôle mériterait sans doute d'être considéré à la lumière de ses enracinements bibliques, théologiques et sacramentaires. C'est pourquoi nous nous proposons, dans le présent travail, d'esquisser au moins les principaux traits sous lesquels peut être envisagée l'action prophétique du militant. Nous tenterons d'y parvenir en nous plaçant dans l'optique d'une théologie inspirée par les données bibliques et par la révélation du mystère du salut.

Avant d'entreprendre l'étude théologique de ce rôle prophétique que l'on peut attribuer au militant d'Action Catholique, nous croyons qu'il y a lieu tout d'abord de considérer dans ses grandes lignes le rôle joué par le prophète dans l'Ancienne Alliance. Nous verrons alors comment ce "voyant", cet interprète inspiré des vouloirs divins, cet homme choisi et mandaté par Dieu, a accompli sa fonction de héraut de la Parole de Dieu et de guide de vie spirituelle.

INTRODUCTION

vii

Nous verrons d'autre part comment il s'est révélé le témoin et le serviteur de Yahvé. Ce qui nous permettra par la suite de pouvoir constater que l'action apostolique du militant chrétien d'aujourd'hui se situe dans la ligne tracée par le prophète des temps bibliques, qu'elle offre plusieurs éléments d'affinité. .

Ce regard sur l'un des principaux types d'hommes que nous présente la Bible nous acheminera naturellement à ce personnage qui peut à bon droit être considéré comme le prophète par excellence, et qu'on appelle Jésus. Jésus apparaît en effet comme le point culminant en même temps que le point d'aboutissement du prophétisme en Israël. Sa venue dans le monde inaugure en outre le prophétisme nouveau de l'ère chrétienne. Nous verrons comment il se révéla un prophète au-dessus de tous les prophètes, et par ses paroles et par sa vie même, en incarnant la figure prophétique du Serviteur de Yahvé. A ces considérations, nous joindrons un aperçu des témoignages apportés par ceux qui furent les auditeurs des propres discours du divin Prophète et les témoins oculaires de ses agirs.

Nous voudrions ensuite montrer comment l'apôtre d'Action Catholique participe, en vertu de son baptême et de sa confirmation, à la fonction prophétique du Christ; et comment, en tant que membre d'un organisme officiellement mandaté, il est associé d'une façon spéciale à la mission prophétique qui

INTRODUCTION

viii

a été octroyée à l'Eglise tout entière, mais spécialement à ses dirigeants, par le Christ lui-même, son divin Fondateur. Après avoir vu, d'autre part, comment ce prophétisme chrétien trouve son plein épanouissement dans la communion au mystère eucharistique, nous étudierons certaines modalités de la participation du militant d'Action Catholique à l'office prophétique du Christ et de son Eglise.

Ces considérations nous amènerons ensuite à parler des divers aspects que comporte le témoignage prophétique du militant. Après avoir établi un rapprochement entre ce témoignage et celui que nous ont laissé les membres de l'Eglise primitive, nous verrons comment, par ses paroles et par ses actes, le militant exerce une action prophétique qui se situe dans le sillage tracé par les apôtres de la chrétienté naissante et par les prophètes de l'Ancienne Alliance.

Dans un dernier chapitre, après avoir jeté un regard sur la responsabilité apostolique qui incombe au chrétien bénéficiaire de la grâce divine, nous tenterons de montrer que c'est dans l'union à Dieu par la charité que réside l'élément vital qui doit animer toute l'action prophétique et apostolique du militant. Et pour terminer notre étude sur le rôle de prophète que le militant est appelé à remplir, nous exposerons quelques-unes des exigences qu'entraîne l'exercice d'un tel ministère en vue du salut de tous nos frères dans le Christ Jésus.

CHAPITRE PREMIER

LA VOCATION DE PROPHÈTE DANS LA BIBLE

Au seuil de cette étude sur le rôle prophétique du militant d'Action Catholique, nous croyons qu'il est à propos de rappeler une fois de plus, à la suite des exégètes, que le prophétisme biblique n'était pas en premier lieu une réalité concernant la prédiction des événements futurs. "Les prophètes ont été, comme on l'entend vulgairement, des 'prédicteurs', mais on ne doit pas oublier qu'ils furent tout autant des 'prédicateurs' ou, mieux, des hommes de Dieu, serviteurs de Dieu, parlant et agissant au nom du Dieu qui leur manifeste ses volontés avec ordre de les communiquer¹." Le mot "prophète", comme nous le savons, est le décalque du mot grec "prophêtês" qui, à son tour, tire vraisemblablement sa composition étymologique des mots "pro" (pour) et "phêmi" (je parle). "Parler pour un autre", "parler au nom d'un autre", tel serait donc avant tout le vrai sens du terme prophétiser². C'est pourquoi l'on peut dire que le prophète

1 J. Bricout, art. Prophètes, dans Dictionnaire pratique des connaissances religieuses, t. 5, Paris, Letouzey et Ané, 1927, col. 836.

2 Cf. J. Dheilly, art. Prophète, dans Dictionnaire biblique, Tournai, Desclée & Co., 1964, p. 966. Cf. aussi P. Beauchamp, art. Prophète, dans Vocabulaire de théologie biblique, Paris, Les Éditions du Cerf, 1962, col. 869-870;

israélite était essentiellement un prédicateur qui parlait au nom de Yahvé, son Dieu. Ce dernier, s'adressant un jour à Jérémie, lui dit: "Je mets en ta bouche mes paroles³". Plus tard, dans un moment de crise intérieure, ce même prophète entendra Yahvé lui affirmer de nouveau: "Si tu exprimes des pensées nobles, et non viles, tu seras comme ma bouche⁴".

Si les textes des prophètes écrivains semblent de prime abord être un tissu de prédictions, cela est dû, semble-t-il, au fait que la promulgation prophétique de la Parole de Dieu ne visait pas uniquement à promouvoir le bien spirituel immédiat du peuple d'Israël, mais encore à préparer les voies du salut aux générations futures. Il s'agissait donc "moins de prédire les événements particuliers que d'orienter positivement le développement du peuple vers un accomplissement des desseins divins où il s'épanouira, alors qu'il serait brisé s'il cédait à la tentation de s'y opposer⁵". Nous pouvons ajouter d'autre part que les nombreuses

J. Bonsirven, S.J., art. Prophète, dans Vocabulaire biblique, Paris, P. Lethielleux, 1958, p. 135; A. van der Born, art. Prophète, dans Dictionnaire encyclopédique de la Bible, Paris-Turnhout, Editions Brepols, 1960, col. 1498-1499.

3 Jérémie, 1, 9.

4 Ibid., 15, 19.

5 L. Bouyer, Dictionnaire théologique, Tournai, Desclée & Cie, 1963, p. 549.

anticipations auxquelles se livraient les prophètes étaient souvent conditionnées par l'agir présent des gens à qui le message prophétique était adressé. Le prophète était donc avant tout le héraut, le porte-parole de Yahvé auprès de ce peuple qui se devait d'être fidèle à l'Alliance qu'il avait contractée avec son Dieu.

1. Choisi et mandaté par Dieu.

La vocation de ce personnage biblique qu'est le prophète se présente comme entièrement suscitée par une élection gratuite de Dieu. On constate que le choix divin se porte sur des hommes de conditions sociales parfois très différentes. Isaïe était un aristocrate; Jérémie et Ezéchiel, des prêtres; Amos, un berger; Débora, une femme; et Moïse, le plus grand des prophètes de l'Ancienne Alliance, était pasteur des troupeaux de son beau-père Jéthro quand Yahvé l'appela à la gouverner de son peuple.

Leur vocation de prophète débute assez souvent par une vision d'ordre surnaturel dans laquelle Dieu leur signifie sa volonté. Dans le cas de Moïse, c'est du milieu d'un buisson qui brûle sans se consumer que la voix de Yahvé se fait entendre⁶. Samuel, de son côté, s'entend appeler au cours d'une nuit par la voix de Yahvé qui le réveille à

6 Cf. Exode, 3.

LA VOCATION DE PROPHÈTE DANS LA BIBLE

4

plusieurs reprises⁷. Isaïe, Ezéchiël et Jérémie entendent clairement à leur tour l'appel de Dieu qui leur est adressé lors de visions⁸.

A la suite de cette initiative divine, l'élú ne pouvait se récuser sans faire entrave à la réalisation du plan divin. L'épisode du prophète Jonas en est un exemple frappant⁹. Le prophète ne peut s'empêcher de sentir qu'il est mu par une puissance qui échappe en quelque sorte à son contrôle. La catégorique intervention de Yahvé lors de la crise intérieure de découragement qui incite Jérémie à abandonner un ministère qui ne lui apporte que souffrances et persécutions, révèle également avec évidence la force de cette emprise divine¹⁰. Par la suite, ce même prophète dira: "Tu m'as séduit, Yahvé, et je me suis laissé séduire; tu m'as maîtrisé: tu as été le plus fort¹¹." Plus loin, il ajoute: "C'était en mon coeur comme un feu dévorant, enfermé en mes os. Je m'épuisais à le contenir, je ne pouvais le supporter¹²." La vocation des vrais prophètes revêtaient donc

7 Cf. 1 Samuel, 3.

8 Cf. Isaïe, 6; Jérémie, 1; Ezéchiël, 1-4.

9 Cf. Jonas, 1-2.

10 Cf. Jérémie, 15, 10-21.

11 Jérémie, 20, 7.

12 Ibid., 20, 9.

ainsi, assez souvent, un certain caractère de violence. "Ils font comme prophètes ce qu'ils n'auraient jamais voulu faire comme hommes; sous l'impulsion du charisme ils vont là où, autrement, ils ne seraient jamais allés¹³."

Cette influence que Dieu exerçait sur ceux qu'il avait choisis pour remplir une mission prophétique n'allait pas toutefois jusqu'à étouffer leur personnalité propre. "C'est à travers l'âme du prophète que Dieu transmet son message, et cette âme vibre avec ses souvenirs et ses espérances; les oracles sont colorés par le milieu, la culture et le tempérament du prophète¹⁴." Etre appelé par Dieu pour remplir sous sa divine sujétion un ministère prophétique au sein du peuple d'Israël, voilà donc ce qui caractérisait le prophète de vocation et ce qui le distinguait du prophète de métier. Le prophète de l'Ancienne Alliance voyait dans l'appel de Yahvé le signe non équivoque de l'authenticité de sa mission. C'était donc directement de Dieu qu'il recevait le mandat qui l'habilitait à exercer son ministère prophétique. Cette élection et ce mandat divins étaient le point de départ de l'oeuvre qu'il lui fallait accomplir pour assurer la réalisation du plan divin de salut sur le monde.

13 G. Ricciotti, Histoire d'Israël, t. 1, Paris, Picard, 1947, p. 410.

14 P. de Surgy, Les grandes Etapes du Mystère du Salut, Paris, Les Editions Ouvrières, 1958, p. 87.

2. Interprète inspiré des vouloirs divins.

Avec ce mandat qui l'incite à être le messager de la Parole divine, le prophète se voit octroyer le don qui le rend capable d'interpréter la volonté et les vues de Yahvé sur le peuple d'Israël. C'est pourquoi on lui donne souvent le surnom de "voyant". Le prophète est un "voyant", non seulement parce qu'il est parfois favorisé de visions, mais encore parce qu'il regarde toute chose en Dieu et qu'il possède la faculté de percevoir clairement le sens des événements pour en dégager des directives pratiques d'ordre moral ou d'ordre religieux. Il est encore appelé "voyant" parce qu'il est en mesure, avec l'aide de l'inspiration divine, de prévoir et de prédire tantôt des jours de bonheur et de prospérité, tantôt des périodes de malheurs, selon que le peuple d'Israël se rend digne de la faveur de Yahvé en étant fidèle aux exigences de l'Alliance ou, au contraire, encoure les châtements du Ciel en vivant dans l'iniquité et l'impie-té.

Le prophète est l'homme des faits, mais des faits profondément perçus en leur rattachement à Dieu et donc divinement interprétés. C'est dans les faits que le prophète reçoit et trouve la Révélation de Dieu.

(...) s'il voit ou entend dans les faits de l'histoire la parole de Dieu, c'est qu'à vrai dire Dieu lui-même, quand il s'agit de son dessein dans la création, parle d'abord par des faits ou, si l'on veut, ne parle qu'en faisant ce qu'il dit (Cf. Is. 55, 11). (...) C'est cette parole divine nécessairement efficace que le prophète, divinement clairvoyant, rejoint

LA VOCATION DE PROPHÈTE DANS LA BIBLE

7

dans les faits mêmes qui en découlent et traduit ensuite, mais ensuite seulement, en paroles humaines, en infimes paroles humaines.

(...) les hommes étant ce qu'ils sont, il faut que cette parole de Dieu dans les faits devienne pour eux pensable, intelligible, que le réalisme divin des faits leur soit interprété en paroles humaines. Qu'est-ce qui va faire passer ainsi la parole de Dieu du niveau des faits et de leur réalisme à celui d'une signification intelligible à l'homme? C'est le prophète, le prophète que Dieu, dans son économie providentielle, établit toujours, "in tempore opportuno", comme témoin valable des faits constitutifs de cette économie, pour qu'il en donne aux hommes l'exacte signification surnaturelle¹⁵.

En interprétant ainsi les événements de l'histoire dans une perspective surnaturelle, les prophètes

étaient avant tout occupés de la situation immédiate qu'ils avaient devant eux. Dans celle-ci, ils distinguaient deux éléments: le constant, qui était le dessein de Dieu, et le variable, qui était l'action humaine. Ils affirmaient que Dieu doit être considéré comme un être parfaitement conséquent avec lui-même, dont l'action dans l'histoire révèle les principes immuables de justice, de miséricorde et de vérité¹⁶.

Un point qu'il faut bien comprendre, c'est qu'en énonçant leurs prédictions, les prophètes ne se proposaient pas nécessairement comme fin de "dévoiler un avenir inévitable", mais bien plutôt de "modifier l'élément variable de la situation présente -- l'action des hommes -- en fonction de

15 H.-M. Féret, o.p., Foi et Espérance dans la tradition biblique, dans Bible et éducation, Pages d'information, Paris, Secrétariat de l'Union des Religieuses enseignantes, Journées nationales d'études, 12-15 juillet 1953, p. 25.

16 C. H. Dodd, La Bible aujourd'hui, Paris-Tournai, Casterman, Editions de Maredsous, 1957, p. 135.

l'élément constant -- la volonté de Dieu --, et de changer ainsi la situation qui en résultera¹⁷". La prédication prophétique visait donc surtout à "infléchir le cours des événements dans le sens des desseins divins¹⁸". Aux problèmes qui se posaient au sein de la vie religieuse du peuple d'Israël, elle proposait des solutions qu'elle situait en même temps dans le prolongement de perspectives eschatologiques. C'est pourquoi l'on a pu dire que le prophète était à la fois "un homme du présent et un homme de l'éternel¹⁹".

Pour remplir avec sagesse ce rôle d'interprète des volontés divines, le prophète pouvait compter sur l'assistance des lumières d'En-Haut. Il avait parfaitement conscience d'être envahi par l'Esprit de Yahvé, par ce souffle divin que les textes hébreux dénomment "ruah". "L'Esprit entra en moi²⁰", dit Ezéchiel s'appêtant à nous décrire sa vision du livre; plus loin, il ajoute: "L'Esprit m'enleva²¹". C'est donc dire que la "ruah" de Yahvé exerçait parfois sur ceux qui en étaient saisis une emprise telle qu'elle les

17 C. H. Dodd, op. cit., p. 136.

18 P. Israël, Le Prophétisme, Coll. Pas à pas avec la Bible, Bruges, Editions de l'Abbaye de St-André, 1957, p.8.

19 J.-G. Gourbillon, o.p., Les Prophètes et nous, Cahiers "Evangile", no 3, Paris, Ligue Catholique de l'Evangile, 1951, p. 6.

20 Ezéchiel, 2, 2.

21 Ibid., 3, 12.

rendait incapables d'en maîtriser la violence des effets. A la suite d'une autre vision, le même prophète note à propos de l'action de l'Esprit divin le trait suivant: "Il étendit une forme de main et me prit par les cheveux, et l'Esprit m'enleva entre ciel et terre et m'emmena à Jérusalem²²." Et le prophète Amos dira à son tour: "C'est Yahvé qui m'a pris de derrière le troupeau, et c'est Yahvé qui m'a dit: 'Va, prophétise à mon peuple Israël²³.'"

Cette emprise à la fois spirituelle et surnaturelle que la "RUAH" de Yahvé exerçait sur les prophètes par vocation, doit être distinguée de cet emportement d'ordre psychologique et mystique qui s'emparait souvent des "nabîs" ou prophètes de métier et qui, tout en les plongeant dans une sorte de délire accompagné de transes, les incitait à proclamer des oracles²⁴. "Le vrai prophète n'est essentiellement ni un extatique, ni encore moins un homme saisi par le Souffle de Dieu pour être la bouche de Dieu et parler en

22 Ezéchiel, 8, 3.

23 Amos, 7, 15.

24 Cf. J. Dheilly, Dictionnaire biblique, p. 966; A. van der Born, art. Prophète, dans Dictionnaire encyclopédique de la Bible, col. 1498-1501; J. Bricout, art. Prophètes, dans Dictionnaire pratique des connaissances religieuses, t. 5, col. 836; P. Beauchamp, art. Prophète, dans Vocabulaire de théologie biblique, col. 870; A. Michel, art. Prophétie, dans Dictionnaire de Théologie catholique, col. 708.

son nom²⁵." Et, comme nous l'avons déjà signalé plus haut, il a vraiment conscience d'être alors l'interprète authentique et inspiré des vouloirs divins. C'est pourquoi dans les textes des prophètes écrivains, en particulier dans ceux de Jérémie, d'Isaïe, d'Amos, d'Ezéchiel, d'Osée, de Sophonie et de Zacharie, nous rencontrons à moult reprises des expressions telles que: "Ainsi parle Yahvé Sabaoth", "Oracle du Seigneur Yahvé", "Écoutez la parole de Yahvé", "La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes".

Envahi par la "RUAH", le prophète se sent soutenu par la puissance divine. Il "a conscience de ne plus être seul. Il est avec Dieu et participe à sa vie. S'il n'est pas le conseiller de Dieu, il est cependant associé intimement à l'action divine²⁶". "En vérité, le Seigneur ne fait rien qu'il n'ait révélé son dessein à ses serviteurs les prophètes. Le lion rugit: qui ne craindrait? Le Seigneur Yahvé parle: qui ne prophétiserait?" lit-on dans le prophète Amos²⁷. Nous voyons que non seulement Yahvé a pris l'initiative d'appeler les prophètes en vue de les charger de

25 A. M. Henry, o.p., L'Esprit-Saint, Coll. Je sais-Je crois, Paris, Arthème Fayard, 1959, p. 24.

26 J. Dheilily, Les Prophètes, Coll. Je sais-Je crois, Paris, Arthème Fayard, 1960, p. 42.

27 Amos, 3, 7-8.

mission, mais encore les domine par l'influence de la "RUAH", les illumine et les dirige dans l'exercice de la fonction toute spéciale qu'il leur a assignée.

Conscients d'être les intermédiaires de Yahvé auprès du peuple de l'Alliance, les prophètes veilleront d'autre part à toujours rester en communication intime avec Dieu, à être continuellement à l'écoute de sa parole. "Pour eux, la Parole de Dieu est donc le fait premier qui détermine le sens de leur vie, et la façon extraordinaire dont la Parole surgit en eux fait qu'ils en attribuent l'origine à l'action de l'Esprit de Dieu²⁸." Et c'est leur docilité à suivre les directives de l'inspiration divine qui les portera à se maintenir en relation intime avec Celui qui daigne leur dévoiler les vues mystérieuses de son grand dessein d'amour sur le monde. C'est pourquoi nous pouvons dire que le prophète était un homme qui avait "une expérience immédiate de Dieu²⁹". Il apparaît de ce fait comme un instrument de révélation par excellence des vouloirs divins. Il était vraiment, "lèvres et cœur, corps et âme, l'interprète de la Parole de Yahvé, de cette Parole vivante qui aspire à façonner le

28 A. Feuillet et P. Grelot, art. Parole de Dieu, dans Vocabulaire de théologie biblique, Paris, Les Éditions du Cerf, 1962, col. 750.

29 R. de Vaux, o.p., Les Prophètes: introduction, dans La Bible de Jérusalem, Paris, Les Éditions du Cerf, 1956, p. 973.

peuple choisi pour réaliser le grand Dessein³⁰.

Aux heures de difficulté, et lorsque surviennent les tentations de découragement, nous le voyons se tourner vers Yahvé pour lui demander force et courage³¹. Et chaque fois, Yahvé répond aux supplications du prophète en l'assurant que la fidélité à remplir la mission qui lui a été confiée lui obtiendra d'autre part non seulement la lumière nécessaire à la compréhension de la parole révélée, mais encore la force pour l'annoncer³². C'est ainsi que, grâce à leur étroite collaboration avec Dieu, les prophètes ont pu réaliser au sein d'Israël une oeuvre grandiose dans la ligne du développement et de l'épanouissement de cette merveilleuse réalité surnaturelle qu'est le mystère du salut.

3. Le héraut de la Parole de Dieu.

Même si le prophète, comme nous venons de l'exprimer, vivait en communion avec Dieu, sa vocation n'était pas à proprement parler celle d'un pur mystique. C'est en exerçant

30 E. Beaucamp, o.f.m., Sous la main de Dieu: t. 1: Le Prophétisme et l'élection d'Israël, Paris, Editions Fleurus, 1956, p. 121.

31 Cf. Jérémie, 15, 15-18; Baruch, 2, 11-28; 3, 1-8; Daniel, 6, 11-12; 9, 3-19; Jonas, 2, 3-10; 4, 2-11; Michée, 7, 14-20; Habaquq, 1, 2-4; 1, 12-17; 3, 2-15.

32 Cf. Jérémie, 15, 19-21; Baruch, 2, 29-35; Daniel, 9, 20-27; Jonas, 4, 4-11; Habaquq, 1, 5-11; 2, 1-4; 3, 16-19.

avec zèle le ministère dont il avait été chargé par Yahvé qu'il pouvait accéder à une intimité divine de plus en plus grande. Même si ce "voyant" jouissait, d'autre part, de la faculté d'interpréter sagement les événements de l'histoire, grâce aux lumières de l'inspiration divine, son rôle ne pouvait s'arrêter là et demeurer sur un plan plutôt personnel. Placé sous la mouvance de la "ruah", cet homme de Dieu, ne pouvait garder pour lui-même les révélations qui lui étaient alors communiquées. L'exégète juif André Neher, dans l'excellent ouvrage qu'il a rédigé sur le prophétisme, nous fait bien remarquer que l'inspiration prophétique était normalement ordonnée à s'accomplir dans la proclamation de la parole de Dieu.

L'inspiration par la RUAH, affirme-t-il, ne concerne que le drame privé, intérieur, du prophète. Mais l'expérience prophétique se joue encore sur un autre plan; non plus dans l'intimité, mais dans la vie publique. Le prophète n'est pas seulement appelé, il est aussi envoyé. A la révélation succède l'affrontement, qui n'est plus du domaine de la RUAH mais de celui du DAVAR: l'esprit se complète par la Parole³³.

Plus loin, le même exégète souligne le lien qui rattache intimement ces deux réalités appartenant au domaine de la Révélation.

33 A. Neher, L'Essence du prophétisme, Paris, Presses Universitaires de France, 1955, p. 104.

Cette affinité profonde de la RUAH et du DAVAR, dit-il encore, nous paraît essentielle. Entre les deux, il n'y a pas l'éloignement de deux époques religieuses différentes, de deux conceptions différentes de la divinité. C'est le même Dieu qui inspire et qui parle, et sa parole est aussi pathétique que son esprit³⁴.

Pour que le prophète puisse comprendre et transmettre fidèlement le message de Dieu, il fallait donc qu'il soit rempli de cette "ruah" prophétique qui l'habilitait à annoncer avec autorité les oracles du Seigneur Yahvé. Aux yeux d'Israël, il figurait comme l'un de ces intermédiaires officiels dont Dieu a voulu avoir besoin pour se révéler et communiquer ses volontés aux hommes. Poussé par l'Esprit de Dieu, il n'attend pas, comme le faisait le devin, qu'on vienne le consulter, mais il prend lui-même l'initiative d'aller au Temple, dans les synagogues ou sur les places publiques, pour y prêcher la conduite à tenir pour vivre en conformité avec le bon vouloir divin et avec les exigences de l'Alliance.

Il s'est montré l'ardent protagoniste du monothéisme. C'est pourquoi nous le voyons souvent condamner les alliances avec les peuples étrangers, sachant bien que les relations avec les nations idolâtres n'étaient pas sans mettre sérieusement en danger la pureté du culte qu'Israël se devait de rendre à Yahvé. Les textes bibliques nous révèlent

34 A. Neher, op. cit., p. 107.

que l'introduction de cultes à de fausses divinités en plein territoire palestinien était un fait assez fréquent. "Aussi nombreux que tes villes sont tes dieux, ô Juda! Et autant Jérusalem a de rues, autant il y a d'autels pour Baal", s'écrie le prophète Jérémie³⁵. C'est en démasquant l'impuissance de tous ces faux-dieux et en démontrant jusqu'à quel point il est insensé de rendre un culte à des idoles de fabrication humaine, que les prophètes ont tenté de réduire l'influence néfaste de l'infiltration du paganisme au sein du QAHAL YAHVE³⁶. Positivement, d'autre part, nous les voyons livrer une lutte constante en vue d'assurer le maintien de la croyance en un Dieu unique³⁷.

En vertu de la constitution théocratique de la nation hébraïque, l'attitude des gouvernants des royaumes de Juda ou d'Israël est jugée bonne ou mauvaise par le prophète, selon qu'elle favorise l'exercice du vrai culte au Temple de Jérusalem ou selon qu'elle encourage le développement des cultes idolâtriques en laissant intacts les hauts-lieux. Conscient d'avoir été constitué gardien ou "sentinelle pour

35 Jérémie, 2, 28.

36 Cf. Isaïe, 40, 19-20; 41, 6-7 et 21-24; 44, 9-20; 46, 1-7; Jérémie, 2, 5-13 et 27-28; 5, 7; 10, 1-16; 16, 20; Osée, 2, 7-15; Baruch, 6; Daniel, 14.

37 Cf. Isaïe, 40, 20; 41, 21; 42, 8; 44, 6-8; 46, 1-7 et 9; Jérémie, 10, 10; Osée, 14, 2-3.

la maison d'Israël³⁸, le prophète n'hésite pas à se présenter devant les chefs politiques pour leur reprocher leurs crimes et leur annoncer les châtements qui s'appesantiront sur eux s'ils n'amendent pas leur conduite. Nous pouvons signaler ici les démarches accomplies respectivement par les prophètes Samuel, Nathan et Elie auprès des rois Saül, David et Achab.

En approuvant ou en dénonçant l'attitude des gouvernants, le prophète fut amené à jouer un véritable rôle politique au sein de la nation. Ce rôle, il ne l'a toutefois exercé qu'en demeurant dans la ligne de ses attributions. C'est dans le but de protéger la foi d'Israël et de faire prévaloir les principes de la morale, qu'il est parfois intervenu pour juger et stigmatiser si nécessaire les agirs d'ordre politique. La politique du prophète a donc été avant tout "une politique religieuse, théocratique, imposée et sanctionnée par Dieu³⁹".

4. Guide de vie spirituelle

Dans ses prédications, c'est surtout la vie morale et religieuse du peuple d'Israël que le prophète visait à

38 Ezéchiel, 33, 7; Cf. aussi Jérémie, 6, 17.

39 F. Vigouroux, Dictionnaire de la Bible, t.5, Paris, Letouzey et Ané, 1912, col. 720.

épurer pour qu'elle puisse se développer et s'épanouir dans le sens des bons vouloirs divins. Il a travaillé à inculquer chez les gens à qui il s'adressait des connaissances religieuses d'ordre pratique, les amenant peu à peu à interioriser davantage l'exercice du culte à rendre à Dieu. Il enseignait à cette fin que les offrandes de sacrifices restaient sans valeur aux yeux de Yahvé, si l'on n'y joignait de sincères dispositions intérieures d'adoration, d'action de grâces, d'humilité et de conversion du coeur⁴⁰.

Sous la conduite de ce guide spirituel, le sens religieux d'Israël s'orientait graduellement vers la pratique d'un culte rendu "en esprit et en vérité"⁴¹, c'est-à-dire d'un culte qui devait être une authentique expression des sentiments intimes de l'âme, et qui se devait d'être accompagné d'oeuvres de justice et de miséricorde⁴². Il ne faut donc pas se surprendre que ce guide spirituel ait alors fustigé si vertement parfois l'hypocrisie, le formalisme et le ritualisme routinier qui entachaient l'expression cultuelle du peuple d'Israël⁴³. Sur ce point, il s'en est pris surtout

40 Cf. Isaïe, 1, 11-16.

41 Jean, 4, 24.

42 Cf. Isaïe, 1, 17.

43 Cf. Isaïe, 1, 10-20; 28, 7-13; 29, 13-14; 57, 6-13; 58, 1-8; 65; I Samuel, 15, 22; Osée, 4, 12-14; 9, 11-13; Michée, 6, 5-8; Jérémie, 7; 10, 1-16; Ezéchiel, 8, 5-18; 14, 3-11; Joël, 2, 13; Amos, 5, 21-27; Zacharie, 7, 4-6.

aux prêtres qui, par leur attitude inspirée par une conformité étroite à une interprétation par trop rigide de la Loi, favorisaient cette expression religieuse formaliste et devenaient ainsi les principaux responsables de cet état de chose.

Jésus, le divin prophète, se montrera lui aussi d'une grande sévérité envers ces chefs religieux qui "lient de pesants fardeaux et les imposent aux épaules des gens, mais (qui) eux-mêmes se refusent à les remuer du bout du doigt⁴⁴"; envers ces "guides aveugles qui arrêtent au filtre le moustique et engloutissent le chameau", ou encore qui "purifient l'extérieur de la coupe et de l'écuelle, quand l'intérieur en est rempli par rapine et intempérance⁴⁵".

Ce guide de vie spirituelle qu'était le prophète ne pouvait, d'autre part, demeurer indifférent en présence de la carence morale qu'il constatait trop fréquemment chez ses congénères et frères dans la foi au Dieu unique. C'est pour quoi nous le voyons souvent s'élever contre la corruption des moeurs⁴⁶, les actes d'injustice⁴⁷, ou encore contre

44 Matthieu, 23, 4.

45 Ibid., 23, 24-25.

46 Cf. Isaïe, 5, 8-24; Jérémie, 5, 7-8; 9, 1-8; Osée, 4, 1-3; Ezéchiel, 7, 15-27; 22, 3-31; Habaquq, 2, 15-18.

47 Cf. Isaïe, 1, 21-22; 33, 1; Amos, 8, 4-8; Michée, 2, 1-5; 6, 9-15; 7, 1-4; Habaquq, 2, 6-11; Sophonie, 1, 9-11.

l'attitude des riches et des puissants qui se servent de leurs richesses ou de leurs pouvoirs pour opprimer les pauvres et les faibles⁴⁸. Faisant contrepoids à ses avertissements et à ses menaces, il profitait des moindres signes de repentir ou de bonne volonté pour dispenser les encouragements et les exhortations à vivre dans la justice, la pureté du coeur et la fidélité à Yahvé⁴⁹. Grâce aux enseignements du prophète, l'idéal religieux et moral vers lequel devaient tendre les fils d'Israël, était sans cesse ravivé dans l'âme de cette nation avec laquelle Yahvé avait daigné contracter alliance.

C'est encore à ce guide de vie spirituelle inspiré qu'il faut attribuer le développement des idées morales et religieuses en Israël. Le prophétisme, en effet, a contribué pour beaucoup à affiner le sens de Dieu et le sens du péché chez ce peuple enclin à copier la conduite perverse des peuples voisins. Il a également concouru à rendre la pratique religieuse plus intérieure, particulièrement au cours de la période de l'exil. La prédication prophétique a mis l'accent sur la responsabilité personnelle, sur la

48 Cf. Isaïe, 1, 23; 3, 12; 10, 1-4; Ezéchiël, 22, 6-7; Michée, 3, 1-4.

49 Cf. Isaïe, 32, 15-20; 33, 17-24; 35, 1-10; 50, 10; 56, 1-8; 57, 14-20; Jérémie, 3, 11-13; Baruch, 4, 5-37; 5, 1-9; Amos, 5, 14-15; Sophonie, 2, 1-3; Zacharie, 8, 1-17; Habaquq, 2, 2-4; Osée, 10, 11-12; Malachie, 3, 20-24.

rétribution individuelle des actes posés⁵⁰. Elle a reconnu d'autre part que le juste peut être dans l'affliction, en proie à la souffrance ou à la persécution, et que ces épreuves ne sont pas nécessairement dues à une culpabilité quelconque de la part de celui qui en est la victime⁵¹. Les souffrances du juste peuvent même avoir une valeur d'expiation: "Par ses souffrances mon Serviteur justifiera des multitudes en s'accablant lui-même de leurs fautes⁵²". Les membres du "petit reste" d'Israël, ceux qui s'appelaient eux-mêmes les "affligés", les "humiliés", les "pauvres" de Yahvé, témoignent, à n'en pas douter, de l'action spirituelle exercée par la prédication prophétique.

Celle-ci a en outre contribué à élargir les perspectives messianiques et eschatologiques en tendant à montrer que le Messie attendu, tout en étant de la lignée royale de David⁵³, viendra sauver Israël en revêtant la condition du Serviteur pauvre et souffrant⁵⁴. Elle cherchera à affermir cette nouvelle orientation de l'attente messianique en annonçant qu'une Nouvelle Alliance sera alors conclue avec la

50 Cf. Ezéchiel, 14.

51 Cf. Isaïe, 50, 6-9; 52, 14-15; 53, 2-3.

52 Ibid., 53, 11; Cf. aussi 53, 4-12.

53 Cf. Ibid., 11, 1.

54 Cf. Ibid., 50, 6-9; 52, 14-15; 53, 2-12.

maison d'Israël⁵⁵ et que l'ère messianique sera caractérisée par une abondante effusion de l'Esprit de Yahvé⁵⁶. Cette effusion de l'Esprit divin s'effectuera par l'entremise de Celui sur qui doit reposer ce même Esprit, c'est-à-dire le Messie⁵⁷, en vue de la réalisation de l'oeuvre de salut qui lui sera confiée. Et cet Esprit qui sera infusé deviendra alors "pour chacun principe d'un renouvellement intérieur qui le rendra apte à observer fidèlement la Loi divine⁵⁸":

Je vous donnerai un coeur nouveau, je mettrai en vous un esprit nouveau, j'ôterai de votre chair le coeur de pierre et je vous donnerai un coeur de chair. Je mettrai mon esprit en vous et je ferai que vous marchiez selon mes lois et que vous observiez et suiviez mes coutumes⁵⁹.

Les enseignements prophétiques préparaient ainsi la voie à l'annonce du message évangélique. Ils donnaient également une nouvelle orientation à l'eschatologie. Osée et le Deutéro-Isaïe décrivent symboliquement les derniers temps comme un nouvel Exode⁶⁰; Isaïe, Ezéchiel et Jérémie en parlent comme d'un retour à un règne de paix et de justice

55 Cf. Jérémie, 31, 31; Isaïe, 55, 3; 61, 8; Baruch, 2, 35.

56 Cf. Joël, 3, 1-5.

57 Cf. Isaïe, 11, 2; 42, 1; 61, 1.

58 Bible de Jérusalem, note a), p. 1175.

59 Ezéchiel, 36, 26-27.

60 Cf. Osée, 2, 1-24; Isaïe, 43, 1-21; 49, 7-26.

rappelant celui de David, à un règne où l'humanité tout entière retrouvera l'unité qu'elle a perdue à cause du péché⁶¹. Mais le point sommet des révélations prophétiques de l'Ancien Testament au sujet de l'eschatologie, nous le rencontrons sans doute chez Daniel, quand ce dernier nous fait le récit de sa vision d'un "Fils d'homme" "venant sur les nuées du ciel", et à qui "fut conféré empire, honneur et royaume"⁶². La suite du texte, présentant l'interprétation de la vision, ajoute qu'il s'agit là d'"un empire éternel" et que ceux qui seront appelés à recevoir et à posséder "le royaume à jamais et pour l'éternité" seront "les saints du Très Haut"⁶³.

Les textes bibliques signalent par ailleurs que le prophète, dans l'intention de mieux faire comprendre le message qu'il avait à annoncer ou encore de frapper davantage l'esprit de ses auditeurs, recourait de temps à autre à des gestes symboliques et à des actions qui paraissaient étranges et même ridicules humainement parlant, mais qui révélaient souvent une profonde signification morale ou religieuse. Dans le premier livre des Rois⁶⁴, il est raconté que le prophète Ahijah de Silo, rencontrant un jour le jeune Jéroboam,

61 Cf. Isaïe, 2, 1-4; Jérémie, 23, 1-6; Ezéchiël, 39, 21-29.

62 Daniel, 7, 13-14.

63 Ibid., 7, 27 et 18.

64 Cf. 1 Rois, 11, 29-39.

coupa en sa présence le manteau neuf qu'il portait en douze morceaux et lui en donna dix, signifiant par là que le royaume de Salomon serait bientôt l'objet d'un schisme. Le biographe d'Isaïe relate à son tour que le prophète "se promena nu et déchaussé pendant trois ans", comme s'il avait été un prisonnier de guerre, pour présager que c'était ainsi que le roi d'Assur devait bientôt emmener "les captifs de l'Égypte et les déportés de Kush⁶⁵", à la grande honte de ces nations.

Nous voyons d'autre part qu'un jour Jérémie cru devoir briser devant témoins une cruche d'argile qu'il venait de se procurer chez un potier pour signifier que Jérusalem, en raison de ses infidélités, connaîtrait bientôt la destruction⁶⁶. De Jérémie, nous pourrions encore citer le geste qu'il accomplira un jour en portant un joug sur sa nuque dans l'intention de figurer l'asservissement auquel le peuple de Juda devra être astreint, s'il ne se soumet pas volontiers à la domination du roi Nabucodonosor de Babylone⁶⁷. Toute la vie même de ce prophète, pourrions-nous ajouter, apparaît comme étant en quelque sorte la figure vivante du Serviteur de Yahvé que le Deutéro-Isaïe nous présente sous

65 Isaïe, 20, 3-4.

66 Cf. Jérémie, 19, 1-13.

67 Cf. Ibid., 27, 2-11.

les traits d'un "humilié" souffrant pour expier les crimes de son peuple.

Plus tard, Ezéchiel se servira lui aussi de gestes symboliques pour illustrer son message prophétique. Une brique qu'il a placée devant lui, et qui représente la ville de Jérusalem, est figurativement assiégée par des objets disposés tout autour. Ce montage devient alors le signe annonciateur du siège prochain de Jérusalem⁶⁸. Le rationnement auquel Yahvé le soumet au plan de la nourriture, annonce d'autre part le rationnement forcé que les habitants de Jérusalem seront obligés d'observer lors du siège⁶⁹. Les cheveux coupés et livrés, partie au feu, partie à l'épée et partie au vent, à la même occasion, représentent le sort qui attend la majorité des assiégés, alors que la petite quantité recueillie dans le pan de son manteau figure le nombre infime de ceux qui survivront⁷⁰. D'Ezéchiel, nous pouvons encore mentionner la parabole de la marmite mise au feu, parabole illustrant certains traits du siège⁷¹, le mime de l'immigrant annonçant une déportation prochaine du peuple de

68 Cf. Ezéchiel, 4, 1-3.

69 Cf. Ibid., 4, 9-17.

70 Cf. Ibid., 5.

71 Cf. Ibid., 24, 3-14.

Jérusalem⁷² et l'image des deux bâtons réunis signifiant l'union de Juda et d'Israël en un seul royaume après le retour de l'exil⁷³.

5. Témoin et serviteur de Yahvé.

Le prophète, comme nous l'avons signalé plus haut à propos de Jérémie, s'exprimait aussi par le témoignage de sa vie tout entière. Par sa haute valeur morale et religieuse, cet éducateur des consciences rendait son ministère digne du plus grand crédit. Et ce témoignage d'une vie tout orientée vers Dieu, le prophète l'a souvent rendu dans la pratique d'une vertu héroïque. Les avertissements qu'il se voyait souvent dans l'obligation de répéter au cours de ses interventions orales ou écrites n'étaient pas de nature à le rendre populaire et provoquaient parfois une opposition conduisant tôt ou tard à la persécution. La perspective du martyre qui pouvait s'en suivre ne le faisait en rien dévier de la ligne de conduite que lui dictait l'inspiration divine et l'amour fidèle qu'il vouait à Yahvé, son Dieu. Le souffle de l'Esprit-Saint le fortifiait et le soutenait dans le témoignage qu'il lui était demandé de porter au sein de son peuple.

72 Cf. Ezéchiel, 12, 1-20.

73 Cf. Ibid., 37, 15-28.

De par sa vocation, le prophète était en effet constitué témoin des réalités divines parmi les hommes et agent de la réalisation des vues de Dieu sur eux. C'est pourquoi, nous le voyons s'employer de tout son être, tant par sa vie exemplaire que par sa parole, à rendre les gens conscients de leurs obligations morales et religieuses, pour les amener ensuite à quitter leurs voies perverses et à s'engager dans les voies de Dieu. La parole divine étant vie, le prophète ne pouvait, d'autre part, en être le médiateur sans l'avoir intégrée à sa propre vie. "Le message ne peut être extérieur à son porteur: ce n'est pas un concept sur lequel celui-ci aurait prise; c'est la manifestation en lui du Dieu vivant (Elie), du Dieu saint (Isaïe)⁷⁴."

Le berger Amos se montrera ainsi le témoin de la justice divine auprès des habitants du royaume d'Israël. Il s'érigera en défenseur des pauvres, des faibles et des opprimés. Il s'élèvera contre "ceux qui changent le droit en absinthe et jettent à terre la justice", contre les "oppresseurs du juste" et les "extorqueurs de rançons⁷⁵", en somme contre tous ceux "qui écrasent le pauvre et voudraient faire disparaître les humbles du pays⁷⁶".

74 P. Beauchamp, art. Prophète, dans Vocabulaire de théologie biblique, col. 872.

75 Amos, 5, 7 et 5, 12.

76 Ibid., 8, 4.

Osée sera par excellence le témoin des relations d'amour que Yahvé chercha toujours à entretenir avec son peuple. Le drame qui est venu briser sa vie conjugale l'a conduit à opérer une transposition au plan de la vie religieuse d'Israël. Les sentiments d'amour qu'il ne cesse de conserver à l'endroit de son épouse infidèle, lui font dire, en pensant à l'amour de prédilection que Yahvé porte à son peuple pareillement infidèle: "Je te fiancerai à moi pour toujours; je te fiancerai dans la justice et dans le droit, dans la tendresse et dans l'amour; je te fiancerai à moi dans la fidélité, et tu connaîtras Yahvé⁷⁷." Osée se révèle donc avant tout la figure vivante de l'attitude pleine de miséricorde que Dieu daigne observer envers l'humanité pécheresse.

Isaïe, de son côté, a été saisi dans une vision par la sainteté et la transcendance de Dieu:

Je vis le Seigneur Yahvé, dit-il, assis sur un trône élevé; sa traîne remplissait le sanctuaire; des Séraphins se tenaient au-dessus de lui, ayant chacun six ailes: deux pour se couvrir la face, deux pour se couvrir les pieds, deux pour voler.

Et ils se criaient l'un à l'autre ces paroles: "Saint, saint, saint est Yahvé Sabaoth. Sa gloire remplit toute la terre."

Les gonds du seuil vibraient à la voix de celui qui criait et le Temple se remplissait de fumée. Je dis: "Malheur à moi, je suis perdu, car je suis un homme aux lèvres impures, j'habite au sein d'un peuple aux lèvres impures et mes yeux ont vu le Roi, Yahvé Sabaoth⁷⁸."

77 Osée, 2, 21-22.

78 Isaïe, 6, 1-5.

En conséquence, Isaïe se révélera un vigilant défenseur de la pureté de la foi au "Saint d'Israël", s'élevant contre toute atteinte à l'orthodoxie du culte et dénonçant l'hypocrisie d'une religion superficielle⁷⁹.

Le témoignage de Jérémie apparaît à son tour comme une invite à une intériorisation de la pratique religieuse. A ce prophète de la vie intérieure, il sera demandé de garder le célibat en signe de la réprobation encourue par ses congénères⁸⁰, et sans doute aussi comme marque d'une plus grande appartenance à ce Dieu qui, par deux fois, a exprimé le désir de le voir à son service dans la vocation prophétique⁸¹. Jérémie nous offre en outre le témoignage d'une mission accomplie dans la souffrance. Il a connu la persécution⁸², les moqueries⁸³, l'emprisonnement⁸⁴. Cet homme qui n'a pas joui de la faveur de son peuple du temps de son vivant, eut cependant un rayonnement spirituel immense par la suite, alors que son témoignage suscita chez les âmes d'élite un renouvellement de vie intérieure.

79 Cf. Isaïe, 1, 10-20; 28, 7-13; 40, 18-26; 41, 21-24; 43, 8-13; 44, 6-20; 56, 6-13; 65, 1-7; 66, 3-4 et 17.

80 Cf. Jérémie, 16, 2.

81 Cf. Ibid., 15, 19-21.

82 Cf. Ibid., 11, 18-21; 18, 18.

83 Cf. Ibid., 20, 7-13.

84 Cf. Ibid., 37, 15-16; 40, 1-6.

Citons enfin cet autre grand témoin de Yahvé que fut Ezéchiel. Il s'est révélé, lui aussi, l'image vivante d'une foi qui demeure inébranlable dans l'épreuve⁸⁵, parce que s'appuyant sur la confiance absolue en la réalisation des promesses divines. L'espérance d'un prochain retour en pays d'Israël demeure son soutien dans l'exil et l'incite à dresser les plans du futur temple de Jérusalem et à proposer un projet de restauration du royaume⁸⁶.

Les prophètes ont donc laissé un témoignage de vie inflexiblement orienté dans la ligne de la réalisation des desseins de Dieu sur eux-mêmes et sur le peuple qu'ils avaient mission d'éclairer et de guider spécialement au plan de la vie morale et de l'expression religieuse. Ce témoignage, comme nous venons de le voir, ils l'ont porté en dépit des contradictions, de l'opposition de l'opinion publique ou bien des mauvais traitements. La perspective du martyre même n'a pas enfreint leurs démarches accomplies en vue de la réalisation des desseins divins. Et, effectivement, bon nombre de ces hérauts et serviteurs de la Parole de Dieu ont payé de leur vie le zèle qu'ils ont déployé à la cause de leur mission prophétique. C'est pourquoi Jésus n'étonnera aucun de ses auditeurs lorsqu'il accusera le peuple de

85 Cf. Ezéchiel, 3, 25-26; 24, 15-27.

86 Cf. Ibid., 40 à 48.

Jérusalem de tuer les prophètes et de lapider ceux qui lui sont envoyés⁸⁷.

Le prophète, on le voit, fut un homme pleinement engagé dans la poursuite de l'oeuvre à laquelle il avait été désigné, un homme d'action dont le rôle fut "de prêcher sans peur la parole de Dieu, de rappeler les peuples et les grands à la justice, de maintenir la Tradition et de la développer; de ramener la lettre à l'esprit, ou du moins de l'interpréter selon l'Esprit⁸⁸". Il savait profiter des situations concrètes de la vie présente d'Israël pour transmettre le plus adéquatement possible le message de la Révélation. C'est ainsi qu'il fut par excellence "l'organe du progrès de la Révélation⁸⁹".

Le rôle prépondérant qu'il a joué sur ce plan en a fait "l'âme du mouvement spirituel qui sous-tend l'histoire du peuple élu"; c'est grâce à lui si ce même peuple a pu ouvrir "les yeux sur les valeurs comme la justice, la pureté du coeur, l'universalisme" et se rendre "digne de sa mission" par une meilleure compréhension des desseins divins et une

87 Matthieu, 23, 37.

88 J. Guiton, Le Laïc peut-il être prophète dans sa communauté?, dans Supplément à la Vie Spirituelle, t. 6, no 20, 15 février 1952, p. 66.

89 P. de Surgy, op. cit., p. 97.

plus grande fidélité aux "exigences de Dieu"⁹⁰. Il apparaît "comme la conscience religieuse"⁹¹ d'Israël en une période où ce dernier était aux prises avec de graves problèmes, tant dans le domaine politique que dans le domaine religieux. Au coeur de ce double drame, les prophètes se sont efforcés de maintenir leurs congénères en étroite relation d'amitié avec le Dieu de l'Alliance:

D'être eux-mêmes les signes de l'amour conjugal de Dieu et d'Israël, c'est le gage le plus essentiel qu'aient obtenu les prophètes. L'histoire d'Israël est ainsi réellement l'axe de leur propre histoire, et l'on ne saurait, sans blesser les prophètes dans le secret de leurs personnes, séparer leur vocation de celle d'Israël. Peut-être le sens lumineux de la prophétie, celui qui éclaire son essence au delà des limites canoniques de la Bible, réside-t-il dans cette intimité existentielle entre la vie personnelle des prophètes et de la destinée du peuple d'Israël⁹².

La prédication prophétique exerça certainement une influence considérable sur le comportement de ce peuple en marche vers le destin qui lui avait été assigné par Dieu. Elle l'a conduit peu à peu, "de l'Ancienne à la Nouvelle Alliance, de l'expérience religieuse collective à l'expérience personnelle"⁹³. Grâce à cette influence, l'expérience

90 A. Hamman, L'Apostolat chrétien, Paris, Plon, 1956, p. 16.

91 P. Grelot, Pages bibliques, Paris, Eugène Belin, 1954, p. 99.

92 A. Neher, op. cit., p. 350.

93 E. Beaucamp, o.f.m., op. cit., p. 268.

religieuse de ce peuple est demeurée "vivante, ouverte, orientée de plus en plus nettement vers cette religion parfaite que le Christ est venu apporter au monde"⁹⁴. La parole prophétique n'avait pas, d'autre part, que cette efficacité immédiate; elle avait également une portée eschatologique, de sorte qu'elle concernait aussi tous ceux qui vivraient au cours des siècles postérieurs. Parlant du salut des chrétiens, l'apôtre Pierre s'exprimait ainsi:

Sur ce salut ont porté les investigations et les recherches des prophètes, qui ont prophétisé sur la grâce à vous destinée. Ils ont cherché à découvrir quel temps et quelles circonstances avait en vue l'Esprit du Christ, qui était en eux, quand il attestait à l'avance les souffrances du Christ et les gloires qui les suivraient. Il leur fut révélé que ce n'était pas pour eux-mêmes, mais pour vous, qu'ils administreraient ce message, que maintenant vous annoncent ceux qui vous prêchent l'Évangile, dans l'Esprit Saint envoyé du Ciel, et sur lequel les anges se penchent avec convoitise⁹⁵.

Le message des prophètes conserve donc pour nous toute son actualité:

Si le cheminement de la Parole à travers le temps et l'espace vers son auditeur d'aujourd'hui est comme la dimension horizontale du Message de Dieu, elle est traversée perpendiculairement par une dimension transcossmique en verticale qui mène le croyant à une rencontre personnelle et authentique avec Dieu. La parole qui s'est adressée aux prophètes, il y a

94 A. Feuillet, Les Prophètes écrivains et la préparation de l'Évangile, Cahiers "Évangile" no 3, Paris, Ligue Catholique de l'Évangile, 1951, p. 27-28.

95 1 Pierre, 1, 10-12.

plusieurs siècles, voilà qu'aujourd'hui, elle dresse devant lui ses exigences, comme lui étant personnellement destinée⁹⁶.

Même si la prédication prophétique a déjà trouvé dans le Christ une première et parfaite réalisation -- ainsi que nous le verrons au cours du prochain chapitre -- elle n'a rien perdu pour cela de la valeur qui lui était propre. Affermie au contraire par la garantie et l'autorité que lui a conférées la parole de Jésus, le prophète par excellence, elle se présente encore à nous toujours vivante pour nous aider à mieux connaître, aimer et servir Dieu, pour diriger nos pas et soutenir nos efforts dans l'ascension spirituelle qui mène à la "Jérusalem céleste".

⁹⁶ Soeur Marie-Benoît Meeûs, L'Appel divin chez les prophètes, dans Bible et vie chrétienne, no 45, mai-juin 1962, p. 43.

CHAPITRE II

JESUS LE PROPHETE

Jean, le prophète qui reçut la mission de préparer les Juifs à l'accueil immédiat du message évangélique, confessa un jour aux prêtres et aux lévites qui étaient venus prendre des informations à son sujet, qu'il n'était pas le grand prophète attendu¹. Se référant principalement à un texte du Deutéronome², un certain nombre de gens habitant les rives du Jourdain espéraient en effet la venue prochaine d'un Messie-Prophète qui multiplierait, tel un nouveau Moïse, les merveilles de l'Exode. Dès le lendemain de cette rencontre avec les délégués des autorités religieuses, ce même Jean surnommé le Baptiste, voyant venir à lui Jésus, reconnaît en ce dernier le Messie-Prophète dont il avait été question la veille et s'empresse de le désigner à ses auditeurs par ces termes: "Voici l'agneau de Dieu, qui ôte le péché du monde. C'est de lui que j'ai dit: 'Il vient après moi un homme qui est passé devant moi parce qu'avant moi il était'³."

Nous savons d'autre part que le terme "agneau" traduit ici un mot araméen qui peut aussi signifier "serviteur".

1 Cf. Jean, 1, 20-21.

2 Cf. Deutéronome, 17, 18.

3 Jean, 1, 29-30.

Le Deutéro-Isaïe semble tirer partie de l'ambivalence sémantique de ce mot en comparant le Serviteur de Yahvé à un agneau qui "n'ouvre pas la bouche" quand on le "conduit à la boucherie"⁴. C'est donc un Messie, prophète et serviteur de Yahvé, que le prophète-précurseur s'est plu à reconnaître tout d'abord en Jésus.

"En continuité avec les prophètes dont il consacre l'espérance, le Christ n'est cependant pas un simple prophète; il est Dieu lui-même parlant aux hommes, il est la Parole, le Verbe de Dieu incarné⁵"; il est véritablement le prophète par excellence. A juste titre, nous pouvons dire que "cette grande réalité de la Prophétie culmine dans la personne de Jésus qui la représente éminemment⁶". Jésus apparaît à la fois comme le point d'aboutissement du lignage des prophètes et Celui en qui toute la prédication prophétique trouve sa pleine réalisation. C'est pourquoi:

Il n'est pas possible de comprendre Jésus et son oeuvre sans tenir compte de la perspective prophétique dans laquelle il se place. Impossible, également, de comprendre pleinement, de comprendre vraiment les prophètes, si l'on ne s'installe pas au sommet de la Révélation et si l'on ne considère pas toute leur

4 Isaïe, 53, 7.

5 Paul de Surgy, Les grandes étapes du mystère du salut, Paris, Les Editions Ouvrières, 1958, p. 97.

6 J. Daniélou, S.J., Le Christ prophète, dans La Vie spirituelle, no 78, février 1948, p. 170.

oeuvre à partir de celui qui est le terme de leurs oracles: Jésus.

C'est de ce sommet seulement qu'on peut saisir la ligne continue, la convergence, la signification véritable du message et de l'action prophétique⁷.

Ajoutons que le mystère de Jésus en son entier peut être envisagé sous son aspect prophétique. Et, en tant que prophète par éminence, Jésus se devait d'apporter au monde un message qui, en complétant celui de ses prédécesseurs, porterait la Révélation divine à son point sommet. Il sera le Verbe de Dieu, la Parole divine elle-même se communiquant aux hommes pour leur indiquer la voie du salut; il se révélera d'autre part le Serviteur de Yahvé par sa vie toute faite de pauvreté, d'humilité et de souffrances.

1. Le Prophète par excellence

Nous avons vu au chapitre précédent que la vocation des prophètes de l'Ancienne Alliance débutait habituellement par une intervention céleste. Nous pouvons également dire que la mission du divin prophète Jésus fut, elle aussi, marquée à son point de départ par une manifestation divine d'un caractère tout à fait particulier. Au moment où Jésus se faisait baptiser par Jean, l'Esprit de Dieu, sous la forme

⁷ Anonyme, Jésus, héritier et chef des prophètes, dans Les Prophètes de la Bible et le Christ, Cahiers "Evangile", no 4, Paris, Ligue Catholique de l'Evangile, 1951, p. 6.

d'une colombe, descendit du ciel et vint se poser sur lui pendant qu'une voix céleste disait: "Celui-ci est mon Fils bien-aimé, qui a toute ma faveur⁸." Par cette déclaration céleste s'accompagnant de la venue de l'Esprit, celui que l'on désignait comme étant le fils du charpentier Joseph⁹, était pour ainsi dire officiellement investi de sa mission de Messie-Prophète. Nous savons en effet que l'appellation de "Fils bien-aimé" est une appellation bibliquement messianique et que la réception de l'Esprit de Yahvé, de la "ruah", habilitait celui qui s'en voyait gratifié à remplir la mission qui lui était confiée par vocation, et tout particulièrement la mission prophétique. Ajoutons avec le Père Daniélou que "la venue de l'Esprit dans les anciens prophètes préfigurait sa venue dans le Christ qui est la réalité de la Prophétie¹⁰". Le don de l'Esprit devient alors pour lui l'onction qui le confirme dans son rôle de prophète par excellence. Cette manifestation inaugurale révèle donc le caractère à la fois messianique et prophétique de la mission salvatrice du Christ.

⁸ Matthieu, 3, 16-17; Cf. aussi Marc, 1, 9-11; Luc, 3, 21-22.

⁹ Cf. Matthieu, 13, 55; Luc, 4, 21; Jean, 6, 42.

¹⁰ J. Daniélou, S.J., Le Christ prophète, dans La Vie Spirituelle, art. cité, p. 163.

A l'occasion d'une assemblée sabbatique dans la synagogue de Nazareth, Jésus s'est reconnu lui-même nanti de la "RUAH" prophétique en s'appliquant ce passage du Livre d'Isaïe:

L'Esprit du Seigneur est sur moi, parce qu'il m'a consacré par l'onction.

Il m'a envoyé porter la bonne nouvelle aux pauvres, et aux aveugles le retour à la vue, rendre la liberté aux opprimés, proclamer une année de grâce du Seigneur¹¹.

Les expressions "proclamer", "annoncer", "porter la bonne nouvelle", que nous rencontrons dans ce texte, désignent bien en effet des fonctions proprement attribuables aux prophètes. "L'effet propre de la consécration de Jésus par la venue de l'Esprit après son baptême, c'est donc bien de l'accréditer auprès des hommes comme prophète¹²." Il est à remarquer d'autre part que Jésus possède l'Esprit, non à la manière des prophètes qui l'ont reçu comme une puissance venant de l'extérieur, mais comme ne faisant qu'un avec lui¹³. "Il le reçoit du Père, comme le manifeste son baptême, mais non pas comme un don nouveau qui viendrait l'enrichir et combler en lui quelque vide. Il le reçoit comme il ne cesse

¹¹ Aimé-Georges Martimort, La Confirmation, dans Communion solennelle et profession de foi, Paris, Les Editions du Cerf, 1952, p. 168.

¹² Luc, 4, 16-21.

¹³ Cf. Jean, 16, 13-15.

de se recevoir lui-même de son Père¹⁴." Il est donc bien le prophète répondant à l'attente d'Israël, le prophète sur qui l'Esprit de Yahvé devait se reposer en plénitude et en permanence¹⁵.

Au cours de sa vie terrestre, Jésus aura souvent l'occasion de manifester l'action en lui de la "ruah" prophétique, soit en exerçant une emprise absolue sur l'esprit diabolique¹⁶, soit en opérant de nombreux miracles, soit encore en proclamant la parole de Dieu comme jamais personne d'autre ne l'avait fait jusqu'ici¹⁷. La prédication des prophètes se présentait comme une divulgation de confidences reçues de la part de Dieu. Jésus, lui, annonçait la Parole divine comme étant sienne: "Il parlait avec autorité¹⁸". Parole de Dieu incarnée, il pouvait de plein droit se proclamer comme étant la "Vérité" elle-même¹⁹. Jésus se révélera ainsi non seulement un prophète infiniment supérieur aux prophètes de l'Ancienne Alliance, mais encore "le

14 Jacques Guillet, L'Esprit de Dieu, dans Grands Thèmes bibliques, Paris, Editions du Feu nouveau, 1959, p. 183.

15 Cf. Isaïe, 11, 2; 61, 1; 42, 1.

16 Cf. Matthieu, 4, 1-11, 12, 28.

17 Cf. Jean, 7, 46.

18 Luc, 4, 32.

19 Cf. Jean, 14, 6.

médiateur par excellence de la Parole divine et de la vérité²⁰", le Verbe de Dieu lui-même se livrant aux hommes afin de les incorporer tous à son grand Corps Mystique. "Jésus, dit le Père Hamann, est plus que le héraut de Dieu, il est la Bonne Nouvelle, sa parole et sa personne se confondent. Recevoir sa parole, c'est pénétrer dans le mystère de sa personne, qui devient salut et non scandale²¹."

En annonçant ainsi la réalisation en lui-même de ce mystère de salut, Jésus non seulement "s'est rattaché à une espérance de son peuple dans ce qu'elle avait de plus pur et de plus élevé", mais encore "a réussi à la dépasser²²". Il s'est révélé au plus haut point "celui en qui l'Israël croyant put saluer le prophète des derniers temps, le Prophète-Messie²³". Le "petit reste" d'Israël, les "Pauvres de Yahvé", trouvèrent en lui le juste par excellence qui répondait à leur attente. Aussi, est-il à remarquer que c'est à ces gens de condition modeste que Jésus s'est habituellement adressé pour la communication de son message évangélique. "La bonne

20 P. Paul-Marie de la Croix, L'Ancien Testament, source de vie spirituelle, Les Etudes carmélitaines, Desclée de Brouwer, 4e éd. revue et corrigée, 1952, p. 425.

21 Adalbert Hamann, o.f.m., L'Apostolat du chrétien, Paris, Plon, 1956, p. 24.

22 J. Giblet, Le Messianisme prophétique, dans L'Attente du Messie, Desclée de Brouwer, 1958, p. 130.

23 Idem, ibid.

nouvelle est annoncée aux pauvres²⁴", dira-t-il lui-même aux gens que Jean le Baptiste avait envoyés auprès de lui pour obtenir des informations à son sujet. En béatifiant dans ses discours les humbles, les déshérités, les purs, les pacifiques, Jésus se proclamait ouvertement le Messie de ceux qui, tout en étant "pauvres selon le monde", sont "riches dans la foi", reconnaissant en eux les dignes "héritiers du Royaume que Dieu a promis à ceux qui l'aiment²⁵".

Jésus, lui-même parfait exemplaire des "Pauvres de Yahvé" -- comme nous le verrons dans la seconde partie de ce chapitre -- fait de l'esprit de pauvreté une condition nécessaire pour accéder au Royaume des cieux²⁶. L'enseignement qu'il livrait à ses auditeurs ne pouvait que le rendre sympathique aux gens de condition modeste. Le message qu'il leur apportait était vraiment pour eux un message de consolation, un message qui les déchargeait "des pesants fardeaux²⁷" que leur imposaient les légalistes Phariséens s'en référant à une interprétation purement juridique et par trop moralisatrice des écrits bibliques.

24 Luc, 7, 22.

25 Jacques, 2, 5.

26 Cf. Matthieu, 5, 3; Luc, 6, 20.

27 Matthieu, 23, 4.

La prédication de Jésus exprimait, au contraire, une doctrine plus saine, plus épanouissante et beaucoup plus enrichissante au plan spirituel. Tout en se situant dans le prolongement de la prédication des prophètes, elle produisait chez l'auditoire l'impression d'un enseignement tout à fait nouveau. C'est que la doctrine prêchée par Jésus venait non seulement ajouter un complément aux oracles prophétiques, mais se présentait comme un dépassement pouvant susciter les plus hautes élévations d'ordre mystique. Elle tendait en effet "à provoquer dans les hommes cet acte de foi vive, cette adhésion libre et consciente au Dieu 'justifiant par son Fils', qui représentent leur rentrée personnelle dans le dynamisme salvifique²⁸".

La prédication évangélique revêtait en outre un aspect proprement eschatologique. Jésus parle fréquemment du Royaume céleste qu'il réserve aux élus de Dieu²⁹. D'autre part, il indique en de multiples occasions ce qu'il faut accomplir pour être en mesure de prendre part aux noces

28 Jean-Marie R. Tillard, o.p., L'Eglise et les moyens de salut, Cahiers de pastorale no 6, Montréal, Institut dominicain de Pastorale, 1960, p. 10.

29 Cf. Matthieu, 4, 17; 5, 3; 6, 10 et 33; 8, 11; 10, 7; 12, 28; 16, 19; 19, 12; 21, 31 et 43; 23, 13; 24, 14; 26, 29; Marc, 1, 15; 9, 1; 12, 34; Luc, 4, 43; 6, 20; 10, 9; 11, 20; 12, 31-32; 17, 20-21; 22, 16-18; Jean, 3, 3-5.

éternelles de ce Royaume des cieux³⁰. Il en révèle également les mystérieuses réalités sous forme de paraboles³¹. Il annonce ce qui se passera lors de l'avènement de la Parousie, alors que l'on verra "le Fils de l'homme siéger à droite de la Puissance et venir sur les nuées du ciel³²", "escorté de tous ses anges³³", pour "rétribuer chacun selon sa conduite³⁴". A plusieurs reprises, il prédira les événements douloureux qui précéderont sa mort rédemptrice ainsi que sa résurrection d'entre les morts³⁵. Les prédictions de Jésus venaient non seulement confirmer la justesse des prédictions des prophètes de l'Ancienne Alliance, mais leur conféraient pour ainsi dire une portée nouvelle en se présentant comme leur prolongement et leur complément.

Si, d'autre part, nous pouvons dire que les prophètes étaient les porte-parole de Dieu, combien davantage pouvons-nous l'affirmer de Jésus, puisque par sa bouche c'était

30 Cf. Matthieu, 5, 19; 7, 21; 11, 12; 13, 14; 18, 3-4; 19, 23-24; 25, 1-13; Marc, 10, 15; Luc, 9, 62; 13, 24-30; 14, 7-11; 14, 15-24; Jean, 3, 3-5.

31 Cf. Matthieu, 13, 1-52; 18, 23-35; 20, 1-16; Luc, 14, 15-24; 19, 11-26.

32 Matthieu, 26, 64.

33 Ibid., 25, 31.

34 Ibid., 16, 27.

35 Cf. Matthieu, 16, 21; 12, 40; 17, 22-23; 20, 18-19; Jean, 2, 19.

Dieu lui-même qui s'exprimait. A l'apôtre Philippe qui demandait de lui montrer le Père, le divin Maître répondra: "Ne crois-tu pas que je suis dans le Père et que le Père est en moi? Les paroles que je vous dis, je ne les dis pas de moi-même: le Père qui demeure en moi accomplit les oeuvres³⁶." Ce fait, d'ailleurs, Jésus l'avait déjà affirmé en d'autres occasions. Devant les Juifs incrédules qui cherchent à le perdre, il proclame sans détour: "Vous voulez me tuer, moi qui vous dis la vérité, que j'ai entendue de Dieu³⁷"; et encore: "Celui qui m'a envoyé est véridique et ce que j'ai appris de lui, je le dis dans le monde³⁸."

C'est en parlant ainsi au nom de son Père, dans l'intention de communiquer aux hommes les desseins de Dieu sur eux, que Jésus se révèle véritablement le grand Prophète du Très-Haut, le Prophète des prophètes. De plus, comme nous l'avons dit plus haut, Jésus était l'incarnation de la Parole divine elle-même. Le prologue du quatrième évangile nous en fournit l'éloquent témoignage³⁹. Le message que Jésus s'est appliqué à transmettre aux hommes ne peut être

36 Jean, 14, 10.

37 Ibid., 8, 40.

38 Ibid., 8, 26. Cf. aussi ibid., 3, 11; 8, 28 et 38; 12, 49 et 50; 14, 28; 17, 8 et 14.

39 Cf. Ibid., 1, 1-14.

conséquemment qu'un message de vie, un message susceptible de produire des fruits salvifiques dans le coeur de celui qui l'accueille pour en vivre. Il vise en effet, comme nous dit le Père Tillard, "à indiquer aux hommes où se trouvent les biens divins, à leur enseigner comment faire pour entrer en leur possession. Mais cela dans l'explicitation définitive des desseins du Père⁴⁰".

En Jésus, le charme dans l'expression s'alliait à la profondeur de la pensée, comme en témoigne le texte suivant de saint Luc: "Tous lui rendaient témoignage et étaient dans l'admiration devant les paroles pleines de grâce qui sortaient de sa bouche⁴¹." L'épisode des gardes envoyés par les Pharisiens pour l'arrêter, mais qui ne l'arrêtèrent pas parce qu'ils avaient été subjugués par son éloquence et son ascendant, se présente comme une autre preuve qui témoigne de la vertu persuasive de ses discours et de ce charme irrésistible qui émanait de sa personne⁴². "Rien qu'à le voir, à l'écouter, à le regarder vivre, les âmes de bonne foi et de bonne volonté se sentaient attirées à lui⁴³." Sa seule

40 J.-M. R. Tillard, o.p., op. cit., p. 10.

41 Luc, 4, 22.

42 Cf. Jean, 7, 45.

43 H. Mathieu, S.J., Est-ce un devoir pour tout chrétien d'être apôtre? Les devoirs de l'apostolat, Paris, Maison de la Bonne Presse, 1943, p. 23.

présence inspirait à la fois le respect et la confiance; sa bonté et sa miséricorde le rendaient sympathique aux foules qui accouraient à lui. Et chacune des pages de l'Évangile nous révèle qu'en lui le témoignage de l'exemple venait toujours confirmer celui de la parole. C'est en effet par le rayonnement de sa vie, autant que par ses paroles, qu'il exerça pleinement son ministère de prophète par éminence.

2. Le Prophète-Serviteur de Yahvé.

Le peuple de l'Ancienne Alliance, comme nous le savons, vivait dans l'attente d'un Messie libérateur. Cette attente messianique fondée sur la promesse que Yahvé avait faite à nos premiers parents et qu'il avait renouvelée par la suite aux patriarches, finit même par constituer l'un des éléments majeurs de la spiritualité hébraïque. Elle a soutenu la foi du peuple élu de Yahvé et s'est maintenue à travers toutes les péripéties de son histoire. A l'époque de la décadence de la royauté, était née dans le cœur des fils d'Israël l'espérance en la venue d'un Messie royal de la dynastie davidique. Face à l'inconduite des successeurs de David, les prophètes évoquaient alors la figure d'un nouveau David qui surpasserait de beaucoup le premier et mériterait au peuple la bénédiction divine par sa fidélité à toutes les exigences de l'Alliance que Yahvé avait daigné contracter

avec Israël⁴⁴.

Au temps où vivait Jésus, il est facile de constater que cette attente conservait toujours cette même orientation au sein du peuple en général. Lors de son entrée triomphale à Jérusalem, Jésus est ainsi acclamé par la foule: "Hosanna! Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur! Béni soit le Royaume qui vient, de notre père David! Hosanna au plus haut des cieux⁴⁵!" Avant l'ascension, les Apôtres demandent encore au divin Maître: "Seigneur, est-ce en ce temps-ci que tu vas restaurer la royauté en Israël⁴⁶?"

A la suite de la proclamation des oracles de Daniel, le messianisme post-exilien s'était enrichi d'un autre thème qui a exercé une certaine influence en divers milieux: c'est celui du Fils de l'Homme⁴⁷. Fixant par écrit ce qu'il avait contemplé dans "les visions de la nuit", le prophète s'exprimait ainsi:

Voici, venant sur les nuées du ciel, comme un Fils d'homme. Il s'avance jusqu'à l'Ancien et fut conduit en sa présence. A lui fut conféré empire, honneur et royaume, et tous peuples, nations et langues le servirent. Son empire est empire à jamais, qui ne passera point, et son royaume ne sera point détruit⁴⁸.

44 Cf. Amos, 9, 11; Osée, 3, 5; Jérémie, 30, 8; Isaïe, 9, 5-6; 11, 1-4; Zacharie, 12, 8-10.

45 Marc, 11, 9-10.

46 Actes, 1, 6.

47 Thème déjà mentionné au chapitre précédent, p. 22.

48 Daniel, 7, 13-14.

Si, dans le Livre de Daniel, ce personnage mystérieux du "Bar nasha" symbolise le peuple de Dieu par opposition au monde païen⁴⁹, dans la tradition juive dont témoigne le livre apocryphe d'Hénoch, c'est le Messie lui-même qui est désigné sous ce titre nouveau⁵⁰.

Une autre ligne d'attente messianique s'entremêlant à celles que nous venons de voir, s'était fait jour surtout dans le milieu de ceux qui s'appelaient eux-mêmes les "pauvres" de Yahvé, les "humiliés", les "affligés". Ces "anawim" pensaient que le Messie attendu pourrait bien être ce véritable "Ebed Yahvé", ce prophète-serviteur dont parle figurativement le Deutéro-Isaïe. En fait, les textes du Nouveau Testament révéleront que Jésus, tout en reconnaissant son droit au titre de roi⁵¹ et se nommant souvent le "Fils de l'homme", choisira plutôt de situer son mystère dans la ligne prophétique de ce serviteur humble, pauvre et souffrant que fut le Serviteur de Yahvé.

Dès le début de sa vie terrestre, nous le voyons opter résolument pour la condition de l'humble et pauvre "anaw". C'est sous les traits de la pauvreté souffrante, en effet, qu'il fait son entrée dans le monde. "Vous trouverez un

49 Cf. Bible de Jérusalem, note c), p. 1200.

50 Ibid.

51 Cf. Matthieu, 27, 11.

nouveau-né enveloppé de langes et couché dans une crèche⁵²", avait dit l'Ange du Seigneur en annonçant son avènement aux bergers du voisinage de Bethléem. L'auteur de l'Épître aux Hébreux affirme de son côté que Jésus, en entrant dans le monde, s'exprima ainsi à son Père: "Voici, je viens pour faire ta volonté⁵³." En serviteur obéissant, Jésus acceptait déjà en principe toutes les inconvénients, toutes les privations occasionnées par le milieu où il se livrerait à l'exercice de son activité prophétique et par le régime de vie qui lui serait imposé de par la volonté divine. Son père nourricier, le charpentier Joseph, habitera le modeste village de Nazareth. C'est là que, dans la soumission filiale, il grandira "en sagesse, en taille et en grâce devant Dieu et devant les hommes⁵⁴".

Avant d'entreprendre l'exercice de son ministère prophétique, on le voit insister auprès de Jean pour être baptisé dans les eaux du Jourdain et se mettre ainsi, bien humblement, au rang de ceux qui éprouvaient un besoin de purification. Mais c'est surtout à l'occasion de son séjour au désert qu'il manifestera explicitement sa détermination en faveur d'un messianisme se situant dans la ligne du

52 Luc, 2, 11-12.

53 Hébreux, 10, 9.

54 Luc, 2, 52.

parfait Prophète-Serviteur de Yahvé, de l'"Ebed" humble et soumis à la volonté divine. Se voyant invité à professer un faux messianisme, un messianisme fait de satisfaction personnelle, de mystification du public et de domination temporelle, il repousse énergiquement toutes ces suggestions diaboliques en recourant chaque fois à un texte de la sainte Ecriture⁵⁵. Il a rejeté sans hésitation les propositions du Tentateur pour adopter, à la manière du Prophète-Serviteur d'Isaïe, la voie de l'humilité, de la pauvreté souffrante et de l'abandon à la volonté divine.

Pourquoi, de la part de Jésus, ce choix déterminé pour un messianisme orienté dans une telle voie? Nous pouvons sans doute en attribuer la raison profonde à cet esprit d'abandon et de parfaite soumission qu'il entretenait à l'égard de son Père: "Je ne puis rien faire de moi-même, disait-il. Je juge selon ce que j'entends; et mon jugement est juste, car ce n'est pas ma volonté que je cherche, mais la volonté de celui qui m'a envoyé⁵⁶." Aux Apôtres qui le pressent de manger après son entretien avec la Samaritaine, il affirme: "Ma nourriture est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé et d'accomplir son oeuvre⁵⁷." Aux Juifs

55 Matthieu, 4, 4, 7 et 10.

56 Jean, 5, 30.

57 Ibid., 4, 34.

réunis dans la synagogue de Capharnaüm, le lendemain de la multiplication des pains, il redit avec insistance: "Je suis descendu du ciel pour faire non pas ma volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé⁵⁸."

En s'appropriant la condition du "Serviteur" parfaitement obéissant, du "Serviteur" pauvre et souffrant, Jésus estime qu'il sera ainsi plus en mesure d'entrer en communion de vie et de pensée avec les gens de condition modeste et parfois même misérable, avec tous ces "pauvres de Yahvé" qui avaient besoin d'être aidés, consolés et soulagés de leurs maux. L'évangéliste Matthieu, voyant dans l'attitude de Jésus la réalisation concrète et vivante de ce qui avait été écrit à l'endroit du "Serviteur de Yahvé", lui applique cet oracle d'Isaïe: "Il a pris nos infirmités et s'est chargé de nos maladies⁵⁹." En s'appliquant ainsi à soulager les misères physiques et morales des hommes, en plus d'assumer la tâche d'expier le péché total qui en est la cause, Jésus se révélait en effet ce personnage par excellence que préfigurait le "Prophète-Serviteur" dépeint par le Deutéro-Isaïe⁶⁰. Jésus lui-même dira un jour à ses Apôtres: "Le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir et

58 Jean, 6, 38.

59 Matthieu, 8, 17.

60 Cf. Bible de Jérusalem, note e), p. 1299.

donner sa vie en rançon pour une multitude⁶¹."

Jésus est devenu l'un de nous et s'est fait tout à tous pour nous entraîner à sa suite et nous conduire avec lui à son Père. S'il n'a pas hésité à marcher dans la "voie étroite" de la pauvreté et de la souffrance, c'est qu'il voulait servir d'exemple à tous ceux qui daigneraient le suivre et s'attacher à lui. Au scribe qui, un jour, demandera à s'engager à sa suite, il pourra répondre avec sincérité: "Les renards ont des tanières et les oiseaux du ciel ont des nids; le Fils de l'homme, lui, n'a pas où reposer la tête⁶²." Dans une autre circonstance, nous pourrons encore l'entendre dire: "Si quelqu'un veut venir à ma suite, qu'il se renie lui-même, qu'il se charge de sa croix et qu'il me suive⁶³."

Cette croix de la souffrance, Jésus ne l'a jamais boudée. De sa naissance à sa mort, il accepta volontiers de souffrir les conséquences découlant du fait qu'il avait assumé la condition humaine. Comme le commun des mortels, il a connu la fatigue, la faim, la soif et les inconvénients des intempéries; il a été sensible aux mauvais traitements, aux insultes, à l'incompréhension et à l'incrédulité de ses

61 Matthieu, 20, 28.

62 Ibid., 8, 20.

63 Ibid., 16, 24.

compatriotes. Il a été, comme l'avait prédit le vieillard Siméon, "un signe en butte à la contradiction⁶⁴".

Jésus avait pleinement conscience que son oeuvre salvifique d'épuration le conduirait finalement à une mort douloureuse et infamante. Et c'est dans le sens des poèmes du "Serviteur de Yahvé"⁶⁵ qu'il va l'annoncer. A plusieurs reprises, il rappelle à ses disciples qu'il lui faut "s'en aller à Jérusalem, y souffrir beaucoup de la part des Anciens, des grands-prêtres et des scribes, être mis à mort et, le troisième jour, ressusciter⁶⁶". Avant son départ pour le mont des Oliviers, où il doit éprouver les trances de l'agonie, il prédit de nouveau ce qui se passera à son sujet: "Il faut que s'accomplisse en moi cette parole de l'Écriture: 'Il a été mis au rang des scélérats'. Aussi bien, ce qui me concerne touche à son terme⁶⁷."

Les textes relatant l'institution de l'Eucharistie apparaissent également comme le prolongement des expressions rencontrées dans les chants du "Serviteur de Yahvé". Jésus dit à cette occasion: "Ceci est mon sang, le sang de

64 Luc, 2, 34.

65 Cf. Isaïe, 42, 1-9; 49, 1-6; 50, 4-9; 51, 13-14; 53, 1-12.

66 Matthieu, 16, 21. Cf. aussi Ibid., 17, 22-23; 20, 17-19.

67 Luc, 22, 37.

l'Alliance, qui va être répandu pour une multitude en rémission des péchés⁶⁸." Cette parole indique clairement qu'il s'attribue le rôle de rédempteur qui est assigné au "Serviteur de Yahvé": "Par ses souffrances mon Serviteur justifiera des multitudes en s'accablant lui-même de leurs fautes⁶⁹." Un autre texte nous montre d'autre part ce même "Serviteur" désigné par Dieu "comme alliance du peuple et lumière des nations⁷⁰".

Le parallélisme que l'on peut établir entre Jésus et le "Serviteur-Prophète" du Livre d'Isaïe devient encore plus frappant quand on considère les douloureux incidents qui ont marqué les dernières heures de la vie terrestre du divin Sauveur. Tel cet "Ebed Yahvé", Jésus aurait pu dire, à la suite des affronts qu'il eut à subir lors de sa comparution devant Caïphe et durant la nuit qu'il passa en compagnie des soldats qui le gardaient: "J'ai tendu le dos à ceux qui me frappaient, les joues à ceux qui m'arrachaient la barbe, je n'ai pas soustrait ma face aux outrages et aux crachats⁷¹." La première partie de ce verset fait également penser au

68 Matthieu, 26, 28.

69 Isaïe, 53, 11.

70 Ibid., 42, 6.

71 Ibid., 50, 6. Cf. Matthieu, 26, 67-68; Marc, 14, 65; Luc, 22, 63-65; Jean, 18, 22.

supplice de la flagellation que Pilate lui imposa dans l'espoir de satisfaire ainsi les principaux des Juifs qui demandaient la perte du prophète galiléen.

Celui que les foules avaient écouté avec admiration est alors devenu "objet de mépris et rebut de l'humanité, homme de douleurs et connu de la souffrance⁷²". Sous le coup des mauvais traitements, il garde le silence "comme devant les tondeurs une brebis muette et n'ouvrant pas la bouche⁷³". Ainsi que le "Serviteur" décrit en Isaïe, "par coercion et jugement il a été saisi" et condamné à mort; il a offert "sa vie en expiation" des crimes de son peuple; "pour nos péchés, il a été frappé à mort⁷⁴". Le sacrifice de sa vie est venu de sa propre volonté: "Il s'est livré lui-même à la mort⁷⁵."

En lisant ces textes, nous sommes naturellement portés à supposer qu'il y est question du Sauveur lui-même: "Transpercé, y est-il encore dit, à cause de nos péchés, écrasé à cause de nos crimes (...) c'est grâce à ses plaies que nous sommes guéris⁷⁶." Cette valeur expiatrice accordée

72 Isaïe, 53, 3.

73 Ibid., 53, 7.

74 Ibid., 53, 8 et 10.

75 Ibid., 53, 12.

76 Ibid., 53, 5.

au sacrifice du "Serviteur" ne saurait d'ailleurs, strictement parlant, n'être applicable qu'au Fils de Dieu fait homme. Exposé sur le gibet de son sacrifice, Jésus prononça le début du psaume vingt-deuxième: "Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné?" Or, nous savons qu'il s'agit ici d'un psaume d'"anawim" et que le fait d'en citer le début laisse entendre, selon la pensée biblique, qu'on veuille l'évoquer en entier, comme le fait remarquer M. Albert Gelin, dans Les Pauvres de Yahvé⁷⁷. Plusieurs passages de ce psaume dépeignent effectivement, et avec beaucoup de précision et de réalisme certaines scènes qui se sont passées pendant que Jésus était en croix. Ce qui nous invite à supposer une fois de plus que notre divin Sauveur s'était pleinement identifié à la figure prophétique du "Serviteur souffrant".

Comme ce dernier, finalement, "après les épreuves de son âme, il verra la lumière et sera comblé"⁷⁸; après l'abaissement d'une mort ignominieuse, il "prospérera, s'élèvera, montera et grandira beaucoup"⁷⁹. Comme lui encore, il connaîtra la glorification et il aura la faveur des foules⁸⁰.

77 Albert Gelin, Les Pauvres de Yahvé, Paris, Les Editions du Cerf, 3e éd. revue, 1956, p. 115-116.

78 Isaïe, 53, 11.

79 Ibid., 52, 13.

80 Cf. Ibid., 53, 12.

Le divin Rédempteur lui-même, le soir de sa résurrection, expliquera au deux disciples d'Emmaüs, en interprétant les écrits prophétiques qui le concernaient, qu'il fallait que le Messie "endurât ces souffrances pour entrer dans sa gloire⁸¹". C'est en passant par le creuset de la souffrance, c'est en s'immolant sur la croix pour l'expiation de nos péchés que Jésus, vrai "Serviteur de Yahvé", réalisa le plan de Dieu quant au salut de l'humanité, se rendant ainsi digne de tout honneur.

3. Témoignages rendus au prophétisme de Jésus.

Voyant en Jésus la manifestation d'une vie en parfaite conformité avec la plus pure tradition prophétique, les auditeurs de la parole évangélique considérèrent instinctivement cet homme comme un grand prophète, un prophète à nul autre pareil en Israël. Nombreux sont les passages de l'Évangile où il est fait mention de ce jugement populaire à l'endroit de Jésus. Un texte de saint Matthieu nous dit que les Pharisiens, en dépit du désir qu'ils avaient d'arrêter Jésus, n'osèrent le faire parce qu'ils "eurent peur des foules" qui "le tenaient pour un prophète⁸²". Quand celui-ci fut accueilli triomphalement lors de son entrée messianique

81 Luc, 24, 26.

82 Matthieu, 21, 46.

à Jérusalem, "les foules répondaient" à ceux qui leur demandaient de qui il s'agissait: "C'est le prophète Jésus de Nazareth en Galilée⁸³." Quand Jésus lui-même s'informe de ce qu'il est au dire des gens, les Douze lui répondent aussitôt: "Un des prophètes⁸⁴."

A la suite des miracles qu'il a l'occasion d'opérer, Jésus se voit souvent encore décerner le titre de prophète par les foules. Nous pouvons en constater le fait, par exemple, après la résurrection du fils de la veuve de Naïm:

"Tous furent saisis de crainte, et ils glorifiaient Dieu en disant: 'Un grand prophète a surgi parmi nous et Dieu a visité son peuple'⁸⁵"; et après la multiplication des pains, "à la vue du signe qu'il venait d'opérer, les gens dirent: 'C'est vraiment lui, le prophète qui doit venir dans le monde'⁸⁶". Etant fréquemment en contact avec les écrits des prophètes, ces gens établissaient naturellement une relation entre la puissance divine qui opérait des prodiges par l'entremise des prophètes et celle que possédait Jésus pour accomplir des miracles aussi étonnants. Ce rapprochement n'était d'ailleurs pas sans fondement puisque "les miracles, en

83 Matthieu, 21, 11.

84 Ibid., 16, 14. Cf. Marc, 6, 15; Luc, 9, 8; 9, 19.

85 Luc, 7, 16.

86 Jean, 6, 14.

tant qu'ils sont des témoignages de la puissance de l'Esprit agissant dans le prophète, relèvent, comme le note le Père Daniélou, du ministère prophétique⁸⁷". Les ennemis de Jésus eux-mêmes ont été intrigués par cette appellation qu'on attribuait à cet homme qui opérait des prodiges si inusités, et ont tenté d'en contester l'authenticité et le bien-fondé, comme le révèlent les discussions qui éclatèrent parfois entre les Pharisiens et les gens du peuple⁸⁸.

A ces témoignages de groupes, nous pouvons joindre certains témoignages individuels comme celui de la Samaritaine que Jésus rencontra au puits de Jacob⁸⁹, celui de l'aveugle-né guéri⁹⁰, celui des pèlerins d'Emmaüs⁹¹, celui de saint Pierre dans le discours qu'il prononça au portique de Salomon⁹² et celui du diacre Etienne dans le discours qu'il tint devant les membres du Sanhédrin⁹³.

D'autre part, nous pouvons constater que Jésus lui-même s'est désigné sous ce titre de prophète en y faisant

87 J. Daniélou, S.J., Le Christ prophète, dans La Vie Spirituelle, art. cité, p. 168.

88 Cf. Jean, 7, 40-52.

89 Cf. Ibid., 4, 19.

90 Cf. Ibid., 9, 17.

91 Cf. Luc, 24, 19.

92 Cf. Actes, 3, 22-23.

93 Cf. Ibid., 7, 37.

allusion à quelques reprises. Lors de la visite qu'il fit à Nazareth, ayant remarqué que sa prédication n'avait pas obtenu le succès qu'il aurait souhaité, il déclara: "Un prophète n'est méprisé que dans sa patrie et dans sa maison"⁹⁴. Faisant route vers Jérusalem, il dit un jour aux Pharisiens qui lui conseillaient de s'éloigner de la région parce que le tétrarque Hérode voulait le faire mourir: "Allez dire à ce renard: Voici que je chasse les démons et accomplis des guérisons aujourd'hui et demain, et le troisième jour je suis consommé! Mais aujourd'hui, demain et le troisième jour suivant, je dois poursuivre ma route, car il ne convient pas qu'un prophète périsse hors de Jérusalem"⁹⁵. La même allusion se retrouve dans l'apostrophe qu'il adressa aux habitants de la cité de Jérusalem par la suite: "Jérusalem, Jérusalem, toi qui tues les prophètes et lapides ceux qui te sont envoyés, que de fois j'ai voulu rassembler tes enfants à la manière dont une poule rassemble sa couvée sous ses ailes..., et vous n'avez pas voulu"⁹⁶!

Au sein de l'Eglise primitive, le titre de prophète ne semble pas, toutefois, avoir été appliqué à Jésus d'une manière courante. "C'est que la personnalité de Jésus

⁹⁴ Matthieu, 13, 57. Cf. aussi Marc, 6, 4; Luc, 4, 24; Jean, 4, 44.

⁹⁵ Luc, 13, 32-33.

⁹⁶ Ibid., 13, 34.

déborde de toutes façons la tradition prophétique: il est le Messie, le Serviteur de Dieu, le Fils de l'homme. L'autorité qu'il tient de son Père est aussi toute sienne: c'est celle du Fils, ce qui le place au-dessus de toute la lignée des prophètes⁹⁷. Il est le Verbe, la Parole de Dieu incarnée, la Vérité même. Le prophétisme de Jésus ne saurait donc, à proprement parlé, se situer dans l'ordre de celui qui fut exercé par les prophètes de l'Ancienne Alliance; il le dépasse et le transcende.

Le Livre des Actes et les Epîtres apostoliques révèlent, par contre, que la chrétienté naissante a établi très tôt le rapprochement entre Jésus et la figure prophétique du "Serviteur de Yahvé". Dans la prière que la première communauté chrétienne adressa à Dieu après la libération des apôtres Pierre et Paul qui avaient dû comparaître devant le Sanhédrin, nous constatons qu'il y est fait mention par deux fois du "saint serviteur Jésus"⁹⁸. Le Livre des Actes nous rapporte encore que l'Esprit poussa un jour le diacre Philippe à rejoindre en chemin un eunuque éthiopien qui était justement à lire ce passage d'Isaïe où le "Serviteur de Yahvé" est comparé à un agneau qui a été conduit à la

97 P. Beauchamp, art. Prophète, dans Vocabulaire de théologie biblique, Paris, Les Editions du Cerf, 1962, col. 879. Cf. aussi Hébreux, 1, 1 ss.

98 Cf. Actes, 4, 27 et 30.

boucherie sans faire entendre de plainte. L'eunuque ayant alors demandé à son nouveau compagnon de route de lui dire de qui il était question dans ce texte, Philippe commença aussitôt à lui annoncer la Bonne Nouvelle de Jésus⁹⁹.

La prédication des Apôtres, d'autre part, se reportera souvent à la figure du Serviteur-Prophète quand elle voudra donner un sens à ce grand mystère de la mort-résurrection de notre divin Sauveur. Pierre, le chef des Apôtres, lors du discours qu'il prononça à la suite de la guérison du paralytique qui se tenait à l'une des portes du Temple, s'exprimait ainsi à ses auditeurs:

Le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, le Dieu de nos pères a glorifié son serviteur Jésus que vous, vous avez livré (...). Dieu l'a ressuscité des morts: nous en sommes témoins. (...) Dieu a ainsi accompli ce qu'il avait annoncé d'avance par la bouche de tous les prophètes, que son Christ souffrirait¹⁰⁰.

Et après avoir invité les Juifs au repentir et à la conversion, l'Apôtre ajoute: "C'est pour vous d'abord que Dieu a ressuscité son serviteur et l'a envoyé vous bénir en détournant chacun de vous de ses perversités¹⁰¹."

Dans ses épîtres, l'apôtre Paul fait fréquemment allusion à la réalisation en Jésus de la figure prophétique de

99 Cf. Actes, 8, 26-35.

100 Ibid., 3, 13, 15 et 18.

101 Ibid., 3, 26.

l'"Ebed Yahvé". Nous le voyons alors parler de Jésus comme de celui qui s'est "livré pour nos fautes¹⁰²" et qui s'est chargé du poids de nos péchés, "afin qu'en lui nous devenions justes aux yeux de Dieu¹⁰³". L'évocation de la figure du "Serviteur-Prophète" devient encore plus saisissante dans cette hymne où l'Apôtre rappelle aux Philippiens les différentes étapes qui jalonnèrent la vie de notre divin Sauveur dans le mystère de son abaissement, de sa mort et de sa glorification. Les ayant invités à avoir entre eux "les mêmes sentiments qui furent dans le Christ Jésus", il poursuit en s'exprimant ainsi à l'endroit de ce dernier:

Lui, de condition divine, ne retint pas jalousement le rang qui l'égalait à Dieu.

Mais il s'anéantit lui-même, prenant condition d'esclave, et devenant semblable aux hommes.

S'étant comporté comme un homme, il s'humilia plus encore, obéissant jusqu'à la mort, et à la mort sur une croix!

Aussi Dieu l'a-t-il exalté et lui a-t-il donné le Nom qui est au-dessus de tout nom, pour que tout, au nom de Jésus, s'agenouille, au plus haut des cieux, sur la terre et dans les enfers, et que toute langue proclame de Jésus Christ, qu'il est Seigneur, à la gloire de Dieu le Père¹⁰⁴.

Si le Verbe incarné n'avait pas adopté cette voie de l'humilité, de l'obéissance et de la souffrance, aurions-nous

102 Romains, 4, 25. Cf. aussi Ibid., 8, 32; Galates, 2, 20; Ephésiens, 5, 2 et 25.

103 2 Corinthiens, 5, 21. Cf. aussi Romains, 5, 19.

104 Philippiens, 2, 5-11.

pu comprendre sans difficulté jusqu'à quel point Dieu aime tous les hommes? Jésus a vraiment accompli le geste du bon Pasteur qui "donne sa vie pour ses brebis¹⁰⁵", comme il l'exprimait lui-même dans une de ses paraboles. Et dans le discours qu'il prononça après la dernière Cène, alors qu'il était sur le point d'être livré aux mains de ses ennemis, il ajouta: "Il n'est pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis¹⁰⁶." Au motif d'expiation des fautes mentionné au sujet du sacrifice du Serviteur-Prophète d'Isaïe, s'ajoute en Jésus celui de l'amour de l'homme pécheur. L'apôtre saint Jean, voyant dans le don que Jésus a fait de sa vie au calvaire, la preuve irrécusable du grand amour que Dieu nous porte, dira dans sa première épître: "A ceci nous avons connu l'Amour: celui-là a donné sa vie pour nous¹⁰⁷."

Au cours de sa vie terrestre, Jésus est donc apparu aux yeux de ses contemporains comme "un prophète puissant en oeuvres et en paroles¹⁰⁸", un prophète thaumaturge comme il ne s'en était jamais rencontré. Comme ses devanciers dans la fonction prophétique, il n'a cessé de "rendre témoignage

105 Jean, 10, 11. Cf. aussi Ibid., 10, 15 et 17.

106 Ibid., 15, 13.

107 1 Jean, 3, 16.

108 Luc, 24, 21.

à la vérité¹⁰⁹". Il s'est montré "la lumière véritable qui éclaire tout homme¹¹⁰". Il incarna au plus haut point la figure de ce prophète mystérieux et éminent qu'était le "Serviteur de Yahvé", souffrant la persécution et se livrant à la mort pour expier le péché total de l'humanité. Son témoignage prophétique apparaît non seulement en évidente continuité avec celui des prophètes de l'Ancienne Alliance, mais il le transcende à un degré suréminent et instaure celui que tous les apôtres chrétiens devront rendre à la suite de leur divin Maître. Ceux qui seront gratifiés du don de prophétie au sein de l'Eglise naissante, et par la suite tous ceux qui se feront les porte-parole de Dieu participeront à ce prophétisme chrétien en autant qu'ils seront attentifs à communiquer le message évangélique dans toute son intégrité et dans la mesure où ils s'efforceront d'en porter témoignage.

109 Jean, 18, 37.

110 Ibid., 1, 9.

CHAPITRE III

LA PARTICIPATION DU MILITANT D'ACTION CATHOLIQUE
A LA FONCTION PROPHETIQUE DU CHRIST

Jésus, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, s'est révélé, durant son séjour sur la terre, nanti de la triple fonction de roi, de prêtre et de prophète; triple fonction qu'il pouvait alors exercer de plein droit puisqu'il était par excellence l'Oint du Seigneur¹. Le chrétien, d'autre part, grâce à l'onction qu'il a reçue au baptême et à la confirmation, a l'insigne faveur de participer effectivement, bien que d'une manière accidentelle, à ce triple pouvoir que le Christ possède en plénitude. Et, ainsi que l'exprime le Père Congar,

dans la mesure où la vie qui est dans le Christ nous est communiquée, nous devenons le corps même de celui-ci. Nous devenons les membres et, tous ensemble, le corps du Christ roi, prêtre et prophète. Ces énergies qui sont en lui deviennent nôtres avec sa vie et son esprit. En sorte que c'est tout le corps qui devient royal, sacerdotal et prophétique. Ce n'est pas seulement le Christ, mais les chrétiens qui, n'existant comme tels que par lui, de lui et en lui, membres d'un corps sacerdotal, royal et prophétique, deviennent aussi rois, prêtres et prophètes².

1 Cf. Luc, 4, 17-21; Actes, 4, 26-27; 10, 38; Hébreux 1, 9.

2 J.-M. Congar, o.p., dans Sacerdoce et laïc dans l'Eglise, Paris, Les Editions du Vitrail, s.d., p. 13 et 14.

LA PARTICIPATION A LA FONCTION PROPHETIQUE DU CHRIST 67

Tout en reconnaissant aux pouvoirs royal et sacerdotal du chrétien toute leur importance, l'orientation particulière du présent ouvrage nous obligera toutefois à mettre l'accent sur la participation du fidèle à la fonction prophétique du Christ. En faisant passer dans sa vie le mystère du Christ, le chrétien devient en mesure de porter témoignage, d'annoncer le royaume de Dieu et de jouer ainsi un rôle prophétique dans son milieu de vie. Plus que tout autre laïc chrétien, le militant d'Action Catholique est appelé à participer étroitement et activement au pouvoir prophétique du Christ et de son Eglise, en raison de son engagement d'ordre apostolique. En exerçant son apostolat dans l'esprit du mandat qui a été conféré par l'autorité ecclésiastique au mouvement dont il fait partie, non seulement il agit lui-même prophétiquement, mais il prend de plus une part active spéciale à l'action prophétique de la hiérarchie ecclésiastique et à "la mission du peuple de Dieu tout entier"³.

1. Le baptême, fondement premier du sacerdoce royal et prophétique du chrétien.

Ainsi que nous l'avons signalé plus haut, le mystère de la participation du chrétien à l'office prophétique du Christ trouve son fondement premier dans le sacrement de

³ Vatican II, Décret "Apostolicam Actuositatem" -- Sur l'apostolat des laïcs, 18 novembre 1965, Montréal, Les Editions Bellarmin, s.d., p. 5.

LA PARTICIPATION A LA FONCTION PROPHETIQUE DU CHRIST 68

baptême dont le caractère se présente comme le signe sacré du sacerdoce royal du nouveau peuple de Dieu. "Vous êtes une race élue, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple acquis, pour annoncer les louanges de Celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière⁴", de dire le chef des Apôtres dans sa première épître. Annoncer les louanges du Seigneur, telle est bien la mission prophétique qui est indiquée ici comme découlant naturellement du sacerdoce baptismal. En effet, ainsi que l'affirme le Père Schillebeeckx, "le baptême nous donne la mission sacerdotale de vivre visiblement dans l'Eglise comme enfants de Dieu", non seulement "en participant au culte du Père par le Christ", mais encore en participant "à l'apostolat du Christ⁵".

En nous configurant au Christ-Prêtre, en nous rendant participant de son sacerdoce, le caractère baptismal nous introduit en même temps dans le sacerdoce de l'Eglise. Le baptême se présente en effet comme le sacrement de notre incorporation au Christ Total, le sacrement qui nous fait membres du Corps Mystique du Christ. Notre adhésion au Chef du Corps Mystique et notre affiliation à ce nouveau peuple de Dieu qu'est la communauté chrétienne, se sont opérées par

4 1 Pierre, 2, 9.

5 E. H. Schillebeeckx, o.p., Le Christ, sacrement de la rencontre de Dieu, Paris, Les Editions du Cerf, 1960, p. 201.

LA PARTICIPATION A LA FONCTION PROPHÉTIQUE DU CHRIST 69

l'infusion en nous de l'Esprit-Saint:

Par le don de l'Esprit au baptême nous sommes vraiment passés dans le Christ comme son membre. Si bien que le mystère qui s'est alors joué n'a pas été simplement un mystère personnel: il intéressait toute l'Eglise. Car recevant ainsi la vie divine nous passons du même coup dans cette communauté de frères dont la fraternité consiste précisément en ce partage de la même vie, vie pneumatique jaillie du Nouvel Adam. Dorénavant notre vie nouvelle sera donc nécessairement ecclésiale, la vie du corps du Seigneur. Donc une vie ouverte aux autres et dirigée vers eux. De plus, c'est dans l'Eglise, de l'Eglise, que le fidèle reçoit cette vie divine nouvelle; c'est donc celle-ci qui se l'incorpore... Non seulement le baptême accroît le Corps Mystique et plonge le fidèle au sein même d'une communauté, mais encore il est acte de l'Eglise⁶.

Par cette incorporation officielle au sein de la communauté ecclésiale, le chrétien ne saurait donc se départir de cette solidarité qui l'engage à servir ses frères dans le Christ et qui le rend responsable du salut des autres. Le militant d'Action Catholique a compris cette obligation que lui impose la grâce baptismale de prendre part à la rédemption du monde, de porter un témoignage prophétique, de se livrer à un travail apostolique dans son propre milieu de vie.

En s'engageant d'autre part à exercer son apostolat à titre de membre d'un organisme officiellement mandaté à cet effet par l'autorité ecclésiastique, il bénéficie d'une

6 Jean-Marie R. Tillard, o.p., Leçons sur le baptême et la confirmation, sacrements de l'entrée du fidèle dans l'Eglise du Christ, Notes à l'usage des auditeurs du cours, "pro manuscripto tantum", p. 30.

LA PARTICIPATION A LA FONCTION PROPHETIQUE DU CHRIST 70

situation qui lui permet non seulement de remplir plus adéquatement que les autres baptisés son devoir missionnaire de chrétien, mais encore de participer ainsi plus étroitement à la fonction prophétique du Christ et de son Corps Mystique. Il est de ce fait appelé à vivre plus intimement et plus intensément que les autres le grand mystère chrétien.

"Inséré dans le mystère pascal de l'Eglise visible et ainsi dans la Pâque éternelle du Christ⁷", le militant chrétien est alors "réellement incorporé à la résurrection du Christ, et apte par sa mission caractérisante à rendre visible le mystère ecclésial de Pâques⁸". Ainsi associé au mystère du Christ mort et ressuscité -- tel que saint Paul l'exprime d'ailleurs clairement dans son épître aux Romains⁹ -- le baptisé, et plus particulièrement le militant, en raison de sa participation plus étroite à la fonction prophétique du Christ, doit s'attendre à vivre spirituellement ce mystère de mort en vue d'une résurrection. Il lui faut subir l'épuration de l'épreuve, être aux prises avec les difficultés qui ne manquent jamais de surgir, surmonter les oppositions de toutes sortes, pour être en mesure de conduire d'autres âmes de la mort du péché à la vie nouvelle de la

7 E. H. Schillebeecks, o.p., op. cit., p. 194-195.

8 Idem, ibid., p. 197.

9 Cf. Romains, 6, 3-5.

LA PARTICIPATION A LA FONCTION PROPHETIQUE DU CHRIST 71

grâce dans le Christ pascal.

2. La confirmation, fondement majeur de la participation du chrétien à la fonction prophétique du Christ.

Le sacrement de confirmation vient à son tour ajouter une nouvelle configuration au Christ roi, prêtre et prophète. Outre qu'il donne aux prérogatives baptismales leur pleine force, il permet au chrétien d'adhérer davantage au Christ Jésus, spécialement par une participation plus active à son office de prophète. Le pouvoir prophétique des fidèles, en effet, trouve surtout son fondement dans le caractère de la confirmation. En recevant ce sacrement, le chrétien se voit conférer l'aptitude dans l'ordre surnaturel à témoigner publiquement de sa foi. "Le confirmé, nous dit saint Thomas d'Aquin, reçoit, comme d'office, le pouvoir de faire profession publique de sa foi au Christ, par le témoignage de ses paroles¹⁰."

Il doit également proclamer par ses actes ce que doit être une existence vécue en conformité avec les enseignements de l'Évangile. Le confirmé est "constitué en quelque sorte 'sacrement', signe du Seigneur", en ce sens qu'"à travers ses actes et ses paroles le monde doit découvrir le Seigneur; il est signe, et un signe doué d'efficacité

¹⁰ Saint Thomas d'Aquin, Somme Théologique, III, quest. 72, art. 5, sol. 2.

LA PARTICIPATION A LA FONCTION PROPHETIQUE DU CHRIST 72

puisque ses gestes et ses paroles sont chargés de la puissance de l'Esprit¹¹. Il est à remarquer en passant que "si le confirmé reçoit l'Esprit-Saint, ce n'est pas seulement pour sa sanctification personnelle, mais aussi pour être l'instrument de l'Esprit de Jésus, dans la propagation de sa Loi qui est une Loi de charité¹²".

Ces considérations nous amènent naturellement à constater que la confirmation peut, à bon droit, être regardée comme le sacrement du témoignage prophétique au sein de l'Eglise. Et n'est-ce pas surtout en vue de l'exercice de ce témoignage prophétique, que le don nouveau de l'Esprit-Saint est conféré au chrétien en cette occasion? Dans le récit des Actes des Apôtres, il est fait mention à quelques reprises de la réception de l'Esprit-Saint à la suite de l'imposition des mains, et parfois aussi des effets d'ordre prophétique que l'infusion de ce même Esprit produisait chez les nouveaux confirmés.

L'auteur raconte, par exemple, qu'un jour Pierre et Jean "descendirent chez les Samaritains et prièrent pour eux, afin que l'Esprit-Saint leur fût donné". Et le narrateur d'expliquer que l'Esprit de Dieu "n'était encore tombé sur

11 Paul Bourgy, o.p., Théologie et spiritualité de l'Incarnation, Bruxelles, La Pensée Catholique, 1960, p.76.

12 Joseph Lécuyer, Le Sacerdoce dans le mystère du Christ, Paris, Les Editions du Cerf, 1957, p. 244.

LA PARTICIPATION A LA FONCTION PROPHÉTIQUE DU CHRIST 73

aucun d'eux", parce qu'"ils avaient seulement été baptisés au nom du Seigneur Jésus". Poursuivant ensuite son récit, il ajoute: "Alors Pierre et Jean se mirent à leur imposer les mains, et ils recevaient l'Esprit-Saint¹³." Plus loin, parlant d'un groupe d'Ephésiens qui venaient de se faire baptiser, il signale qu'au moment où "Paul leur eut imposé les mains, l'Esprit-Saint vint sur eux, et (qu') ils se mirent à parler en langues et à prophétiser¹⁴".

Ce dernier texte indique clairement que la possession de l'Esprit chez le confirmé est principe du témoignage prophétique qu'il est appelé à livrer en ce monde. "Le témoignage de Jésus c'est l'esprit de prophétie", nous dit d'autre part l'auteur de l'Apocalypse¹⁵. En vertu de son caractère chrismal et grâce à la puissance de l'Esprit, le fidèle nous apparaît donc effectivement habilité à "produire des effets analogues à ceux que Jésus produisait sous l'action de son pouvoir prophétique¹⁶". Et le caractère propre de la confirmation se révèle ainsi "dans le fidèle une puissance d'affirmation de la parole de Dieu en Jésus, puissance d'affirmation de Jésus Prophète (avec l'action en lui de

13 Actes, 8, 15 et 17.

14 Ibid., 19, 6.

15 Apocalypse, 19, 10.

16 J.-M. R. Tillard, Notes de cours citées, p. 119.

LA PARTICIPATION A LA FONCTION PROPHETIQUE DU CHRIST 74

l'Esprit) qui passe alors par le fidèle¹⁷.".

Dans le Livre des Actes, il est dit en effet qu'"avec beaucoup de puissance, les Apôtres rendaient témoignage à la résurrection du Seigneur Jésus¹⁸", qu'ils annonçaient la Parole de Dieu en toute assurance¹⁹. Dans le discours qu'il fit devant les Juifs le matin de la Pentecôte²⁰, saint Pierre, se référant à un texte du prophète Joël où il est dit : "Je répandrai mon Esprit sur toute chair" et alors "vos fils et vos filles prophétiseront²¹", indique à ses auditeurs que l'ardeur prophétique qui s'est emparée de lui et de ses compagnons est un effet de la venue en eux de l'Esprit du Seigneur. Ce fait nous montre bien que le chef des Apôtres considérait l'infusion de l'Esprit-Saint à la source de l'impulsion surnaturelle qui doit animer toute action prophétique. Ainsi, le sacrement de confirmation se présente comme la pentecôte de chaque chrétien.

La grande mission qui est confiée au confirmé par l'Esprit-Saint demeure essentiellement une mission de témoignage. Et une grâce de force et de maturité spirituelles

17 J.-M. R. Tillard, Notes de cours citées, p. 119.

18 Actes, 4, 33.

19 Cf. Ibid., 2, 29; 4, 29; 19, 8.

20 Cf. Ibid., 2, 14-36.

21 Joël, 3, 1.

LA PARTICIPATION A LA FONCTION PROPHETIQUE DU CHRIST 75

est alors octroyée au fidèle pour qu'il puisse s'en acquitter avec tout le courage, l'ardeur et la hardiesse même qu'on est en droit d'attendre d'un vrai témoin du Christ.

Si le confirmé est revêtu de force, c'est pour prêcher aux autres, pour professer publiquement et avec audace le nom du Christ.

Car le rôle de prophète exige du courage. Il faut parler malgré la timidité naturelle, la honte qui fait rougir. Il faut annoncer aux hommes des choses qu'ils n'agrèeront peut-être pas, qui leur paraîtront folie ou scandale. Il faut parfois être le mystérieux instrument de la justice divine qui endurecît le cœur des coupables²².

Pour que son témoignage porte fruit, le témoin se doit, d'autre part, de réaliser en lui les vertus qui le configurent à Jésus, le Prophète-Témoin par excellence du Royaume de Dieu. Il lui faut mourir de plus en plus à lui-même, reproduire dans sa vie les enseignement évangéliques, de manière à ce que son témoignage ressemble le plus possible à celui que le divin Maître a rendu dans l'accomplissement de sa mission prophétique et rédemptrice. Le véritable témoin du Christ c'est, comme l'affirme le Père Tillard, "celui dont la vie et les paroles posent question au monde, condamnant le péché et révélant la Rédemption par la Pâque du Seigneur²³". Le chrétien confirmé se doit donc d'être une

22 Aimé-Georges Martimort, La Confirmation, dans La Confirmation, Communion solennelle et Profession de foi, Paris, Les Éditions du Cerf, 1952, p. 186.

23 J.-M. R. Tillard, Notes de cours citées, p. 126.

LA PARTICIPATION A LA FONCTION PROPHETIQUE DU CHRIST 76

prédication vivante de la Bonne Nouvelle du salut dans le milieu où il est appelé à vivre, et cela parfois jusqu'au prix de son sang: geste que l'on ne peut alors s'empêcher de considérer comme le point sommet du témoignage chrétien.

Voilà pourquoi, plus qu'au simple baptisé, il incombe au confirmé de participer activement à la mission prophétique de toute la chrétienté, à l'oeuvre de salut que celle-ci doit accomplir dans le monde.

Constitué "adulte dans le Corps du Christ", le confirmé devient, de plein droit et de façon totale, intégré dans le grand dynamisme qui tourne l'Eglise vers l'humanité entière pour lui apporter l'amour du Christ. Il devient apôtre, dans la mission apostolique de l'Eglise, et cela ne représente pas dans sa vie chrétienne un aspect secondaire ou facultatif, cela appartient à l'essence même de son état chrétien²⁴.

Par sa confirmation, il est "apte à prendre en main les grands intérêts du Corps du Christ²⁵"; il est équipé pour travailler efficacement à l'expansion du Royaume de Dieu en dépit de tous les obstacles qui pourraient survenir. Alors que par le baptême le chrétien est surtout équipé pour réaliser le développement de sa propre vie spirituelle, par la confirmation il est pourvu d'une grâce et d'un

24 Jean-Marie R. Tillard, o.p., Notre Pastorale mise en question, Montréal, Cahiers de Communauté chrétienne, no 2, p. 108.

25 P. Glorieux, Le Laïc dans l'Eglise, Paris, Les Editions Ouvrières, 1961, p. 149.

LA PARTICIPATION A LA FONCTION PROPHÉTIQUE DU CHRIST 77

caractère nouveaux ainsi que de dons charismatiques qui l'habilitent à travailler efficacement au bien spirituel des autres, d'être pour eux "la bonne odeur du Christ"²⁶, par le témoignage d'une vie exemplaire, d'être un apôtre du Christ, un messager de la Parole de Dieu.

En permettant au chrétien, comme nous l'avons vu plus haut, de prendre part aux fonctions royale, sacerdotale et prophétique du Christ, en lui permettant en outre de communier à l'action missionnaire et salvatrice de l'Eglise, la confirmation se révèle vraiment "le sacrement de la plénitude de la vie ecclésiale"²⁷. Ajoutons que le caractère charismal devient même pour le confirmé comme l'expression d'un mandat divin qui l'incite à prendre une part active à la mission prophétique du Christ se prolongeant dans l'Eglise.

A ce mandat divin, comme nous le savons, vient s'ajouter pour le militant d'Action Catholique, le mandat provenant de la hiérarchie ecclésiastique. C'est donc à un titre nouveau que le militant est invité à porter son témoignage prophétique de confirmé. Ce mandat a pour effet de rendre officiel ce témoignage et de l'associer plus intimement à la grande mission prophétique de l'Eglise. La

26 2 Corinthiens, 2, 15.

27 J.-M. R. Tillard, o.p., Notre Pastorale mise en question, p. 107.

LA PARTICIPATION A LA FONCTION PROPHÉTIQUE DU CHRIST 78

hiérarchie détenant à son tour son pouvoir prophétique du Christ lui-même, nous pouvons alors en déduire que le mandat de l'autorité ecclésiastique relie aussi, quoique d'une manière indirecte, l'action apostolique du militant à la fonction prophétique du Christ. Voilà pourquoi le témoignage prophétique de l'apôtre d'Action Catholique est participation particulière non seulement au ministère prophétique de la hiérarchie, mais encore à celui de Jésus lui-même.

3. L'Eucharistie, aliment et facteur d'épanouissement de la fonction prophétique du militant chrétien.

C'est dans l'Eucharistie d'autre part que le chrétien confirmé trouve "l'aliment de sa vocation de témoin du Christ²⁸", que l'action prophétique du militant d'Action Catholique trouve sa force et son épanouissement. Le propre de la grâce sacramentelle attachée à l'Eucharistie, comme nous le savons, c'est de nourrir spirituellement celui qui prend part au partage de ce Pain de vie et en même temps de lui permettre d'entrer en union avec le Christ et avec ses frères. Il s'établit ainsi au sein de la communauté ecclésiastique une "communion de vie" qui fait que nous devenons tous "un" dans le Christ. L'Eucharistie se révèle donc éminemment

28 Jean-Marie R. Tillard, o.p., L'Eucharistie, sacrement de l'espérance ecclésiastique, dans Nouvelle Revue Théologique, t. 83, no 7, juillet-août 1961, p. 694.

LA PARTICIPATION A LA FONCTION PROPHETIQUE DU CHRIST 79

le sacrement qui réalise "l'unité du Corps Mystique"²⁹. Cette réalité, saint Paul l'avait déjà exprimée: "Puisqu'il n'y a qu'un pain, disait-il aux Corinthiens, à nous tous nous ne formons qu'un corps, car tous nous avons part à ce pain unique"³⁰.

Signe efficace d'unité, l'Eucharistie est le moyen tout indiqué pour rattacher entre eux les membres de la communauté chrétienne, et avant tout, les membres des différents organismes officiellement mandatés pour collaborer à l'apostolat hiérarchique de l'Eglise. "Sacrement de la charité"³¹, elle resserre les liens spirituels de charité qui les unissent à Dieu et à leurs frères dans le Christ. Par l'union physique et spirituelle à Celui qui a sacrifié sa vie par amour de charité pour les hommes, l'Eucharistie devient principe d'adhésion vitale et même d'identification au Christ, en même temps que principe de croissance dans l'amour de Dieu et du prochain.

Dans la communion à Jésus-Hostie, l'apôtre d'Action Catholique trouve également la nourriture transformante et unifiante qui lui permet de pouvoir dire avec saint Paul:

²⁹ Saint Thomas d'Aquin, Somme Théologique, III, quest. 73, art. 3, concl.

³⁰ 1 Corinthiens, 10, 17.

³¹ Saint Thomas d'Aquin, op. cit., III, quest. 73, art. 3, sol. 3.

LA PARTICIPATION A LA FONCTION PROPHETIQUE DU CHRIST 80

"Si je vis, ce n'est plus moi, mais le Christ qui vit en moi³²." Et cette vie du Christ qu'il porte en lui, l'apôtre n'a d'autre désir que de la voir partagée par tous les autres hommes. Il voit dans ce mystère de grâce un motif nouveau de collaborer à l'oeuvre salvatrice de l'Eglise.

En l'incorporant davantage dans le Corps Mystique, l'Eucharistie l'amène d'autre part à prendre une plus grande conscience de la responsabilité apostolique qui l'engage à travailler à l'expansion de ce même Corps Mystique. "Le communiant doit éprouver la soif des âmes, si vivement ressentie par le Seigneur dans l'offrande de la croix, et affermir sa résolution de tout faire pour le salut de ses frères³³." La participation à ce grand mystère de charité qu'est le Mystère pascal lui enjoint de ne pas garder pour lui seul les avantages surnaturels qu'il en retire, mais de faire en sorte que d'autres puissent être amenés à bénéficier, eux aussi, des mêmes avantages.

Le communiant qui a le bonheur de posséder en lui son Sauveur a pour contre-partie de ce privilège une mission et une responsabilité à l'égard de ceux qui ne le possèdent pas. En venant dans une âme, le Christ eucharistique désire se donner, par cette âme, à d'autres; en se livrant aux croyants, il veut se rapprocher des incroyants³⁴.

32 Galates, 2, 20.

33 Jean Galot, S.J., Eucharistie vivante, Desclée de Brouwer, 1963, p. 265.

34 Idem, ibid., p. 264.

LA PARTICIPATION A LA FONCTION PROPHETIQUE DU CHRIST 81

L'Eucharistie se présente donc comme un sacrement qui engage le chrétien à l'apostolat. La participation au mystère salvifique de la mort-résurrection du Sauveur, la communion à cet événement rédempteur sans cesse mystérieusement actualisé sur nos autels est en effet de nature, ainsi que nous venons de le voir, à provoquer chez le chrétien une prise de conscience de ses responsabilités apostoliques.

Sacrement de la communion cosmique et universelle, de l'unité et de la fraternité entre tous les rachetés, l'Eucharistie oblige le chrétien de dépasser les cadres étriqués d'une conception individuelle du salut. Elle donne, avec une lancinante pression, l'angoisse du salut de la création entière, qui libère le monde de son péché individuel et collectif, et lui permet de vivre la vie nouvelle, sur une terre renouvelée³⁵.

Le militant d'Action Catholique, en raison de son engagement d'ordre apostolique, est invité plus spécialement que les autres laïcs chrétiens à prolonger l'action rédemptrice du Christ Jésus par la participation à l'acte sacrificiel et cultuel dans lequel l'Eglise trouve à la fois la cause fondamentale et la réalisation plénière de sa fonction apostolique. L'action apostolique et prophétique du militant s'inscrit à l'intérieur de l'action missionnaire et prophétique de la communauté ecclésiale, action évangélisatrice qui ne saurait se concevoir tant pour le militant que

³⁵ Adalbert Hamman, o.f.m., Le Mystère du Salut, Paris, Plon, 1954, p. 260.

LA PARTICIPATION A LA FONCTION PROPHETIQUE DU CHRIST 82

pour l'Eglise elle-même qu'en liaison étroite avec le mystère eucharistique.

A l'intérieur de l'assemblée eucharistique, l'apostolat de l'Eglise atteint sa fonction suprême. Sacrement du Christ en personne, l'Eucharistie est le principe efficace de l'union des hommes avec Dieu et entre eux. A la fois source et résultat, elle est donc le suprême principe apostolique. Elle constitue le terme vers lequel, ici-bas, conduit l'effort apostolique antérieur de l'Eglise, et, de soi, elle est l'agent efficace de la transformation ultime et incessante qu'appellent l'incorporation au Christ et l'union à Dieu³⁶.

C'est donc dans l'Eucharistie que le militant d'Action Catholique puisera le dynamisme qui doit caractériser son action prophétique. Sous la poussée de ce dynamisme, il n'hésitera pas à s'offrir généreusement au Dieu qui se donne à lui dans la communion eucharistique, pour travailler à mieux faire connaître et aimer le Christ Jésus spécialement dans les milieux déchristianisés. Sa vocation prophétique qui a son fondement dans les sacrements de baptême et de confirmation, trouve ainsi son soutien et son achèvement dans la participation active au Mystère eucharistique. N'est-ce pas d'ailleurs le propre de l'Eucharistie de parfaire et de consommer ce que le baptême et la confirmation ont respectivement le rôle d'inaugurer et de réaliser³⁷?

³⁶ A. Chavasse, H. Denis, J. Frisque, R. Garnier, Eglise et apostolat, Tournai, Casterman, 1961, 4e éd., p.145.

³⁷ Cf. Paul Dabin, S.J., L'Apostolat laïque, Paris, Bloud et Gay, 1931, Nouv. éd., p. 219.

LA PARTICIPATION A LA FONCTION PROPHETIQUE DU CHRIST 83

C'est là, en effet, l'opinion de saint Thomas d'Aquin qui considère l'Eucharistie "comme la consommation de la vie spirituelle et la fin de tous les sacrements³⁸". L'Eucharistie serait ainsi le point sommet en même temps que le point central vers lequel converge tout l'univers sacramental.

Nous pouvons donc dire que le baptême et la confirmation sont "ordonnés", selon l'expression du Docteur angélique, à la participation active à la vie sacramentaire et liturgique de la communauté ecclésiale. Comment d'ailleurs le chrétien confirmé, et plus spécialement l'apôtre d'Action Catholique, pourrait-il être un témoin authentique du Christ, sans vivre le plus pleinement possible cette vie qui est propre au Corps Mystique et sans promouvoir chez les gens de son milieu une plus grande participation au mystère eucharistique? Et comme le dit le Père Tillard, mettant en parallèle le témoignage prophétique du Christ et celui du confirmé:

De même que le Christ par sa Parole et ses actions (qui sont surtout des "signes" à l'intérieur de cette Parole) a proclamé la Bonne Nouvelle devant conduire tous les hommes à rentrer dans le dynamisme de son Mystère Pascal (et par là combattre les ennemis de la Vérité); de même le fidèle confirmé ("adulte") par le témoignage de sa parole et de sa vie (elle-même "signe" de cette parole), par sa lutte aussi contre les

³⁸ Saint Thomas d'Aquin, Somme Théologique, III, quest. 73, art. 3, concl.

LA PARTICIPATION A LA FONCTION PROPHETIQUE DU CHRIST 84

forces de l'égoïsme et du péché, conduit les hommes à rentrer dans le mouvement sacerdotal de l'Eucharistie (sommet de l'initiation chrétienne)³⁹.

En conduisant ainsi les hommes au Dieu de l'Eucharistie, le militant d'Action Catholique se montre vraiment "le témoin du Christ engagé activement dans l'oeuvre ecclésiale du Salut du monde⁴⁰" car, comme le dit encore le Père Tillard, "l'Eucharistie plonge la communauté des baptisés dans le dynamisme même du mystère du Salut⁴¹."

Toutes ces considérations nous amènent donc à voir dans l'Eucharistie le sacrement qui donne au témoignage prophétique du militant d'Action Catholique toute sa plénitude et toute sa puissance de rayonnement; le sacrement qui, d'autre part, "menant à son terme le dynamisme" du baptême et de la confirmation, rend ce même militant davantage "passé en la Pâque du Christ, davantage d'Eglise, davantage uni au Père et aux frères, davantage identifié au Christ-en-acte-de-Salut, davantage le Christ en acte de sa mission⁴²". Voilà qui explique pourquoi la participation aux saints Mystères se doit d'être au coeur de toute la spiritualité qui

39 J.-M. R. Tillard, Notes de cours citées, p. 118.

40 Idem, L'Eucharistie, Pâque de l'Eglise, Paris, les Editions du Cerf, 1964, p. 236.

41 Idem, ibid., p. 231.

42 Idem, Notes de cours déjà citées, p. 126.

LA PARTICIPATION A LA FONCTION PROPHETIQUE DU CHRIST 85

anime l'action prophétique et apostolique des mouvements d'Action Catholique. C'est en effet dans cette participation à la vie sacramentaire et liturgique de l'Eglise que, plus que jamais, le militant d'aujourd'hui puisera les ressources vitales dont il a besoin pour mener à bien l'oeuvre de salut qu'il a mission de réaliser.

4. Modalités de la participation du militant à la fonction prophétique du Christ.

Ainsi que nous venons de le voir, c'est sur les potentialités surnaturelles des sacrements de baptême, de confirmation et d'Eucharistie que se fonde et s'édifie le prophétisme du chrétien. C'est en vertu de la grâce propre à chacun de ces sacrements qu'on appelle "sacrements de l'initiation chrétienne", que l'apôtre d'Action Catholique est prophète. Et il est à noter d'autre part que son pouvoir prophétique "a autant d'extension que celui de la hiérarchie" dans l'Eglise, tout en étant "d'espèce différente"⁴³. Entre le pouvoir prophétique du fidèle et celui du prêtre, il n'y a pas "une différence de degré, mais une différence de mode"⁴⁴. Il ne s'agit donc pas ici d'un pouvoir à rabais par

43 Jean-Marie R. Tillard, o.p., Le Mystère de l'Eglise, présence actuelle de la Parole de Dieu salvifique et révélatrice, Notes à l'usage des auditeurs du cours, "Pro manuscripto tantum", p. 63.

44 Jérôme Hamer, o.p., Le Fondement biblique et théologique de l'apostolat des fidèles, dans Evangeliser, no 77, mars-avril 1959, p. 417.

LA PARTICIPATION A LA FONCTION PROPHETIQUE DU CHRIST 86

rapport à l'autre, d'un pouvoir qui serait comme une sorte de résidu de l'autre.

Le fidèle n'est pas un évêque ou un prêtre en réduction avec des pouvoirs moindres. Il est autre chose. Il participe directement aux pouvoirs du Christ, mais à sa manière. La hiérarchie n'est pas une émanation de la communauté ecclésiale, ni les fidèles un degré inférieur de la hiérarchie. De part et d'autre il y a participation directe aux offices du Christ, participation selon deux branches et non selon deux degrés⁴⁵.

Même si la participation à la fonction prophétique du Christ -- ainsi que nous pourrions le dire également de la participation aux autres fonctions du Christ -- s'accomplit différemment dans le cas des fidèles et dans celui de la hiérarchie, il demeure donc que, dans l'un comme dans l'autre cas, il s'agit d'un pouvoir prophétique complet et parfait dans son ordre. La Constitution dogmatique De Ecclesia du concile Vatican II a tenu à souligner le rôle que les laïcs sont appelés à jouer en raison de leur participation à la fonction prophétique du Christ:

Le Christ, grand prophète, qui proclame par le témoignage de sa vie et la vertu de sa parole le royaume du Père, accomplit sa fonction prophétique jusqu'à la pleine manifestation de la gloire, non seulement par la hiérarchie qui enseigne en son nom et avec son pouvoir, mais même par les laïcs dont il fait pour cela également des témoins en les pourvoyant du sens de la foi et de la grâce de la parole (Cf. Actes, 2, 17-18; Apoc., 19, 10) afin que brille dans la vie quotidienne, familiale et sociale, la vertu de l'Évangile.

.....

45 J. Hamer, o.p., art. cité, p. 417.

LA PARTICIPATION A LA FONCTION PROPHETIQUE DU CHRIST 87

Tout comme les sacrements de la loi nouvelle où s'alimentent la vie et l'apostolat des fidèles préfigurent le ciel nouveau et la nouvelle terre (Cf. Apoc., 21, 1), ainsi les laïcs deviennent les héros puissants de la foi en ce qu'ils espèrent (Cf. Hébr., 11, 1) quand ils unissent, sans hésitation, à une vie animée par la foi la profession de cette même foi. Cette action évangélisatrice, c'est-à-dire cette annonce du Christ faite et par le témoignage de la vie et par la parole, prend un caractère spécifique et une particulière efficacité du fait qu'elle s'accomplit dans les conditions communes du siècle⁴⁶.

Le militant d'Action Catholique, par le fait de son engagement au sein d'un organisme d'apostolat, se rend en mesure de participer plus activement que les autres laïcs chrétiens à la fonction prophétique du Christ. D'autre part, en raison du mandat qui a été conféré par l'autorité ecclésiastique au mouvement dont il fait partie, il est autorisé, ainsi que nous l'avons signalé plus haut, à participer d'une façon officielle et formelle à la fonction prophétique de l'Eglise. Le texte de la Constitution dogmatique De Ecclesia s'exprime clairement à ce sujet:

L'apostolat des laïcs, y est-il dit, est une participation à la mission salutaire de l'Eglise: à cet apostolat, tous sont appelés par le Seigneur lui-même, en vertu du baptême et de la confirmation.

.....
Outre cet apostolat, qui concerne tous les chrétiens, les laïcs peuvent, en outre, de diverses manières, être appelés à coopérer plus immédiatement avec l'apostolat hiérarchique, à la façon de ces

46 Vatican II, La Constitution dogmatique "De Ecclesia", La Documentation Catholique, no 1440, 17 janvier 1965, col. 101 et 102.

LA PARTICIPATION A LA FONCTION PROPHETIQUE DU CHRIST 88

hommes et de ces femmes qui étaient des auxiliaires de l'apôtre Paul dans l'Évangile, et, dans le Seigneur, dépensaient un grand labeur (Cf. Phil., 4, 3; Rom., 16, 3, s.). En outre, ils ont en eux une aptitude à être assumés par la hiérarchie en vue de certaines fonctions ecclésiastiques à but spirituel⁴⁷.

On peut donc dire qu'en remplissant la tâche apostolique qui lui a été confié, le militant joue officiellement un rôle prophétique au sein du Corps Mystique. Et son témoignage prophétique, comme nous l'avons dit déjà, continue en quelque sorte celui que Jésus a rendu lors de son passage en ce monde. Ce témoignage peut revêtir des formes multiples. Le militant peut témoigner tout d'abord par l'exemple d'une vie vertueuse, d'une vie tout aiguillée sur le Christ. Il peut encore porter témoignage par les actes cultuels qu'il est appelé à poser quand il prend une part active aux célébrations liturgiques et sacramentelles de l'Eglise. Il témoigne enfin par l'exercice de l'apostolat direct selon la forme qu'il a adoptée à l'intérieur de l'organisme d'Action Catholique dont il est membre⁴⁸.

Ce témoignage apostolique et prophétique du militant d'Action Catholique, comme il nous a été donné de le constater précédemment, se fonde initialement sur le caractère

47 Vatican II, La Constitution dogmatique "De Ecclesia", La Documentation Catholique, art. cité, col. 100.

48 Un plus ample développement sera accordé à ces diverses formes de témoignage au cours du prochain chapitre.

LA PARTICIPATION A LA FONCTION PROPHETIQUE DU CHRIST 89

baptismal, puis spécialement sur le caractère chrismal de la confirmation. Le premier en "constitue le fondement éloigné", le second, "pouvoir actif et social, en est le fondement prochain"⁴⁹. C'est pourquoi l'on peut dire que l'oeuvre apostolique de l'Action Catholique repose spécifiquement sur le caractère de ce second sacrement. Est-ce à dire qu'il faille désigner la confirmation comme le sacrement de l'Action Catholique? Voyons la réponse que le Père Tillard donne à cette question:

Sans faire de la confirmation, dit-il, un sacrement qui serait comme une sorte "d'ordination en vue de l'Action Catholique", il faut quand même affirmer que celle-ci a dans le caractère chrismal et la grâce chrismale son fondement. C'est un nouveau "mandat" de la hiérarchie (et non le sacrement lui-même) qui constituera formellement l'Action Catholique, au sein des témoignages chrétiens, à son rang, à côté de l'apostolat missionnaire et du martyre⁵⁰.

Dans le prolongement de la même ligne de pensée, ce pouvoir spirituel que l'on appelle communément, à la suite de l'apôtre Pierre, le sacerdoce royal des fidèles⁵¹, parce que dérivant du caractère et de la grâce propre au baptême

49 Michel Doran, o.p., L'Action catholique, Nature et structures, Ottawa-Montréal, Les Editions du Lévrier, 1945, p. 45.

50 Jean-Marie R. Tillard, o.p., Leçons sur le baptême et la confirmation, sacrements de l'entrée du fidèle dans l'Eglise du Christ, Notes à l'usage des auditeurs du cours, "Pro manuscripto tantum", p. 120.

51 Cf. 1 Pierre, 2, 9.

LA PARTICIPATION A LA FONCTION PROPHETIQUE DU CHRIST 90

et à la confirmation, sert également d'assise à l'Action Catholique:

L'Action catholique, écrit M. Ferland, est articulée sur le sacerdoce laïque, d'où elle tire sa consistance et sa vigueur, d'où elle puise sa force d'expansion et sa fécondité. Privée de ce point d'appui, isolée de cette assise divine, comme une armée séparée de sa base d'opération, elle serait destinée à un lamentable échec.

Appuyée sur le caractère chrismal, rejaillissement de l'onction substantielle de l'Homme-Dieu, elle prend racine dans le Christ lui-même et s'alimente aux sources très pures de la grâce d'union⁵².

Ce sacerdoce des fidèles qui se présente en effet comme une participation au sacerdoce royal et prophétique du divin Sauveur, peut devenir un puissant réconfort pour le militant aux prises avec les difficultés inhérentes à la mission qu'il a choisi d'assumer. La pensée qu'il travaille ainsi en union étroite avec le Christ Prophète est certainement de nature à soutenir ses efforts dans la poursuite de son idéal apostolique. Muni en outre de cette grâce chrismale que l'on peut considérer comme étant la grâce d'état par excellence de l'apôtre laïc⁵³, il est en mesure de jouer, au plan apostolique, un rôle de première importance dans le champ d'action qui lui est réservé.

52 Auguste Ferland, p.s.s., Le Sacerdoce laïque, fondement de l'Action catholique, Montréal, Grand Séminaire, 1936, p. 14.

53 Cf. Michel Doran, o.p., op. cit., p. 48, 50 et 51.

LA PARTICIPATION A LA FONCTION PROPHETIQUE DU CHRIST 91

L'Eucharistie, pour sa part, vient parfaire tout cet ensemble de potentialités d'ordre surnaturel sur lesquelles le militant peut compter pour remplir efficacement son rôle prophétique. Elle lui vient en aide pour qu'il puisse tirer le meilleur parti possible de ces potentialités et les faire fructifier au centuple, selon la recommandation du divin Prophète de l'Évangile⁵⁴. Elle est l'aliment par excellence qui le nourrit surnaturellement et le rend fort dans l'affrontement des difficultés qui pourraient entraver la marche de l'oeuvre qu'il a entreprise. Elle suscite chez lui cette ardeur qui l'entraîne dans la poursuite de son idéal de militant; elle remplit son coeur de cette charité qui doit animer toute son action apostolique. La participation aux saints Mystères est en outre de nature à provoquer chez lui le désir d'adhérer le plus possible au Christ et à son Eglise pour être mieux à même de coopérer à l'oeuvre missionnaire et salvatrice du Corps Mystique. Le sacrement de l'Eucharistie se présente somme toute comme le moyen tout indiqué pour assurer la fécondité et l'épanouissement du ministère prophétique du militant d'Action Catholique.

54 Cf. Luc, 8, 8.

CHAPITRE IV

LE TEMOIGNAGE PROPHETIQUE DU MILITANT D'ACTION CATHOLIQUE

Le militant d'Action Catholique, c'est un chrétien qui s'est personnellement engagé, au sein d'un organisme mandaté par l'autorité ecclésiastique, à communiquer le Christ à ses frères de labeur et, et plus que tout autre laïc, à rendre témoignage de Celui qu'il a choisi de servir en qualité d'apôtre. Il est de ceux qui ont pleinement compris que la grâce du baptême et celle de la confirmation spécialement mettent le chrétien en demeure de témoigner de son adhésion au Christ. Prenant ainsi conscience de la responsabilité apostolique qui lui incombait, il a voulu répondre le plus adéquatement possible à l'initiative divine en remplissant en plénitude son rôle de témoin du Christ, soit dans ses paroles, soit dans ses actes. Son témoignage de vie chrétienne, le militant d'Action Catholique peut en effet le produire tantôt par la voie explicite d'une transmission verbale, tantôt par la voie implicite, mais non moins authentique, de l'exemple vécu.

Il exerce alors pour ainsi dire une fonction prophétique qu'il est important de bien comprendre, afin d'en mieux apprécier la valeur au plan apostolique. Ce rôle prophétique joué par nos militants contemporains dans le témoignage qu'ils rendent au sein du nouveau Peuple de Dieu, il

convient en premier lieu d'en étudier la portée à la lumière des textes bibliques. C'est pourquoi nous jetterons tout d'abord un regard sur le témoignage laissé par la communauté vivante de l'Eglise primitive avant de passer aux considérations que nous avons l'intention d'émettre au sujet de ce témoignage particulier, de ce témoignage authentiquement chrétien que le militant d'Action Catholique se doit de porter à l'intérieur même de son milieu de vie.

1. Le témoignage des membres de l'Eglise primitive, prototype du témoignage chrétien.

Parmi les écrits néo-testamentaires, le Livre des Actes des Apôtres, les Epîtres et même l'Apocalypse apparaissent particulièrement révélateurs quant à l'existence, au sein de l'Eglise naissante, d'une double préoccupation religieuse: celle de transmettre une Tradition sacrée dont tous et chacun ont conscience d'être les dépositaires et celle de porter un témoignage conforme à cette même Tradition, un témoignage vivant et exemplaire tout empreint de l'esprit du Christ. Nous savons d'ailleurs que c'est du Christ lui-même que le premier noyau de la chrétienté avait reçu la mission essentielle de rendre témoignage de la résurrection et même de toute la vie terrestre du divin Sauveur, comme le rapporte saint Luc au premier chapitre du Livre des Actes: "Vous serez alors mes témoins à Jérusalem,

dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'aux confins de la terre¹."

C'est pourquoi le Livre des Actes nous présente les Apôtres et les premiers chrétiens comme étant non seulement des témoins oculaires des agirs du Christ, de sa passion et de sa résurrection, mais surtout des témoins officiellement établis et mandatés par Dieu pour rendre témoignage du salut apporté aux hommes par le divin Rédempteur. Dans le discours qu'il prononça chez le centurion Corneille, l'apôtre Pierre, parlant du Christ, s'exprimait ainsi:

Nous sommes témoins de tout ce qu'il a fait dans le pays des Juifs et à Jérusalem. Lui qu'ils ont suspendu au gibet, Dieu l'a ressuscité le troisième jour et lui a donné de se manifester, non à tout le peuple, mais aux témoins que Dieu avait choisis d'avance, à nous qui avons mangé et bu avec lui après sa résurrection d'entre les morts; et il nous a enjoint de prêcher au peuple et d'attester qu'il est, lui, le juge établi par Dieu pour les vivants et pour les morts. C'est de lui que tous les prophètes rendent ce témoignage que quiconque croit en lui recevra, par son nom, la rémission de ses péchés².

Pleinement conscients de leur responsabilité en regard de ce mandat divin, les Apôtres ainsi que les premiers chrétiens, ne pouvaient se soustraire à la nécessité pour eux de rendre témoignage du Christ Jésus. "Nous ne pouvons pas, de dire Pierre et Jean devant le Sanhédrin, nous ne

1 Actes, 1, 8.

2 Ibid., 10, 39-43.

pouvons pas, quant à nous, ne pas publier ce que nous avons vu et entendu³." Témoins oculaires des faits et gestes de leur divin Maître, et en particulier de sa glorieuse résurrection, ils se faisaient en effet une obligation d'en rendre témoignage toutes les fois que l'occasion se présentait. "Dieu l'a ressuscité, ce Jésus; nous en sommes tous témoins⁴", d'affirmer le chef de la chrétienté naissante dans le discours qu'il prononça au matin de la Pentecôte. Saint Paul dira à son tour dans son grand discours inaugural prononcé à Antioche: "Dieu l'a ressuscité; pendant de nombreux jours, il est apparu à ceux qui étaient montés avec lui de Galilée à Jérusalem, ceux-là mêmes qui sont maintenant ses témoins auprès du peuple⁵."

Comme nous l'avons mentionné plus haut, les premiers chrétiens étaient pleinement conscients d'être les dépositaires de la Tradition chrétienne, c'est-à-dire du message évangélique tel que transmis par Jésus à ses Apôtres et, par ses Apôtres, à toute la chrétienté. Garder cette Tradition apparaissait aux chefs de l'Eglise primitive comme la grande responsabilité, l'obligation majeure qui incombait à tous ceux qui voulaient se considérer de fidèles adeptes du Christ.

3 Actes, 4, 20.

4 Ibid., 2, 32.

5 Ibid., 13, 30-31.

Dans sa seconde épître aux Thessaloniens, saint Paul insiste particulièrement sur ce point: "Frères, dit-il, tenez bon, gardez fermement les traditions que vous avez apprises de nous, de vive voix ou par lettre⁶."

D'autre part, cette Tradition, cette "paradosis" que tous les chrétiens avaient mission de garder comme un dépôt sacré devait, pour être ainsi conservée, être communiquée fidèlement à des hommes de Dieu pouvant à leur tour transmettre à d'autres le message évangélique et traditionnel de l'Eglise. "Ce que tu as appris de moi sur l'attestation de nombreux témoins, de dire saint Paul à Timothée, confie-le à des hommes sûrs, capables à leur tour d'en instruire d'autres⁷." Nous sommes donc ici en présence de cette transmission authentique et vivante de la Révélation par voie orale. Et ce témoignage verbal, comme le laissent entendre les textes que nous avons cités, constituait vraiment un aspect essentiel de la vie chrétienne au sein de l'Eglise naissante. "C'est de cette fonction fondamentale de conservation fidèle de la Parole et de témoignage, nous dit le Père Congar, que découlent, en deçà même de la fonction de 'définition', les actes de 'didachè' (enseignement) et 'parénèse' ou

6 2 Thessaloniens, 2, 15.

7 2 Timothée, 2, 2.

'paraclèse' (exhortation pastorale)⁸." Grâce à cette prédication kérygmaticque dispensée par les Apôtres et leurs disciples qui, en toute occasion, et souvent même "dans les synagogues des Juifs⁹", annonçaient "la parole de Dieu avec assurance¹⁰", la jeune chrétienté accusait un développement rapide.

Ce témoignage verbal de foi au Christ n'aurait sans doute pas connu de tels succès s'il n'avait été accompagné du témoignage de la vie exemplaire menée par tous ces fervents adeptes de la première communauté chrétienne. Leur vie en accord avec les enseignements évangéliques donnait force et poids à leur témoignage. S'adressant aux Corinthiens, saint Paul croit opportun de signaler cette fermeté qu'a pris en eux le témoignage rendu au Christ:

Je ne cesse, dit-il, de rendre grâce à Dieu à votre sujet pour la grâce de Dieu qui vous a été donnée dans le Christ Jésus. En lui, en effet, vous avez été comblés de toutes les richesses, toutes celles de la parole et toutes celles de la science, à raison même de la fermeté qu'a pris en vous le témoignage du Christ¹¹.

8 Yves M.-J. Congar, o.p., Si vous êtes mes témoins, Paris, Les Editions du Cerf, 1959, 2e éd. revue, p. 98.

9 Actes, 13, 5.

10 Ibid., 4, 31.

11 1 Corinthiens, 1, 4-6.

C'est encore avec une fermeté qui étonnait les sanhédrines et les membres des autres tribunaux où ils eurent à comparaître, que les Apôtres et les premiers chrétiens témoignaient du salut apporté à l'homme par Celui "que Dieu a exalté par sa droite le faisant Chef et Sauveur, afin d'accorder par lui à Israël la repentance et la rémission des péchés¹²".

S'ils se montraient ainsi forts et courageux dans leur témoignage, c'est que l'Esprit-Saint était toujours avec eux pour les soutenir, pour témoigner en quelque sorte avec eux, comme l'exprime l'auteur des Actes à la suite de la parole que nous venons de citer: "Nous sommes témoins de ces choses, continue-t-il, nous, et l'Esprit Saint que Dieu a donné à ceux qui lui obéissent¹³." C'est encore ce même Esprit divin qui les inspire dans les réponses qu'ils jugent à propos de donner à leurs accusateurs. Dans le cas du diacre Etienne, par exemple, l'écrivain sacré nous dit que les Juifs ne purent poursuivre longtemps la discussion avec lui parce qu'"ils n'étaient pas de force à tenir tête à la sagesse et à l'Esprit qui le faisait parler¹⁴".

12 Actes, 5, 31.

13 Ibid., 5, 32.

14 Ibid., 6, 10.

En raison de leur témoignage, "ces hommes qui avaient voué leur vie au nom de notre Seigneur Jésus-Christ¹⁵", furent souvent victimes de la persécution, de l'emprisonnement et de mauvais traitements. Ce fut le cas, entre beaucoup d'autres, de saint Paul qui fut lapidé à Lystres par des Juifs venus d'Antioche et traîné ensuite hors de la ville parce qu'on l'avait cru mort¹⁶. Dans une autre circonstance, ce même apôtre ainsi que son compagnon Silas subirent à Philippes l'épreuve de l'emprisonnement après avoir été battus de verges¹⁷. Tout comme son divin Maître, il devra à son tour endurer l'insulte du soufflet devant les membres du Sanhédrin¹⁸. La nuit suivante, nous voyons que le Seigneur lui-même daigna apparaître à l'Apôtre pour confirmer le beau témoignage que celui-ci venait de lui rendre et l'assurer de son appui dans les autres épreuves qui l'attendaient: "Courage! lui dit-il. De même que tu as rendu témoignage de moi à Jérusalem, ainsi faut-il encore que tu témoignes à Rome¹⁹."

Nul doute que saint Paul se considéra dès lors comme déjà orienté sur cette voie qui le conduira au suprême

15 Actes, 15, 26.

16 Cf. Ibid., 14, 19.

17 Cf. Ibid., 16, 19-24.

18 Cf. Ibid., 23, 2-5.

19 Ibid., 23, 11.

témoignage dont il avait lui-même mentionné les mérites quelques jours auparavant en parlant du diacre Etienne comme du témoin par excellence, du témoin qui n'avait pas hésité à sceller dans son sang le témoignage verbal dans lequel il venait de proclamer sa foi dans le Christ Jésus²⁰.

Les auteurs sacrés, comme nous le savons, se sont servis du terme grec "marturion" pour désigner ce témoignage par excellence qu'est le sacrifice de la vie comme preuve authentique de fidélité au Christ et à son message. Dès les premiers siècles de l'Eglise, en effet, on appela "martyrs" les chrétiens qui n'hésitèrent pas à sacrifier leur vie pour confirmer leur foi dans la doctrine du divin Maître; ils étaient vraiment les témoins du Christ par excellence, et leur témoignage revêtait en outre ce caractère particulier d'avoir été scellé dans leur propre sang.

Cette même appellation, nous la retrouvons à plusieurs endroits dans l'Apocalypse pour désigner ceux qui ont versé leur sang en témoignage de leur foi. L'auteur de ce livre à la fois mystérieux et prophétique ayant rédigé son texte à une époque où la jeune Eglise du Christ venait d'être décimée par une persécution sanglante -- celle de Domitien probablement ou encore celle de Néron -- nous pouvons supposer qu'en employant cette appellation, il avait en vue

20 Cf. Actes, 22, 20.

le sens particulier en voie d'être consacré par la communauté chrétienne. Quand il nous parle de sa vision des "âmes de ceux qui furent égorgés pour la parole de Dieu et le témoignage qu'ils avaient rendu²¹" ou encore de la grande Cité de Rome, cette prostituée qui "se saoulait du sang des saints et du sang des martyrs de Jésus²²", nous ne pouvons pas nous empêcher de penser que le témoignage multiplié du sang versé en raison du "Credo" chrétien, était déjà regardé à cette époque comme le témoignage le plus irrécusable de l'adhésion au Christ et à son Eglise.

A la suite de ces considérations sur le témoignage porté par les membres de la communauté chrétienne primitive, il est facile de constater que le témoignage verbal et le témoignage de la vie s'unifient au point de n'être que deux aspects d'une même réalité ecclésiale. Saint Paul ne disait-il pas aux Thessaloniens:

Notre Evangile ne s'est pas présenté à vous en paroles seulement; il s'accompagnait d'oeuvres de puissance, de l'action de l'Esprit Saint et d'une assurance absolue. De fait, vous savez comment nous nous sommes comportés au milieu de vous pour votre service. Et vous, vous vous êtes mis à nous imiter, nous et le Seigneur, en accueillant la Parole, parmi bien des tribulations, avec la joie de l'Esprit Saint: vous êtes ainsi devenu un modèle pour tous les croyants de Macédoine et d'Achaïe²³.

21 Apocalypse, 6, 9.

22 Ibid., 17, 6.

23 1 Thessaloniens, 1, 5-7.

Rien de plus frappant que ce parallélisme du témoignage de la parole et du témoignage de la foi vécue chez ces chrétiens aux prises avec les persécutions qui assaillaient la jeune Eglise du Christ. Ces premiers chrétiens avaient conscience d'être les gardiens d'une Tradition qu'ils jugeaient de leur devoir de défendre tant par leurs actes que par leurs paroles, fût-ce même au prix de leur vie. Voyant en cela la réalisation des saintes Ecritures et l'occasion de prouver leur fidélité à Jésus, ils manifestaient paradoxalement leur joie au milieu des ennuis causés par les interventions tyranniques du Sanhédrin ou du pouvoir impérial: geste sublime qui n'était pas sans provoquer l'étonnement et même l'admiration des chefs politiques de l'époque.

2. Le témoignage de la parole chez le militant.

Le témoignage que tout chrétien se doit de porter à l'heure actuelle dans son milieu de vie, n'est guère différent dans son essence du témoignage porté autrefois par membres de l'Eglise apostolique. Parlant de la conservation de la Parole de Dieu chez les premiers chrétiens et de leur témoignage à l'endroit du Christ, le Père Congar ajoute le commentaire suivant:

Les fidèles sont aussi le "sujet", tous collectivement et chacun personnellement en tant qu'il est membre vivant du tout, la personne responsable de cette conservation et de ce témoignage. La foi leur

a été confiée au baptême, comme un dépôt scellé par le Saint-Esprit; ils en sont devenus responsables en même temps qu'ils recevaient la grâce et le pouvoir d'être fidèles²⁴.

La grâce baptismale et celle de la confirmation en particulier sollicitent donc le chrétien d'aujourd'hui à témoigner à son tour de la Révélation du Dieu vivant, de ce Dieu qui nous a aimés jusqu'au point de nous donner son Fils unique²⁵. "Ainsi, tout laïc, en vertu des dons qui lui ont été faits, constitue un témoin et en même temps un instrument vivant de la mission de l'Eglise elle-même, 'à la mesure du don du Christ' (Ephés., 4, 7)²⁶." Comme les chrétiens de l'Eglise primitive, il est en son pouvoir de communiquer l'esprit du Christ à ceux qui l'entourent, de les inviter à pénétrer toujours plus avant dans la compréhension de cette grande réalité divine qu'est le mystère du salut. La communication de la foi devient même pour lui une obligation d'ordre évangélique. C'est dans l'intention de remplir cette obligation le plus adéquatement possible que le militant s'engage à coopérer avec la hiérarchie dans l'accomplissement de la mission prophétique de l'Eglise.

24 Y. M.-J. Congar, Si vous êtes mes témoins, p. 99.

25 Cf. 1 Jean, 4, 9-10.

26 Vatican II, La Constitution dogmatique "De Ecclesia", dans La Documentation Catholique, no 1440, 17 janvier 1965, col. 100.

Pour être fécond, le témoignage de la parole doit d'abord être une manifestation sensible de l'éternelle vérité, l'expression d'une vie intérieure authentiquement chrétienne; il faut en outre qu'il soit livré avec simplicité et sans calcul.

Le témoin communique aux autres, non pas sa propre conviction ni ses lumières personnelles, mais la vérité et la charité de Dieu, la seule qui soit capable de nous sauver. Le témoignage ne constitue jamais une contrainte avilissante, mais une invitation singulièrement éloquente. Le vrai témoin fait, comme le Christ, preuve de pur spiritualisme et de pur dévouement. Il ne fait pas effort pour conquérir, mais pour libérer, étant devenu lui-même libre par son adhésion non forcée. Il invite à réfléchir et à reconnaître. La violence lui répugne, surtout lorsqu'elle est camouflée. Le témoignage sera d'autant plus impressionnant et plus entraînant qu'il sera plus désintéressé dans ses intentions²⁷.

Le militant d'Action Catholique, plus que tout autre laïc chrétien, se doit de porter un témoignage dépouillé de toute artificialité, s'il veut que ce dernier soit pleinement valable et puisse produire tous les fruits que l'on est en droit d'en attendre. Son témoignage ne sera vraiment persuasif qu'à la condition d'être l'expression d'une réelle valeur intérieure. La valeur d'un témoignage est en fonction de la valeur intérieure de celui qui le rend. " Ce serait une erreur, non imaginaire, de vouloir annoncer le Christ sans vivre de son amour compréhensif et accueillant

27 G. Philips, Pour un christianisme adulte, Tournai, Casterman, 1962, p. 37 et 38.

LE TÉMOIGNAGE PROPHÉTIQUE DU MILITANT . 105

pour les hommes²⁸." Ce message évangélique au sujet duquel Jésus a demandé à ses disciples de porter témoignage, le militant doit comprendre qu'il lui faut l'incarner dans sa vie personnelle, familiale et sociale, s'il veut faire vivre le Christ dans tous les milieux qu'il fréquente.

La grâce de croissance surnaturelle qui lui a été octroyée à sa confirmation, l'a rendu apte à fournir ce témoignage d'authenticité chrétienne. Il s'agit en effet ici d'une grâce de maturité, de cette maturité spirituelle

dans laquelle l'homme en possession de tous ses moyens se sent enfin maître de lui-même, capable enfin de s'affirmer et de rayonner; grâce d'une vie adulte qui arrache l'individu à l'unique préoccupation de lui-même pour le tourner vers les autres. En climat chrétien, cet âge adulte conduira le fidèle au témoignage, au fait de proclamer par tout lui-même et tous ses actes la vérité de l'Évangile²⁹.

Toutefois, ce témoignage d'une existence vécue en conformité avec le message évangélique proclamé n'est pas sans exiger de la part du militant un effort de générosité toujours renouvelé. Car, si l'Esprit-Saint, comme dans le cas des prophètes de l'Ancienne Alliance et des didascales des premiers temps du christianisme, daigne inspirer l'apôtre

28 Mgr Renard, Fidélité au Christ et présence au monde, Desclée de Brouwer, p. 181.

29 Jean-Marie R. Tillard, o.p., Dans le sillage de la vie sacramentaire, Dans Dimensions ecclésiales des états de perfection, Donum Dei, Cahier no 4, Ottawa, Conférence Religieuse Canadienne, 1962, p. 68.

dans l'expression de son témoignage chrétien, il ne saurait vouloir opérer seul tout le travail. Le militant a compris que son sacerdoce de baptisé et de confirmé le mettait en demeure d'autre part d'accomplir tout ce qui était en son pouvoir pour "assurer la présence de l'esprit évangélique au contact immédiat des hommes qu'il côtoie³⁰". Le sacerdoce royal des fidèles implique en effet, ainsi que nous l'avons signalé au chapitre précédent, des exigences d'ordre apostolique.

Notre sacerdoce nous oblige à prendre des initiatives pour communiquer l'Évangile à nos frères. Nous avons reçu la charge du témoignage chrétien. Comment notre communauté sacerdotale oserait-elle offrir son oblation, si elle ne faisait pas tout ce qui est en son pouvoir pour que l'humanité apprenne à connaître le message du Christ et à le vivre pour que sa vie soit agréable à Dieu³¹.

N'est-ce pas d'ailleurs cette conséquence apostolique découlant du sacerdoce universel des chrétiens, ce devoir de transmettre aux autres le message évangélique, que le chef de la chrétienté naissante désire souligner quand il déclare aux fidèles de la Dispersion que c'est "pour annoncer les louanges de Celui qui (les) a appelés des ténèbres à son admirable lumière" qu'il leur a été donné de constituer

³⁰ René Carpentier, S.J., La Vie religieuse au coeur du peuple de Dieu, dans Christus, no 26, avril 1960, p. 168.

³¹ Mgr de Smedt, Le Sacerdoce des fidèles, Desclée de Brouwer, 1961, p. 29.

"une race élue, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple acquis³²"?

Faire connaître le message du Christ à tous ceux qui auraient besoin de cette lumière vivifiante pour avancer plus allègrement sur la voie qui conduit à la Vie éternelle, voilà bien l'oeuvre prophétique que tout militant d'Action Catholique particulièrement entend poursuivre dans le monde qui l'entoure. Son engagement apostolique répond à une nécessité des temps présents au plan religieux. Dans une de ses lettres pastorales, Mgr de Smedt rappelle à ses diocésains ce devoir impérieux que tout chrétien d'ailleurs est appelé à remplir en ce qui concerne l'annonce de l'Évangile. "Notre mission, dit-il, est de proclamer le message salvifique et d'annoncer que Dieu est amour, qu'il a envoyé son Fils, que celui-ci est ressuscité et que son Esprit demeure parmi nous³³." Plus loin, il ajoute:

Nous manquons au plus élémentaire de nos devoirs si, par notre silence, nous laissons échapper l'occasion opportune de communiquer ne fût-ce qu'une parcelle de ce message d'amour. De ceci les premiers chrétiens étaient intimement conscients. Ils se sentaient responsables du témoignage et obligés de parler du Verbe, et d'affirmer la résurrection et la descente du Saint-Esprit³⁴.

32 1 Pierre, 2, 9.

33 Mgr de Smedt, op. cit., p. 32.

34 Idem, ibid.

Le militant qui vit vraiment sa foi ne saurait s'empêcher de l'exprimer verbalement chaque fois qu'il y a lieu de le faire. L'esprit apostolique qui l'anime l'incite même à rechercher les occasions de donner un tel témoignage. "Ce serait une erreur, affirme Mgr Renard, de vouloir aimer les hommes de la charité du Christ, sans leur annoncer le Christ de la charité. Le plus grand amour que l'on puisse porter aux hommes, c'est de leur révéler Jésus, Fils de Dieu et Sauveur des Hommes³⁵."

Dans le contexte du monde actuel, le message évangélique a besoin plus que jamais de diffuseurs éclairés et convaincus. Multiples sont les milieux où le laïc militant d'Action Catholique devient l'homme tout désigné pour y accomplir un travail apostolique. Certains milieux et certaines situations, en effet, restent peu accessibles aux interventions pastorales du clergé. C'est alors que le concours du laïc chrétien s'avère indispensable et irremplaçable pour y porter la lumière et la vie.

C'est pour cela que l'Eglise fait appel à ses membres vivant dans le monde, (...) pour que par leur entremise le témoignage atteigne de fait ses destinataires. Seuls les laïcs peuvent lui garantir la liberté de parole dont elle a besoin, et se servir de la même liberté pour faire pénétrer l'Évangile là où sans eux il ne serait jamais entendu. La mission essentielle de l'apôtre laïc lui interdit de

35 Mgr Renard, op. cit., p. 181.

se taire. "L'Eglise du silence" est réellement privée de ses droits élémentaires³⁶.

"Il est clair, affirme d'autre part le Père Congar, que le témoignage ou l'enseignement de la foi donné ainsi par des laïcs peut avoir une efficacité apostolique à certains égards plus grande encore que la parole proposée par des clercs³⁷." Par la suite, l'auteur de ces lignes explique ainsi sa pensée:

Les laïcs, dit-il, sont supposés, s'ils parlent de Dieu, en parler parce qu'ils y croient. Leur parole pourrait avoir quelque chose de plus prophétique. De plus, mêlés au mouvement du monde, ils participent plus que les clercs à ses vibrations. Les expressions de la foi qu'ils proposent au plan culturel ou à celui des engagements humains inspirés par la foi, ont parfois moins d'équilibre, mais souvent plus de vie et de sève, plus de "ton" aussi, que celles produites par les clercs³⁸.

De la part du militant d'Action Catholique, la transmission de la parole vivante peut s'opérer sous différentes formes. Elle peut se présenter sous la forme d'un enseignement systématique: catéchèses, cours de théologie, conférences spirituelles; ce qui suppose alors de sérieuses connaissances dans les domaines biblique, catéchétique, théologique et ascétique. Dans le cas de la catéchèse, il faudrait que le militant ait acquis en outre une formation pédagogique

36 G. Philips, op. cit., p. 114.

37 Y. M.-J. Congar, Si vous êtes mes témoins, p. 119.

38 Idem, ibid., p. 120.

appropriée afin d'être en mesure de communiquer les vérités fondamentales de la Révélation d'une manière à la fois vivante et vitale, pour que le catéchisé en vive pleinement dans toutes les situations de son existence. Il s'agit là surtout de mieux faire connaître Dieu en le présentant comme quelqu'un à aimer, de provoquer une réponse d'amour à l'endroit de ce Dieu qui "nous a aimés le premier"³⁹ et qui nous a aimés jusqu'au point d'envoyer "son Fils unique dans le monde afin que nous vivions par lui"⁴⁰.

L'enseignement catéchétique se révèle ainsi un moyen de première valeur au plan de l'action catholique. "Il y a des catéchistes d'enfants et d'adultes qui, par leur fidélité personnelle à l'Évangile, donnent à leur parole une force de pénétration remarquable. Educateurs de toute leur âme, ils suscitent les plus beaux types d'humanité et de sainteté"⁴¹. Le militant d'Action Catholique peut fort bien être de ceux-là; il lui est alors donné d'accomplir une fonction prophétique et de porter à l'égard du message proclamé par le Christ un témoignage de la plus grande importance.

Nous pouvons remarquer d'autre part que nombre de laïcs, à l'heure actuelle, n'hésitent pas à se livrer à des

39 1 Jean, 4, 19.

40 Ibid., 4, 9.

41 G. Philips, op. cit., p. 69.

études théologiques qui leur permettent par la suite de dispenser un enseignement du même ordre. A tous les niveaux de l'enseignement, et même au niveau universitaire, le militant chrétien peut rendre un grand service à l'Eglise en se faisant porteur du message évangélique:

L'intellectuel, qui ne porte pas la soutane, n'est pas seulement autorisé à parler: il en a le devoir impérieux. S'il remplit ce devoir sans arrière-pensée, il rendra à la communauté un service apprécié en vue de la promotion chrétienne générale. Dans cette problématique qui engage la vie d'un grand nombre, sinon de tous, il n'est pas téméraire d'attendre du Saint-Esprit une effusion charismatique, nullement réservée aux membres du clergé⁴².

Plusieurs intellectuels laïcs se sont même acquis un renom international dans l'expression de leurs connaissances d'ordre théologique, soit par la publication d'ouvrages, soit par les cours et les conférences qu'ils ont donnés en divers pays. Nous pourrions mentionner ici entre beaucoup d'autres les noms d'Etienne Gilson, de Joseph Folliet, de Jacques Maritain, de Jean Guitton, de Gustave Thibon et de Gabriel Marcel.

Le militant catholique peut encore rendre service à la cause de l'Eglise en communiquant à tous, sous forme de volumes ou d'articles publiés dans les revues et les journaux, les fruits de sa propre expérience dans l'exercice de

42 G. Philips, op. cit., p. 71.

l'apostolat chrétien⁴³. Le militant qui serait doué d'un réel talent littéraire pourrait encore, à l'instar d'un Bernanos, d'un Claudel, d'un Péguy, d'un Mauriac, d'un Ghéon ou d'un Daniel-Rops, produire des oeuvres d'inspiration chrétienne et livrer ainsi un témoignage de la plus haute importance sur le plan apostolique. La radio, le cinéma et la télévision se présentent à leur tour comme de puissants éléments de diffusion que le militant d'Action Catholique est en droit d'utiliser à l'occasion pour contrebalancer quelque peu l'influence nocive d'émissions et de représentations qui ne sont pas toujours recommandables. Ce même militant peut encore être apôtre en exerçant une influence stimulante au sein même de l'organisme d'apostolat dont il fait partie.

Parmi les autres moyens à la disposition de celui qui désire faire oeuvre salvifique en portant verbalement témoignage de sa foi, nous pouvons indiquer le dialogue, l'exhortation et les conseils donnés avec discrétion. "Le chrétien qui propose à ses enfants ou à ses concitoyens, qu'ils soient ou non ses subordonnés, une parole sincère d'édification, s'acquitte pour sa part de la mission prophétique de l'Eglise⁴⁴." Et son action d'ordre prophétique

43 Il nous vient présentement à l'esprit l'exemple de M. Claude Ryan, actuel directeur du journal Le Devoir de Montréal.

44 G. Philips, op. cit., p. 69.

aura d'autant plus d'efficacité qu'il possédera à un haut degré la foi et la science de la foi. Pour assurer cette efficacité apostolique, ajoutons ici qu'il est de toute nécessité d'autre part que le militant accomplisse son travail d'action catholique en communion avec la hiérarchie⁴⁵. Sans cette condition, son oeuvre ne saurait vraiment produire les résultats qu'on serait en droit d'en attendre au plan surnaturel, parce qu'alors elle ne saurait être bénie de Dieu.

3. Le témoignage de la vie chez le militant.

Ce prophétisme extérieur dont nous venons d'esquisser le tableau, ne pourrait de plus s'épanouir en plénitude, s'il n'était le reflet du prophétisme intérieur. Le témoignage verbal qui ne s'harmoniserait pas avec le témoignage de la vie manquerait certainement d'authenticité. Il est de toute nécessité d'autre part que les actes du témoin soient pénétrés de l'esprit et de la vie du Christ pour être véritablement féconds. C'est à cette condition seulement que le témoignage de la vie peut devenir une prédication, et une prédication d'autant plus éloquente que ce même témoignage sera plus sincère, qu'il sera l'écho fidèle d'un christianisme intégralement vécu.

⁴⁵ Ce point sera développé plus largement au prochain chapitre.

Il incombe aux chrétiens, dit le Père Congar, de réaliser dans leur vie personnelle, dans leurs activités et dans leurs communautés, des signes ou des paraboles du Royaume de Dieu qui aient une valeur d'appel à la conversion: non seulement à celle des hommes du dehors mais à la leur propre et à celle des autres chrétiens. Bref, il incombe à tous les chrétiens de coopérer à faire que l'Eglise soit au milieu du monde une puissance d'évangélisation. Evangélisation, c'est-à-dire mise en présence du fait de Jésus-Christ, de son appel, de son action libératrice. Evangéliser, ce n'est pas seulement prêcher le dogme et obtenir l'adhésion d'un homme qui désormais viendra à la messe; c'est introduire Jésus-Christ et ses exigences souveraines dans la vie des hommes, leur vie réelle, ordinaire, et quotidienne, comme celle des moments où ils se trouvent affrontés à de grandes et difficiles options⁴⁶.

On résiste difficilement à l'influence d'une âme d'où rayonne une foi bien vivante, à l'ascendant d'un cœur débordant de charité. "Le témoignage le plus silencieux, s'il est authentique, est aussi criant qu'une parole pour proclamer que Jésus-Christ est vivant dans l'Eglise⁴⁷." Les personnes vivant dans l'entourage d'une âme dont l'attitude exprime la mise en pratique des vertus évangéliques, ne peuvent qu'être favorablement impressionnées; elles peuvent même être stimulées à adopter une conduite semblable à la sienne. C'est pourquoi, comme le constate Mgr de Smedt,

46 Yves M.-J. Congar, o.p., Si vous êtes mes témoins, p. 117-118.

47 René Girault, Pour un catholicisme évangélique, Paris, Les Editions Ouvrières, 1960, p. 66.

ce doit devenir chez nous une préoccupation constante, de traduire dans nos attitudes l'idéal du Christ et de rayonner la splendeur du Seigneur notre Dieu. L'Évangile doit être dans toute notre vie. Ce n'est que de cette manière que notre message sera valable et que notre vie plaira au Christ et à Celui qui l'a envoyé⁴⁸.

C'est donc par son être tout entier que le militant d'Action Catholique se doit de rayonner ainsi le Christ autour de lui. Il faut que ses pensées, son langage et ses actes soient empreints de l'esprit évangélique, s'il veut que son témoignage porte fruit:

Il faut que le chrétien désire que sa présence devienne un stimulant au bien et une bénédiction pour sa famille, son quartier, son milieu de travail et de délassément. Il doit considérer ses instruments de travail, son corps et son cœur comme des choses sacrées dont le Christ veut qu'il se serve pour promouvoir la montée humaine et chrétienne de tout son entourage⁴⁹.

C'est par le témoignage de sa vie exemplaire principalement que le militant est, au sein de son milieu, comme le ferment qui fait lever la pâte. A côtoyer un homme intègre, à vivre en compagnie d'un copain vertueux, on ne saurait demeurer indifférent. "Une vie qui témoigne de la vérité et de l'amour est, pour tous ceux qui la coudoient, une tentation constante de recherche de la vérité et d'option pour l'amour. C'est cette vie-témoignage qui vient vivifier

48 Mgr de Smedt, op. cit., p. 29-30.

49 Idem, ibid., p. 31.

toutes les paroles et tous les contacts délibérément bien-faisants⁵⁰." Nous pouvons donc dire que le témoignage de la vie "c'est le témoignage qui authentifie tous les autres, lesquels, sans lui, sont de peu de valeur, et ne sauraient, en tout cas, avoir toute leur efficacité⁵¹". Pour que son témoignage soit véritablement fructueux, il apparaît primordial en définitive que le témoin soit non seulement tout à fait pénétré de l'esprit du Christ, mais encore vive son propre témoignage en adhérant vitalement au Christ et à son Eglise. Le divin Sauveur lui-même n'a-t-il pas dit: "Je suis la vigne; vous êtes les sarments. Qui demeure en moi, comme moi en lui, porte beaucoup de fruit⁵²."

Ce témoignage de la vie prend évidemment une portée plus considérable quand il revêt un caractère de collectivité. L'exemple d'une communauté chrétienne unie par les liens de la charité exerce nécessairement une influence de rayonnement apostolique supérieure à celle qui résulterait d'une action individuelle. "A la faveur de leurs influences réciproques et de leur engagement dans une existence commune les hommes assurent, les uns par les autres et pour les

50 Germain-M. Lalande, c.s.c., Conversion au réel, Montréal, Fides, 1948, p. 227.

51 Dom Charles Massabki, o.s.b., Le Christ, rencontre de deux amours, Paris, Editions de la Source, 1958, p. 1089.

52 Jean, 15, 5.

autres, l'épanouissement de leurs virtualités humaines⁵³." De plus, "c'est une présence d'Eglise qui fait réfléchir les incroyants et les oblige à se poser la question de l'origine de ce témoignage⁵⁴."

L'homme étant non seulement un être personnel mais aussi un être social, il s'ensuit que le témoignage chrétien se doit ainsi d'être communautaire. "C'est, en effet, le Christ total qui doit être révélé, le Christ en son Corps Mystique, l'Eglise⁵⁵." Le témoignage communautaire par excellence demeure sans doute celui que nous a laissé la communauté chrétienne de l'Eglise apostolique. Les premiers chrétiens furent collectivement et solidairement témoins du mystère du Christ; unis dans leur action prophétique et apostolique, ils firent équipe, pour ainsi dire, dans l'intention de promouvoir la cause du christianisme.

C'est dans le sillage du témoignage communautaire de la première communauté chrétienne que les mouvements d'Action Catholique sont appelés à fournir leur témoignage prophétique collectif. Ce témoignage collectif peut même être

53 G. Philips, Pour un christianisme adulte, p. 134.

54 Mgr Louis-Marie de Bazelaire, Les Laïcs aussi sont l'Eglise, Coll. Je sais-Je crois, Paris, Arthème Fayard, 1958, p. 100.

55 J. Caryl et V. Portier, Les Exigences sociales de l'apostolat, Lyon, Editions Chronique Sociale, 1951, p. 172.

considéré comme une réalité ecclésiale de première importance dans le contexte de la société contemporaine. "L'Action Catholique est, par essence même, un témoignage communautaire d'Eglise à travers des réalités communautaires humaines⁵⁶. Ce témoignage prend en outre l'aspect d'une participation directe à l'action évangélisatrice de l'Eglise en raison du mandat qui a été accordé aux organismes d'Action Catholique par l'autorité ecclésiastique.

De plus, "les groupes et les mouvements donnent un courage redoublé aux témoins personnels d'un christianisme vécu; ils élargissent le terrain d'action et intensifient la force de pénétration⁵⁷". Pour assurer la bonne marche et l'efficacité apostolique de tels organismes, il est primordial, semble-t-il, que chaque membre qui s'y veut engagé fasse preuve de sens communautaire. C'est en conjuguant leurs efforts, c'est en mettant leurs idées, leurs projets et leurs aspirations en commun que les militants des divers mouvements d'Action Catholique seront plus facilement en mesure de faire pénétrer le message évangélique en tous lieux.

Du témoignage de la vie, le militant peut se voir un jour dans l'obligation de passer au témoignage de sa vie. Les martyrs de l'Action Catholique se comptent par centaines

56 J. Caryl et V. Portier, op. cit., p. 163.

57 G. Philips, op. cit., p. 134.

dans les pays, qui, au cours du siècle présent, eurent à subir l'oppression d'un régime gouvernemental totalitaire. Leur témoignage en ce monde pénétré d'esprit matérialiste prouve éloquemment l'existence au sein de ces mouvements contemporains d'apostolat, d'aspirations sincères à un idéal de vie conforme aux exigences d'un christianisme des plus authentiques. Leur geste s'inscrit dans la ligne du témoignage que nous ont laissé les martyrs des premiers siècles de la chrétienté.

Ce sacrifice de leur vie temporelle demeure l'expression par excellence d'un amour préférenciel pour ce divin Maître qu'ils ont choisi de servir, d'un amour digne de leurs émules de l'ère des grandes persécutions; il est vraiment le témoignage le plus irrécusable de leur attachement au Christ et à son Eglise; il est acte de communion au Christ dans son mystère de mort et de résurrection. Leur mort fut une mort en vue d'une résurrection avec le Christ. C'est le témoignage suprême de leur adhésion au Christ. De nos jours, comme aux temps apostoliques, c'est jusqu'au prix de sa vie que le militant doit être prêt à tout mettre en oeuvre pour que son entourage vive selon la Tradition évangélique.

Cette Tradition si chère aux premiers chrétiens, le militant d'Action Catholique, tout aussi bien que le chef ecclésiastique, le prédicateur et le catéchète, a la mission

de la conserver et de la transmettre à ses frères dans le Christ par le témoignage de l'exemple et par celui de la parole. Ces deux modes de témoignage, ainsi que nous l'avons vu au cours du présent chapitre, "sont nécessaires; ils s'éclaircissent et se confirment l'un l'autre; le premier doit aboutir au second, qu'il fonde très efficacement. Dans une perspective biblique, il n'y a aucune opposition, mais au contraire continuité et homogénéité, entre les deux formes du témoignage⁵⁸".

Serait-il possible, en effet, de concevoir une authentique "prédication de la foi sans preuves vivantes, sans 'signes', c'est-à-dire sans que l'invisible fut révélé par le visible⁵⁹"? En ce XXe siècle si imbu de conceptions matérialistes, le militant, plus que tout autre laïc chrétien se doit d'être le témoin vivant de cette Parole de Dieu qu'il s'est engagé à transmettre à d'autres pour que ceux-ci en vivent à leur tour. Il est alors de toute nécessité que ses actes plus encore que ses paroles soient l'expression de la vie divine qui l'habite.

58 Yves M.-J. Congar, o.p., Les Laïcs dans l'Eglise, dans Jean Daniélou, S.J., Les Laïcs et la mission de l'Eglise, Paris, Editions du Centurion, 1962, p. 33.

59 A.-M. Carré, o.p., Le Sacerdoce des laïcs, Paris, Les Editions du Cerf, 1960, p. 160.

Aujourd'hui, plus que jamais, et comme aux premiers temps de son existence, c'est surtout de témoins que l'Eglise a besoin, plus encore que d'apologues, de témoins qui, par toute leur vie, fassent resplendir le vrai visage du Christ et de l'Eglise aux yeux du monde paganisé qui les entoure⁶⁰.

Et ce témoignage chrétien d'ordre prophétique que le militant s'oblige à rendre, c'est dans la communauté ecclésiale d'autre part qu'il est appelé à s'exprimer. C'est dans l'orbite d'une communauté de vie que le militant est d'abord invité, en vertu de son baptême et de sa confirmation, à témoigner de sa foi, à porter avec zèle le message évangélique, le message tout palpitant de la vie même du Christ, dans tous les milieux où l'autorité ecclésiastique requiert sa collaboration. Par son témoignage, il coopère à la réalisation du dessein de Dieu dans le déroulement mystérieux de l'Histoire du Salut. Dans cette communauté terrestre qu'est l'Eglise pérégrinante, l'apôtre-témoin s'achemine ainsi vers une autre communauté de vie, vers cette communauté céleste où il sera plus parfaitement encore le témoin de la gloire du Christ ressuscité, un témoin qui proclamera éternellement les louanges de la bienheureuse Trinité.

⁶⁰ Pie XII, Radio-message au Congrès eucharistique de Nantes, 4 juillet 1947, dans Consignes aux militants, Coll. Les Enseignements pontificaux, Desclée & Cie, 1958, p. 89-90.

CHAPITRE V

LA RESPONSABILITÉ APOSTOLIQUE ET SES EXIGENCES
CHEZ LE MILITANT D'ACTION CATHOLIQUE

Avec l'avènement des associations d'Action Catholique au sein des milieux ouvriers, professionnels, étudiants ou autres, le thème de la responsabilité apostolique a été mis en relief et largement exploité par les dirigeants de ces divers organismes. D'autre part, nous savons que le sens de cette responsabilité qui nous incombe à l'endroit du salut de nos frères dans le Christ, n'a cessé depuis toujours de motiver et de stimuler l'action apostolique des hommes de Dieu, des missionnaires en particulier. Nous pouvons toutefois nous demander si les fondements de cette réalité ecclésiale ont toujours été pleinement saisis par tous ceux qui s'adonnèrent aux oeuvres d'apostolat. Assez nombreux, peut-être, sont les chrétiens qui n'ont même pas encore pris conscience de ce fait que le don de la grâce divine reçue au baptême postule en retour le devoir de s'intéresser au bien spirituel de ses semblables.

C'est pourquoi nous nous proposons, dans le présent chapitre, d'étudier les principaux traits qui caractérisent cette responsabilité d'ordre spirituel. Après avoir rappelé brièvement les enracinements bibliques du don divin de la grâce, nous verrons comment celle-ci appelle une réponse

d'amour de la part du chrétien et comment elle le rend responsable dans le Christ du salut des autres. Nous verrons ensuite comment l'union à Dieu par la charité constitue l'élément vital de l'action prophétique et apostolique du militant d'Action Catholique. Puis nous considérerons finalement les exigences que présuppose la responsabilité apostolique dans l'exercice du ministère prophétique du militant.

1. Les enracinements bibliques du don divin de la grâce.

Dieu, dans sa paternelle bienveillance, non seulement créa l'homme à son image et à sa ressemblance¹, mais il voulu en outre l'introduire dans une vie d'intimité, une vie de communion avec lui. Malheureusement, comme nous le savons, le péché originel est venu briser cette vie d'amitié entre Dieu et l'homme. Loin d'être désemparée, cette même bienveillance divine -- que l'écrivain sacré appelle "hen"-- trouve, dans son infinie sagesse, le moyen de réparer la brisure humainement irréparable qui s'était opérée dans le plan de la création.

Le divin Créateur ayant formulé le dessein de sauver cette humanité pécheresse, commença par promettre à nos premiers parents la venue d'un Rédempteur dans les siècles à venir. S'adressant à Satan au jardin d'Eden, il lui dit:

1 Cf. Genèse, 17, 7.

"Je mettrai une hostilité entre toi et la femme, entre ton lignage et le sien. Il t'écrasera la tête et tu l'atteindras au talon²." Puis vint ensuite la première expression affective de cette promesse de rachat dans l'Alliance que Yahvé daigna contracter avec le peuple qu'il s'était choisi. Etant apparu à Abraham, il lui dit: "J'instituerai mon alliance entre moi et toi, et ta race après toi, de génération en génération une alliance perpétuelle, pour être ton Dieu et celui de ta race après toi³."

C'est surtout à l'occasion de cette Alliance que se manifesta cet amour miséricordieux et fidèle que Yahvé témoignera par la suite de façon constante et progressive au peuple hébreux tout au long de son histoire. Cet attribut divin désigné par l'expression hébraïque "hesed we emet", cette grâce subjective de Dieu, s'est concrétisée, par l'opération de l'Esprit-Saint, dans l'accomplissement du mystère de l'Incarnation, c'est-à-dire dans le Don que le Père céleste fit au monde de son divin Fils Jésus, devenu ainsi grâce objective de Dieu. "Oui, Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, pour que tout homme qui croit en lui ne périsse pas mais ait la vie éternelle. Car Dieu n'a pas envoyé son Fils dans le monde pour condamner le monde, mais

2 Genèse, 3, 15.

3 Ibid., 17, 7.

pour que le monde soit sauvé par lui⁴."

Et c'est précisément ce Don de Dieu, le Verbe incarné, qui sera principe de cette vie surnaturelle qui nous est octroyée, grâce à l'intervention de l'Esprit-Saint, pour que nous puissions avoir part à la vie même de Dieu et devenir des saints en vivant dans l'état d'amitié avec lui. Ici, nous ne pouvons nous empêcher de penser à la parole révélatrice que Jésus lui-même adressa à la Samaritaine à l'occasion de leur rencontre au puits de Jacob: "Si tu connaissais le don de Dieu et qui est celui qui te dit: Donne-moi à boire, c'est toi qui l'en aurais prié et il t'aurait donné de l'eau vive⁵." Et, poursuivant son dialogue, Jésus avait ajouté: "Qui boira de l'eau que je lui donnerai n'aura plus jamais soif: l'eau que je lui donnerai deviendra en lui source d'eau jaillissant en vie éternelle⁶." Voilà bien explicité le mystère de la grâce, le mystère de notre participation à la vie même de Dieu dans le Christ par l'Esprit-Saint. A chaque chrétien maintenant de mettre à profit cette incommensurable richesse surnaturelle laissée à sa disposition par Dieu dans sa bonté et son amour infinis.

4 Jean, 3, 16-17.

5 Ibid., 4, 10.

6 Ibid., 4, 14.

2. Le don de la grâce divine postule la charité et entraîne la responsabilité apostolique.

Cette condescendance amoureuse de Dieu le Père qui est allée jusqu'à gratifier l'humanité pécheresse d'un Sauveur qui, tout en étant "de condition divine"⁷, daigna s'abaissant au point de devenir "semblable aux hommes"⁸, n'est pas sans exiger une réponse, un retour d'amour de la part des rachetés. "Il ne faut pas seulement que Dieu soit donné aux hommes, mais que les hommes soient donnés à Dieu et s'ouvrent à son mystère"⁹. Cette réponse doit naturellement se traduire par une piété toute filiale, par le don confiant de toute notre personne à Dieu, par un semblable comportement d'amitié envers lui et envers les hommes.

Ce mystère d'amour humainement inexplicable que fut le mystère de l'Incarnation du Verbe divin, appelle un amour qui devrait s'exprimer non seulement par une joyeuse et entière soumission à la volonté divine, mais encore par un ardent désir de travailler au salut des âmes. Les chrétiens étant par profession disciples et serviteurs du Christ, nous entrevoyons déjà chez eux cette responsabilité qui les

7 Philippiens, 2, 6.

8 Ibid., 2, 7.

9 Mgr Léon-Joseph Suenens, Théologie de l'apostolat, Desclée de Brouwer, 4e éd., 1952, p. 179.

engage, par amour de Dieu et du prochain, à se dévouer aux intérêts du Christ, c'est-à-dire au salut du monde. Comme le Christ, ils ont pour loi la charité qui leur fait un devoir de chercher à rendre tous les hommes bénéficiaires des richesses surnaturelles dès ici-bas, afin qu'il leur soit permis de jouir ensuite de la vie éternelle dans l'au-delà.

D'autre part, Jésus lui-même n'a-t-il pas demandé à tous ses disciples d'être "le sel de la terre" et "la lumière du monde"¹⁰? Le bon vouloir divin et la charité qu'il doit à ses frères imposent donc à tout chrétien la mission de prendre une part active à l'oeuvre du salut. On ne saurait, sans manquer à son devoir, se dispenser d'aider l'homme pécheur à se libérer des liens du péché pour l'entraîner ensuite à la pratique des vertus qui font les saints.

La prise de conscience du péché du monde amène le laïc, quel que soit son milieu, à se tourner vers le Christ Sauveur. La charité du Christ qui passe en lui, pour sauver ce monde, doit être une charité constructive. Il est chargé d'une tâche en ce monde, il doit l'accomplir en chrétien. Il lui faut construire un monde chrétien¹¹.

Cette charité chrétienne découlant de la grâce divine se présente ainsi comme la grande inspiratrice de l'apôtre, et, dans le cas présent, de l'apôtre d'Action Catholique.

¹⁰ Matthieu, 5, 13-14.

¹¹ Louis Lochet, Situation spirituelle du laïc, dans Christus, no 13, Janvier 1957, p. 70.

Elle lui suggère toutes sortes d'initiatives d'ordre apostolique et les moyens les plus adéquats pour conduire ces initiatives à bon terme. Elle lui fait "deviner d'instinct les besoins des autres", surtout leurs besoins spirituels, lui fait "sentir les appels du Règne de Dieu" et lui indique "en quels points plus menacés son intervention est requise"¹². La charité révèle l'apôtre authentique en ce sens qu'elle nous le montre plus préoccupé des intérêts de Dieu que de ses intérêts personnels.

C'est pourquoi nous pouvons dire que "l'apostolat est l'expression visible de la charité nous faisant vouloir à notre frère d'être en Dieu"¹³. Vivant de la charité, le militant d'Action Catholique n'aspire qu'à faire croître cette charité dans les milieux où s'exerce son activité apostolique. "L'apostolat en lui-même, nous dit Pie XII, est le fruit de la charité: de l'amour envers Dieu que l'on veut glorifier dans toute âme: de l'amour envers le prochain, que l'on a le désir de faire participer au Bien suprême: expression de la charité, l'apostolat s'accomplit et s'enrichit

12 Pie XII, Allocution à l'Union mondiale des Organisations féminines catholiques, 29 septembre 1957, dans Consignes aux militants, Coll. Les Enseignements pontificaux, Desclée & Cie, 1958, p. 243.

13 J.-M. Perrin, o.p., Sainteté et apostolat, dans La Vie Spirituelle, juillet 1959, p. 15.

dans la charité¹⁴." Cette charité que le militant communique en même temps qu'il exerce son ministère prophétique de porte-parole de l'Évangile est déjà une première garantie de réussite au plan apostolique, car un apostolat ainsi animé par la charité ne saurait demeurer sans résonances salvifiques. L'exercice de l'apostolat devient alors pour le militant "un approfondissement et un épanouissement de la charité¹⁵".

La responsabilité apostolique du chrétien se présente en outre comme une conséquence normale de notre incorporation au Corps Mystique du Christ par le baptême. Uni à tous et à chacun des membres du Corps Mystique, uni au Christ qui en est la tête, par le lien de la vie surnaturelle, le chrétien vraiment conscient du rôle qu'il est appelé à remplir au sein de la chrétienté, ne peut s'empêcher d'éprouver un sentiment de solidarité qui l'invite à faire cause commune afin de réaliser plus efficacement le triomphe des intérêts de son divin Chef. "Les laïcs, affirme le décret conciliaire sur l'apostolat des laïcs, tiennent de leur union même avec le Christ Chef le devoir et le droit d'être

14 Pie XII, Allocution aux membres des Conférences de Saint Vincent de Paul, 27 avril 1952, dans Consignes aux militants, p. 148.

15 Jean Huguet, L'Unité de la vie spirituelle et de la vie apostolique d'après saint Paul, Paris, Les Éditions Ouvrières, 1963, p. 94.

apôtres¹⁶."

En tant que membre du Corps Mystique, le militant chrétien se doit donc de prendre part à la grande mission de l'Eglise "qui est de réunir l'humanité tout entière autour du Christ pour la conduire en lui et par lui, à Dieu¹⁷".

Cette mission apostolique, comme nous le savons, l'Eglise l'a reçue du Christ, lui-même envoyé par le Père pour restaurer l'humanité déchue. "Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie¹⁸", dit Jésus en s'adressant à ses Apôtres le soir de sa résurrection. Lors d'une apparition en Galilée, Jésus réitère son envoi en mission universelle à ceux qui étaient destinés à former le premier noyau de la communauté ecclésiale qu'il était venu fonder: "Allez donc, leur dit-il, de toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit, et leur apprenant à observer tout ce que je vous ai prescrit¹⁹".

La mission apostolique et prophétique de l'Eglise ainsi que celle des Apôtres, de leurs disciples et de leurs successeurs apparaissent alors comme un prolongement de celle

16 Vatican II, Décret "Apostolicam Actuositatem" -- Sur l'apostolat des laïcs, 18 novembre 1965, Montréal, Les Éditions Bellarmin, s.d., p. 6.

17 C. Baumgartner, Formes diverses de l'apostolat des laïcs, dans Christus, no 13, Janvier 1957, p. 28.

18 Jean, 20, 21.

19 Matthieu, 28, 19-20.

du Christ lui-même. En se livrant aux oeuvres d'apostolat, aux oeuvres d'Action Catholique en particulier, le militant poursuit l'action missionnaire du Christ et de ses disciples.

L'apostolat se présente effectivement comme une exigence impérieuse de notre condition de chrétien. Le baptême et la confirmation qui viennent respectivement réaliser et parfaire notre incorporation au Corps Mystique du Christ, non seulement habilitent à l'exercice de la fonction prophétique et apostolique, mais encore en imposent l'obligation à tout chrétien. C'est pourquoi il est juste de dire que "le devoir de l'apostolat est ancré dans notre âme comme le sceau du sacrement qui nous fit naître à la vie²⁰", comme l'empreinte chrismale qui a fait de nous des adultes dans le Christ, des témoins du Royaume de Dieu.

Le laïc chrétien qui prend au sérieux son insertion dans le Corps Mystique du Christ et sa participation à cette vie de grâce qui suppose la pratique de la charité, ne saurait donc limiter ses aspirations religieuses à une vision individualiste du salut; il comprend qu'il doit aussi répondre du salut des autres, qu'il a sa part de responsabilité dans l'oeuvre salvatrice que l'Eglise doit accomplir dans le monde. Ce serait aller à l'encontre de la charité et mépriser pour ainsi dire les dons de la vie théologale que d'être

20 Mgr L.-J. Suenens, op. cit., p. 179.

indifférent aux intérêts apostoliques de l'Eglise et de rester passif en face de l'immense travail à effectuer dans la "vigne du Seigneur".

Quiconque se refuse, qu'il soit prêtre ou laïc, manque au devoir primordial de la charité, à l'égard de Dieu comme à l'égard du prochain, et trahit l'appel qui lui a été adressé avec la tâche précise que Dieu entendait lui confier, à quelque place qu'il l'ait posé. Quiconque se refuse, qu'il soit prêtre ou laïc, compromet l'oeuvre commune, et à ce titre sa désertion est également coupable, car toute vie individuelle a ses répercussions sur tout l'ensemble et la désertion du laïc, pour être moins spectaculaire peut-être que celle du prêtre, peut être aussi préjudiciable, quelquefois même davantage, au progrès de l'Eglise²¹.

Le chrétien qui se refuse ainsi à endosser la part de responsabilité apostolique qui lui incombe, ne saurait parvenir à une "sainteté chrétienne authentique et complète", car "il n'y a pas d'idéal de sainteté chrétienne qui puisse écarter de ses perspectives l'apostolat extérieur de l'Eglise²²". Il est donc important pour le chrétien, pour le militant d'Action Catholique surtout, de bien comprendre la mission prophétique et apostolique que le Christ a confiée à son Eglise, de bien comprendre les besoins spirituels de cette communauté ecclésiale qui se doit d'être "présente et

21 P. Glorieux, Le Laïc dans l'Eglise, Paris, Les Editions Ouvrières, 1961, p. 77.

22 Gustave Thils, Sainteté chrétienne -- Précis de théologie ascétique, Tielt, Editions Lannoo, 1958, p. 103.

agissante dans tous les milieux²³. Plus que tout autre laïc chrétien, le militant doit être conscient de cette responsabilité apostolique que lui impose sa "participation à la vie même de Dieu".

La présence ontologique de la grâce est inséparable de son épanouissement psychologique en vie théologale; elle suscite la charité par laquelle l'amour de Dieu pour lui-même et pour sa création devient nôtre, la foi qui nous fait assumer par notre pensée le plan salutaire de Dieu. Dans la mesure où cette présence conjointe de la charité et de la foi est réelle, elle engendre nécessairement l'apostolat. Inversement, le refus de l'apostolat serait identiquement le refus de la charité et de la foi, et, par conséquent, de la grâce²⁴.

Il est facile de constater ici l'enchaînement des réalités spirituelles et surnaturelles qui nous rendent responsables devant Dieu de l'évangélisation du monde, qui appellent notre adhésion entière à la mission de l'Eglise, qui nous invitent à entrer pleinement dans le jeu afin de promouvoir l'avancement du Royaume de Dieu.

3. L'union à Dieu par la charité, élément vital de l'action prophétique du militant.

Pour le chrétien, pour le militant d'Action Catholique en particulier, la conscience de sa responsabilité apostolique est une invitation à une plus grande sainteté de vie.

23 Roger Hasseveldt, Le Mystère de l'Eglise, Paris, Les Editions de l'Ecole, 4e éd. revue, 1959, p. 282.

24 P. Touilleux, Réflexion sur le mystère de l'Eglise, Tournai, Desclée & Cie, 1962, p. 180.

L'apôtre authentique se rend compte rapidement qu'il ne saurait donner ce qu'il ne possède pas et qu'il se doit d'être un saint pour pouvoir conduire les autres à Dieu. Il sait que dans la mesure où il est détaché de tout ce qui pourrait entraver ses relations d'amitié avec Dieu, il sera à même de libérer les autres de l'esclavage du péché; et que dans la mesure où il est uni à Dieu par la charité, il pourra amener les hommes à aimer Dieu et à s'aimer fraternellement. "L'action du chrétien exige, en plus de la compétence, une vie surnaturelle solidement enracinée dans l'amour du Christ, autrement le chrétien resterait un citoyen comme les autres²⁵."

Considérant que "c'est le Christ qui renferme la Plénitude de la Grâce et de la sainteté²⁶", il nous faut alors vivre en communion avec lui, si nous voulons être en mesure d'amener les autres à participer, dans le Christ, à la vie même de Dieu. "Non seulement notre union avec les âmes, mais la valeur et l'efficacité de notre apostolat auprès d'elles, dépendent totalement de notre union avec le Christ, et c'est le degré de notre intimité avec Lui qui

25 Cardinal Paul-Emile Léger, Responsabilités actuelles du laïcat, Montréal, Publication de l'Archevêché de Montréal, 1961, p. 12.

26 Paul Thône, Au Service de la Rédemption, Genval, Editions "Marie Médiatrice", 1959, p. 69.

nous fait plus ou moins ses apôtres²⁷."

En plus d'être un devoir, l'apostolat peut donc devenir, comme nous venons de le voir, un moyen de sanctification de première valeur, à condition toutefois qu'il s'effectue dans l'union à Dieu. Sinon, il existe toujours le danger de tomber dans un activisme desséchant au plan spirituel. L'apôtre véritable sent à tout instant le besoin de demeurer en contact avec son Dieu, sans quoi, il sait bien que son oeuvre n'aurait qu'une valeur purement humaine. Cette exigence, Sa Sainteté Pie XII, la rappelait un jour à un groupe de militants de l'Action Catholique italienne en leur affirmant que c'est "dans l'union à Dieu" que "réside le fondement principal de l'Action Catholique²⁸". Le Père Perrin nous dit d'autre part que

ce n'est pas l'oeuvre apostolique qui sanctifie, mais l'union à Dieu qu'elle opère; c'est Dieu qui, en aimant à travers l'apôtre, s'unit plus étroitement celui-ci. Dieu seul est saint et sanctifiant; l'apostolat, au sens véritable, sanctifie parce qu'il est cette charité grandissante que le Saint-Esprit verse dans le coeur des siens²⁹.

Pour être sanctifiant, l'apostolat doit donc s'exercer dans un dialogue d'amitié avec Dieu; ce qui suppose chez

27 P. Thône, op. cit., p. 69.

28 Pie XII, Allocution aux militants de l'A. C. italienne, 4 septembre 1940, dans Le Laïcat, Coll. Les Enseignements pontificaux, Tournai, Desclée & Cie, s.d., p. 433.

29 J.-M. Perrin, o.p., art. cité, p. 22.

le militant une vie intérieure intense, une vie intérieure sans cesse retrempée dans l'oraison. "Rien de plus vain qu'une vie apostolique sans racine contemplative³⁰." Sa Sainteté Pie XII, dans le radio-message qu'elle adressait le 21 juin 1951, à l'occasion de l'inauguration de la "Domus Pacis", disait à ses auditeurs:

Rien n'est plus urgent pour les fins mêmes de votre activité sociale, de votre apostolat religieux, que de vous renouveler fréquemment dans votre coeur, en ramenant sous le signe de l'amour de Dieu toute votre vie intérieure, afin que votre action soit toujours plus droite, sincère, méritoire, d'une sûre efficacité parmi les hommes, d'un service valable pour les intérêts de Dieu et de l'Eglise.

Sans ce souci de renouvellement, sans cette recherche de Dieu dans les silences de l'âme, pour vous habituer à l'avoir Lui seul, comme mobile et comme fin ultime de vos actions, toute votre agitation serait vaine pour vous, et tout votre travail d'un rendement douteux et faible pour les autres³¹.

Cette vie d'union à Dieu essentielle à un apostolat fécond et sanctifiant, il faut la voir "comme le but de toute action et non comme un moyen à son service"; il faut la voir "au coeur même de l'action, et non à côté d'elle³²". L'action apostolique, si elle est toute pénétrée par la vie

³⁰ Anonyme, Au monde et pas du monde, dans Le Christ et le militant d'aujourd'hui, Montréal, L'Action Catholique Canadienne, 1947, p. 126.

³¹ Pie XII, Radio-message pour l'inauguration de la "Domus Pacis", 29 juin 1951, dans Consignes aux militants, p. 138.

³² Louis Lochet, L'Union à Dieu, âme de tout apostolat, Montréal-Paris, Fides, 2e éd., 1960, p. 13.

d'union à Dieu, si elle est tout informée par la charité, ne saurait être une menace pour la vie intérieure de l'apôtre. Elle est plutôt susceptible, au contraire, de devenir un enrichissement spirituel, l'apostolat étant de la foi et de la charité en acte. L'intimité divine, d'autre part, demeure une condition nécessaire pour assurer le succès de toute oeuvre apostolique. Le décret conciliaire sur l'apostolat des laïcs affirme expressément que "la fécondité de l'apostolat des laïcs dépend de leur union vitale avec le Christ"³³.

Point n'est question donc pour le militant de compartimenter sa vie spirituelle en procédant comme en deux temps: le temps de la contemplation réservé uniquement à Dieu et le temps de l'action accordé au prochain. Il doit plutôt y avoir interaction dans le cas de ces deux réalités d'ordre spirituel. "La vie intérieure, d'une part, doit être profondément imprégnée d'esprit apostolique, l'apostolat, d'autre part, doit être nourri par une profonde vie intérieure"³⁴. C'est à cette condition seulement que la vie apostolique peut être à la fois dynamique, sanctifiante et féconde.

³³ Vatican II, Décret "Apostolicam Actuositatem" -- Sur l'apostolat des laïcs, op. cit., p. 7.

³⁴ Jean Galot, S.J., Dans le Corps Mystique, Desclée de Brouwer, 1961, p. 140.

La vie apostolique n'est pas divisée en deux mouvements, dont l'un irait vers Dieu et l'autre vers les hommes. La journée apostolique ne comprend pas deux compartiments auxquels on donnerait, à tour de rôle, certaines heures, qui additionnées feraient la journée. L'oraison ne s'arrête pas quand commence l'action. Quand nous nous tournons vers les autres, nous ne nous détournons pas de Dieu. Nous restons en Dieu: de Dieu à Dieu. C'est un même mouvement qui nous porte vers Dieu et vers les autres: notre amour pour Dieu. Pour rappeler aux hommes que Dieu est déjà chez eux, en eux, il importe de vivre, le plus consciemment possible, de la manière la plus aimante possible, de la vie de Dieu. Le Seigneur qui envoie reste présent dans l'apôtre en mission. L'envoyé, s'il reste fidèle à son rôle d'envoyé, sait bien que c'est pour le Fils qu'il travaille et pour son Corps qui est l'Eglise. Ce n'est pas en dépit de l'engagement, mais grâce à lui que l'apôtre aime Dieu³⁵.

C'est l'amour de charité qui établit le lien qui unifie la vie spirituelle du militant, qui le met en communion avec le mystère de Jésus tout entier. C'est dans la charité que le militant est appelé à prolonger l'oeuvre rédemptrice du Christ, travail apostolique qu'il se doit d'accomplir dans un esprit de filial abandon au Père et dans la docilité à l'inspiration du Saint-Esprit. Il est essentiel que l'action prophétique du militant soit marqué du sceau de la charité pour posséder toute l'efficacité que l'on peut souhaiter à son sujet. La charité est en effet "la preuve irréfutable de la présence opérante de Dieu"³⁶. L'amour de

35 M.-J. André, Réflexions sur l'apostolat -- De Dieu à Dieu, Paris, Editions Alsatia, 1963, p. 111.

36 G. Philips, Pour un christianisme adulte, p. 42.

Dieu et du prochain restera toujours le grand principe vital, le mobile par excellence qui doit inspirer tous les agirs du militant chrétien. Si la charité du Christ est vivante en lui, tout dans sa vie peut devenir signe d'édification, témoignage fécond en authentiques fruits de salut.

Quand j'aurais la plénitude de la foi, de dire saint Paul, une foi à transporter les montagnes, si je n'ai pas la charité, je ne suis rien. Quand je distribuerais tous mes biens en aumône, quand je livrerais mon corps aux flammes, si je n'ai pas la charité, cela ne me sert de rien³⁷.

Sans esprit de prière, d'autre part, l'action prophétique du militant ne serait qu'une agitation dénuée de valeur vraiment chrétienne: elle ne pourrait alors produire tous les résultats qu'il y a lieu d'en attendre. "La Rédemption, nous dit l'abbé Lochet, n'est pas seulement une oeuvre à réaliser, mais une grâce à obtenir en union avec Jésus³⁸." C'est dire que la prière restera toujours un élément indispensable de la vie apostolique du militant; elle devrait même en faire partie intégrante.

La prière s'avère en outre un aliment spirituel qui donne la force d'âme nécessaire pour mener à bonne fin l'oeuvre en marche. Elle prédispose à l'action apostolique et en conditionne le développement. "La prière authentique

37 1 Corinthiens, 13, 2-3.

38 L. Lochet, L'Union à Dieu, âme de tout apostolat, p. 19.

débouche dans l'action salutaire; elle dirige, soutient et purifie notre effort et le rend fertile³⁹." C'est surtout dans la prière s'exprimant dans le cadre de la vie liturgique et sacramentaire de la communauté ecclésiale que le militant trouvera le souffle et l'appui spirituels dont il a besoin pour remplir adéquatement son rôle prophétique, pour s'acquitter le mieux possible de la mission qui lui a été confiée.

L'expérience démontre que la seule spiritualité qui corresponde exactement aux exigences de l'Action catholique est la spiritualité liturgique. Elle seule est suffisamment universelle, simple, vivante, pénétrante en même temps qu'active et constamment renouvelée, pour envahir toute la vie des laïques.

.....
Il est aisé de constater que plus les laïques avancent dans l'Action catholique et dans la voie de la perfection, plus ils ressentent le besoin de s'appuyer sur la vie authentique de l'Eglise et de s'y unir intimement (...). Ils se raccrochent à l'essentiel: à la messe, à la vie sacramentaire, à l'influence mystérieuse qu'exerce sur le chrétien docile l'attachement au cycle liturgique et à la prière liturgique⁴⁰.

L'apostolat du militant d'Action Catholique peut donc, ainsi que nous venons de le voir, être considéré comme une oeuvre sanctifiante, s'il est exercé dans l'union à Dieu par la prière et la pratique de la charité. La prière communautaire inspirée par la vie liturgique de l'Eglise surtout

39 G. Philips, op. cit., p. 206.

40 Germain-M. Lalande, c.s.c., Conversion au réel, Montréal, Fides, 1948, p. 225.

se révèle enrichissante au plan de la vie spirituelle en favorisant chez le militant qui y prend part un accroissement de la vertu de charité. L'action apostolique, comme nous le savons, ne sanctifie pas par elle-même, mais c'est par l'entremise de cette charité qui doit normalement l'inspirer et l'animer que l'Esprit divin sanctifie son apôtre et rend son oeuvre féconde en fruits de salut.

4. Les exigences du ministère prophétique exercé par le militant d'Action Catholique.

Si, comme nous sommes maintenant à même de le constater, l'apostolat est un mystère de charité découlant du don de la grâce divine, il faut remarquer qu'en raison du fait qu'il s'inscrit dans le prolongement de la Rédemption du Christ, il est aussi un mystère de mort en vue d'une résurrection. "Si le grain de blé ne tombe en terre et ne meurt, il reste seul; s'il meurt, il porte beaucoup de fruit⁴¹." Il en est ainsi de l'apôtre dans l'exercice de son ministère prophétique. Il doit s'attendre à être assez souvent aux prises avec les échecs, les difficultés et même les humiliations. Le militant d'Action Catholique digne de ce nom ne se laisse jamais abattre par les épreuves qui peuvent se présenter.

41 Jean, 12, 24.

Il sait que suivre le Christ c'est participer à sa passion et donc assumer avec lui les souffrances des hommes et la misère du monde. Il sait surtout que toutes ces souffrances et toutes ces misères ne prouvent rien contre l'efficacité réelle de l'apostolat, mais qu'elles constituent au contraire, lorsqu'elles sont endurées dans le Christ, le signe mystérieux de son succès profond, c'est-à-dire de l'intervention divine dans la faiblesse de l'homme. Pour l'Eglise, les apôtres et les fidèles, unis au Christ, ces souffrances sont des "souffrances pascales", des douleurs d'enfantement du monde nouveau. C'est dans l'échec, la faiblesse et l'impuissance de l'homme que Dieu déploie la puissance divine de résurrection. Ici encore la preuve décisive en a été donnée pour toujours dans la résurrection du Christ dont l'action salvifique continue à être appliquée au monde par l'apostolat⁴².

C'est pourquoi, dans l'épreuve, l'apôtre met toute sa confiance en Dieu. A l'instar de saint Paul, il est persuadé qu'il "peut tout en Celui qui (le) rend fort"⁴³. Il sait que la réussite de son entreprise apostolique dépend avant tout de Dieu.

Ayant ainsi conscience de son impuissance au plan humain, le militant ne peut qu'entretenir des sentiments d'humilité à l'endroit de son oeuvre. Il se considère comme un simple instrument entre les mains du Tout-Puissant; mais, s'appuyant sur la puissance divine et ayant foi en l'Eglise qui pousse fidèlement l'oeuvre salvifique de son divin Fondateur, il peut s'élancer à la conquête des âmes avec

42 P. Hitz, C.ss.R., L'Annonce missionnaire de l'Évangile, Paris, Les Editions du Cerf, 1954, p. 39.

43 Philippiens, 4, 13.

l'intrépidité et l'assurance qui caractérisaient les apôtres des premiers siècle du christianisme.

Pour que son ministère soit le plus efficace possible, le militant se doit de posséder nombre d'autres qualités et vertus, tels l'esprit d'initiative, la fermeté de caractère, l'ouverture d'esprit, le sens des autres, le sens des responsabilités, la maîtrise de soi, le tact, le sens de l'organisation, le désintéressement, la loyauté, une piété vraie et, cela va de soi, la pureté dans les moeurs. A cette longue énumération, il faudrait obligatoirement ajouter la prudence, cette "vertu d'équilibre mental, de jugement sain et d'agir rectifié" que l'on dit être "par excellence la vertu de l'Action catholique"⁴⁴. Il serait en outre important de signaler que le militant ne saurait remplir sa tâche avec tout le succès désiré s'il manquait d'emprise sur son entourage, s'il n'avait une mentalité universaliste lui permettant d'écarter toutes vues particularistes, s'il ne possédait surtout une spiritualité fondée sur une connaissance sérieuse de la doctrine chrétienne.

Le militant qui serait pourvu de la plupart des qualités que nous venons de mentionner et qui posséderait en même temps une bonne culture religieuse, est sans doute bien

44 Michel Doran, o.p., L'Action Catholique, nature et structures, Ottawa-Montréal, Les Editions du Lévrier, 1945, p. 157.

équipé pour se livrer fructueusement au travail de l'Action Catholique. Même si tous les chrétiens sont responsables du salut de leurs frères et se trouvent ainsi dans l'obligation d'exercer un certain apostolat, il ne leur est cependant pas donné à tous de posséder les dispositions requises pour être un militant à la hauteur de la tâche qui lui est assignée.

L'Action Catholique consistant en un apostolat spécialisé, concerté et organisé en vue d'"une conquête spirituelle du monde, par la charité du Christ"⁴⁵, on comprend facilement qu'elle ait ses exigences particulières. Comme il s'agit d'une mission essentiellement religieuse, il est de toute première importance que le militant soit en mesure spirituellement parlant de faire passer dans la vie des autres le message du divin Maître. "La question, nous dit le chanoine Guillard, n'est pas de se transfuser soi-même dans les autres mais de transfuser Dieu, de transfuser le Christ, ou plutôt de les laisser se transfuser à travers les espèces misérables, telle une hostie, d'une humanité imparfaite, mais de bonne volonté"⁴⁶. Plus elle s'épure, l'action apostolique tend d'ailleurs à devenir beaucoup moins un déploiement de procédés humains qu'un rayonnement d'ordre spirituel.

45 François Charmot, S.J., La Doctrine spirituelle des hommes d'action, Paris, Editions Spes, 1946, p. 176.

46 E. Guillard, Sainteté et apostolat, Luçon, Imprimerie S. Pacteau, 1950, p. 154.

La spiritualité de l'Action Catholique se veut d'autre part une spiritualité incarnée, c'est-à-dire qu'elle cherche à établir l'union la plus concrète possible entre la foi chrétienne et la vie quotidienne. Elle se propose d'assumer dans le Christ les valeurs humaines et temporelles pour donner à celles-ci l'occasion de remplir effectivement le rôle qui leur a été conféré dans le plan divin. "Il s'agit d'une certaine 'incarnation' du spirituel dans le monde, afin de 'restaurer' ainsi dans le Christ la partie la plus profane de l'ordre du monde⁴⁷"; il s'agit de faire pénétrer la vie divine dans l'existence temporelle. "L'apôtre ne sauvera son milieu qu'en s'y plongeant, pour y insérer la grâce dont il est le témoin et l'instrument⁴⁸." Il doit faire en sorte que tous les obstacles qui s'opposent à l'infiltration de la vie surnaturelle soient littéralement écartés, de manière à permettre que l'Eglise puisse être présente dans tous les milieux.

Pour pouvoir atteindre cet objectif, il lui faut pour ainsi dire "incarner" son témoignage apostolique. "Cette incarnation n'est pas requise simplement pour des motifs d'efficacité psychologique, mais parce qu'elle est dans

47 G. Thils, op. cit., p. 103.

48 Paul Bourgy, o.p., Théologie et spiritualité de l'incarnation, Bruxelles, La Pensée Catholique - Paris, Office Général du Livre, 1960, p. 76.

la ligne même du mystère du Christ. Dieu sauve le monde de l'intérieur, en y insérant la source du salut⁴⁹." Dans sa pédagogie divine, il veut se servir des hommes eux-mêmes et de signes puisés dans leur existence pour leur communiquer ses dons salutaires. Au militant donc d'être un instrument des plus utiles entre les mains de Dieu. C'est pourquoi il lui serait alors très avantageux de connaître le mieux possible les hommes de son milieu et leurs problèmes afin que son apostolat réponde bien aux exigences de ce même milieu.

Plus que tout autre laïc chrétien, le militant d'Action Catholique se doit d'exercer une influence christianisante dans ce domaine où il se trouve particulièrement engagé, qu'est le domaine temporel. "Les laïcs, dit expressément le décret "Apostolicam Actuositatem", doivent assumer comme leur tâche propre le renouvellement de l'ordre temporel⁵⁰." Ici, le militant est appelé à jouer un rôle irremplaçable. Son engagement dans cet ordre, que ce soit au plan social, culturel, politique ou économique, "est un aspect essentiel de sa vocation chrétienne" et lui impose de ce fait "de faire régner dans la société un ordre qui respecte la loi de Dieu, qui permette l'épanouissement des

49 P. Bourgy, op. cit., p. 76.

50 Vatican II, Décret "Apostolicam Actuositatem" -- Sur l'apostolat des laïcs, op. cit., p. 13.

personnes humaines, qui établisse des rapports de justice dans la vie économique⁵¹". Il lui est enjoint de s'employer à créer un climat chrétien dans son milieu de vie, à susciter une façon chrétienne de faire usage des réalités existentielles, en un mot, "à ramener toute la civilisation au service de la rédemption du Christ total⁵²".

Si l'apostolat du militant, ainsi que nous l'avons exprimé auparavant, "consiste, en premier lieu, à acheminer les hommes, dans le plein respect de leur liberté, vers la vérité et l'amour du Christ; il implique aussi un rayonnement des principes et de l'esprit évangéliques sur les institutions et les structures humaines de l'ordre temporel⁵³". Tous les secteurs de la vie peuvent être ainsi transformés, rehaussés et orientés vers la pleine réalisation des desseins de Dieu sur le monde. Et dans ces secteurs, tout peut "devenir signe d'une charité qui contribue au salut de tous⁵⁴". Pour qu'il en soit ainsi, il est donc demandé aux

51 Jean Daniélou, S.J., Sainteté et action temporelle, Tournai, Desclée & Cie, 1955, p. 27.

52 Paul Vanier, S.J., Vocation chrétienne et mission du laïc, En marge de Carrefour 51, Montréal, Coll. "Relations", no 1, 1951, p. 43.

53 Collaboration, Conclusions générales du Congrès mondial de l'Apostolat des laïcs, à Rome, 7-14 octobre 1951, La Documentation Catholique, 2 décembre 1951, col. 1505.

54 G. Philips, op. cit., p. 99.

laïcs d'assumer les responsabilités chrétiennes qui leur incombent dans le domaine qui leur est propre et dans lequel ils sont directement engagés.

Si les chrétiens, éclairés par la doctrine de l'Évangile et nourris par la grâce sacramentelle, n'œuvrent pas en chrétiens dans le temporel pour l'animer, ce temporel inévitablement inclinera dans le sens du mal et se pervertira. Il s'agit évidemment d'une animation chrétienne réelle; il ne suffit pas d'accoler aux affaires de ce siècle avec tout ce qu'elles charrient d'impureté, une étiquette confessionnelle, ce qui est plus nuisible qu'utile⁵⁵.

Le militant d'Action Catholique, par l'inspiration chrétienne qu'il s'efforce d'insuffler dans tous les milieux où se déploient ses activités journalières, ne peut que promouvoir le plus grand bien de la société et, conséquemment, réaliser une oeuvre sociale de première importance. Nous pouvons ajouter que "l'aménagement de la cité temporelle", réalisé ainsi en accord avec les principes chrétiens peut "déjà anticiper", quoique "obscurément, le royaume de Dieu" et que, d'autre part, "cette visée eschatologique communique à l'action temporelle du chrétien un aspect prophétique⁵⁶".

L'apôtre, comme nous pouvons le constater, a beaucoup à faire pour rendre son milieu de vie totalement perméable à l'esprit chrétien. Sa tâche est vraiment lourde de

⁵⁵ G. M. M. Cottier, o.p., Nécessités et mesures de l'engagement temporel, dans Jean Daniélou, Les Laïcs et la mission de l'Eglise, Paris, Editions du Centurion, 1962, p. 52-53.

⁵⁶ J. Daniélou, Sainteté et action temporelle, p. 39.

responsabilités. C'est pourquoi il ne saurait prétendre exercer son action apostolique isolément, individuellement; il lui faut s'allier à un organisme d'Action Catholique s'il veut que son apostolat réponde aux impératifs de l'époque contemporaine. Sa Sainteté Jean XXIII nous assure que "l'Action Catholique est une nécessité vitale et un moyen providentiel pour l'Eglise d'aujourd'hui⁵⁷". Le Père Archambault affirme d'autre part que "l'Action Catholique est la seule forme d'apostolat laïc pleinement efficace⁵⁸".

Cette efficacité apostolique des mouvements d'Action Catholique est due au fait qu'il s'agit d'une "entreprise collective où chacun agit en liaison des autres, responsable vis-à-vis du tout de ce qui se passe dans la zone de son influence⁵⁹". Se sentant solidaire de ses frères dans l'apostolat, le militant agit avec une plus grande assurance et n'hésite pas à prendre les initiatives qui s'imposent pour permettre à l'organisme dont il fait partie d'atteindre ses objectifs. Aujourd'hui plus que jamais, l'aide réciproque,

57 Jean XXIII, Message à l'Action Catholique portugaise, 5 avril 1960, dans La Documentation Catholique, T. 57, no 1327, 1er mai 1960, col 525.

58 J. P. Archambault, S.J., L'Action catholique d'après les directives pontificales, Montréal, Ecole Sociale Populaire, 1938, p. 108.

59 R. Fournier, p.s.s., La Théologie de l'Action catholique, Montréal, Granger Frères, 1940, p. 59.

l'échange mutuel, sont nécessaires pour mener à bonne fin une entreprise aussi importante que celle de l'action apostolique en milieux qui ont besoin d'être rechristianisés.

La formation d'équipes au sein des mouvements d'Action Catholique apparaît alors le moyen tout indiqué pour favoriser les échanges de vues et une mise en commun d'expériences, de suggestions ou de projets relatifs à l'oeuvre à poursuivre. L'équipe se révèle de plus une force de soutien mutuel dans les cas d'insuccès, de revers ou même de faiblesses; elle est une occasion pour les militants de faire la découverte des autres, de lier des amitiés précieuses et d'acquérir le sens communautaire. C'est ainsi que l'on peut dire que

l'équipe est à l'origine d'une transformation humaine et spirituelle: elle a valeur ecclésiale. Il faut considérer donc la rencontre dans le regard de la foi et l'envisager comme une véritable manifestation de la vie religieuse, suivant la parole même de Jésus: "Quand vous êtes plusieurs en mon nom: je suis au milieu de vous" (Mt., 18, 20)⁶⁰.

Ce travail d'étude en équipe prépare le travail d'approche individuelle si indispensable à la réussite sur le plan apostolique, comme le signalait notamment Sa Sainteté Pie XII à la jeunesse italienne d'Action Catholique: "Rappelez-vous, disait-il à ces militants, que l'approche

⁶⁰ Joseph Bécaud, L'Action, instrument d'évangélisation, Paris, Les Editions Ouvrières, 1955, p. 222.

individuelle est ce qui donne les meilleurs résultats⁶¹." Il est à remarquer, toutefois, que tous ces moyens humains tels que: rencontres, réunions, révisions de vie, contacts, services, n'auront de véritable efficacité qu'en autant qu'ils seront inspirés surnaturellement par une étroite union entre les militants, par un grand esprit de charité et par "cet esprit d'apostolat qui est l'âme de l'Action Catholique⁶²". Pour être une organisation effective, l'Action Catholique doit être avant tout une communion vitale au sein du Corps Mystique.

Les équipes d'Action Catholique ne pourraient accomplir leur tâche apostolique avec pleine efficacité si, d'autre part, elles ne travaillaient en union avec l'autorité ecclésiastique. Les mouvements d'Action Catholique, en raison du fait qu'ils détiennent leur mandat de la hiérarchie, demeurent nécessairement en dépendance de celle-ci, et il devient alors normal qu'ils se conforment à ses directives et se tiennent en liaison étroite avec elle dans l'accomplissement de leur mission prophétique et apostolique. "Il va de soi, dit Pie XII, que l'apostolat des laïques est

61 Pie XII, Radio-message à l'Action Catholique italienne, 8 décembre 1953, dans Consignes aux militants, p. 200.

62 Idem, Allocution aux assistants ecclésiastiques d'Action Catholique, 16 juin 1939, dans Consignes aux militants, p. 5.

subordonné à la hiérarchie ecclésiastique; celle-ci est d'institution divine; il ne peut donc être indépendant d'elle. Penser autrement serait saper par la base le mur sur le quel le Christ lui-même a bâti son Eglise⁶³." Le Père Hitz affirme à son tour qu'"il n'y a d'apôtre et d'apostolat que par l'Eglise et pour l'Eglise⁶⁴".

Il ne s'agit pas là toutefois d'une dépendance qui serait de nature à entraver les initiatives valables, mais la hiérarchie se réserve alors le droit de les canaliser et de les contrôler au besoin. Le militant qui voudrait agir uniquement à sa guise dans le domaine de l'apostolat ferait preuve d'une grande incompréhension du rôle qu'il doit remplir au sein de la société. Il doit se rappeler que par son engagement il s'est mis au service de l'Eglise et que, conséquemment, son devoir est de seconder la hiérarchie, de collaborer avec elle dans l'exercice de son ministère pastoral. "La soumission hiérarchique est la structure même de l'action apostolique, ce qui constitue son mystère et lui confère son efficacité surnaturelle dans le plan de Dieu. C'est au prix de cette obéissance et de cette confiance que

63 Pie XII, Discours au congrès mondial de l'apostolat des laïques à Rome, 14 octobre 1951, dans La Documentation Catholique, 2 décembre 1951, col. 1501.

64 P. Hitz, C.ss.R., op. cit., p. 56.

Dieu se sert de notre action pour accomplir ses desseins⁶⁵."

Le mandat hiérarchique se présente alors comme une reconnaissance officielle, authentique, de la participation des laïcs à la fonction prophétique de l'Eglise. Ce n'est pas ce mandat qui "crée l'obligation à l'apostolat: nous avons vu que traditionnellement c'est la confirmation qui fonde ce devoir. Mais le mandat rend officiel, organise, coordonne, stimule, selon différentes lignes et dans divers mouvements, le devoir d'apostolat commun à tout chrétien⁶⁶". Il rattache l'apostolat du militant à celui des Apôtres qui, à leur tour, avaient reçu leur mandat du Christ lui-même. C'est ainsi que l'on peut dire que "l'apostolat du militant d'Action Catholique est une manifestation au monde de l'envoi du Fils et de l'Esprit par le Père, envoi continué jusqu'à nous par le Corps Mystique, détenu dans sa plénitude, distribué et organisé par la hiérarchie sacerdotale⁶⁷".

Comme nous pouvons le constater, "l'apostolat n'est pas une tâche qui vient s'ajouter à la mission de l'Eglise. Il fait partie de cette mission, et il se trouve impliqué

65 Louis Lochet, Fils de l'Eglise, Paris, Les Editions du Cerf, 4e éd., 1959, p. 65.

66 Jérôme Hamer, o.p., L'Eglise est une communion, Paris, Les Editions du Cerf, 1962, p. 150.

67 Albert Plé, o.p., La Sainteté de l'apôtre, dans La Vie Spirituelle, no 78, Février 1948, p. 213.

dans l'essence même de l'Eglise⁶⁸". C'est pourquoi, chez le véritable apôtre, les visées apostoliques ne peuvent que coïncider avec celles de l'Eglise, lesquelles d'ailleurs restent celles du Christ lui-même. Ces objectifs, le Père Léonce de Grandmaison les indiquent en ces termes: "Donner au corps du Christ des membres nouveaux, amener les membres du corps à leur stature normale et à leur splendeur spirituelle complète par la configuration au Christ, voilà tout l'apostolat: faire de tous les hommes des chrétiens, et de tous les chrétiens des saints⁶⁹."

C'est là vraiment une lourde responsabilité pour le militant d'Action Catholique, mais l'Eglise attend beaucoup de lui. Elle sait d'autre part qu'elle ne peut se passer sans préjudice de l'apport de l'apôtre laïc dans l'accomplissement de son oeuvre salvifique, qu'il est "le missionnaire indispensable qui établit le contact continuuel entre le monde et l'Eglise; entre ce qui est temporel et ce qui est éternel; l'oeuvre créatrice et la rédemption⁷⁰". Le militant, de son côté, manquerait à son devoir de baptisé et de

68 J. Galot, S.J., Dans le Corps Mystique, p. 136.

69 Léonce de Grandmaison, S.J., La Vie intérieure de l'apôtre, Paris, Beauchesne et Fils, 1956, p. 125.

70 Mgr Manuel Larrain, Croissance de la vie chrétienne chez les laïques d'aujourd'hui, dans Lumen Vitae, vol. 12, no 4, Octobre-décembre 1957, p. 664.

confirmé s'il cherchait à se soustraire de cette responsabilité apostolique qui lui incombe de par la grâce divine et au nom de la charité chrétienne, de cette responsabilité qui ressort en outre de sa situation de disciple et serviteur du Christ, en même temps que de sa qualité de membre du Corps Mystique. En se livrant aux oeuvres d'apostolat, non seulement il répond aux exigences dérivant de sa vocation de chrétien, mais il collabore de plus à l'expansion du royaume de Dieu et "contribue à l'Epiphanie⁷¹ de l'Eglise" ainsi qu'à son rayonnement dans tous les milieux.

⁷¹ Karl Rahner, S.J., L'Apostolat des laïcs, dans Nouvelle Revue Théologique, no 78, Janvier 1956, p. 9.

CONCLUSION

Cette étude que nous venons de faire sur le rôle du militant d'Action Catholique nous conduit finalement à cette importante constatation que le chrétien, et spécialement le chrétien mandaté par la hiérarchie ecclésiastique pour se livrer à un apostolat organisé, est appelé à exercer un ministère d'ordre prophétique dans son milieu de vie. Comme au prophète de l'Ancienne Alliance, il lui est demandé de se faire le porte-parole de Dieu auprès de ses frères de labour, d'être surtout le témoin des réalités surnaturelles au sein d'un monde qui a perdu le vrai sens de Dieu et qui vit dans une ambiance plutôt matérialisante. C'est par ses actes, en effet, autant que par ses paroles que le militant d'Action Catholique peut remplir sa mission de prophète dans l'Eglise. Chrétien d'élite, il se doit de faire en sorte que toute sa vie soit comme une espèce de prophétie vivante. En digne successeur des prophètes de la Bible, il lui faut porter son témoignage sans se laisser décourager par les difficultés qui peuvent survenir dans la poursuite de son oeuvre apostolique.

Comme le prophète des temps bibliques, le militant chrétien d'aujourd'hui peut compter sur les lumières et la puissance de l'Esprit divin. La "ruah" qui inspirait ces élus de Yahvé peut encore inspirer, quoique d'une manière

CONCLUSION

157

différente, ceux qui, de nos jours, exercent une fonction d'ordre prophétique. Les lumières que l'Esprit-Saint daigne répandre dans le coeur des fidèles, bien que n'étant pas de l'ordre de cette inspiration révélatrice dont les prophètes de l'Alliance ancienne pouvaient être gratifiés, n'en demeurent pas moins susceptibles de rendre l'exercice de l'apostolat contemporain fécond en fruits de salut et de sainteté.

Le prophétisme d'aujourd'hui, comme celui qui existait au sein du peuple d'Israël, "n'est pas seulement un charisme personnel mais une fonction communautaire: l'esprit est donné pour la communauté et le prophète ne fait que participer à sa manière au don général (...). Le souffle du prophète n'est qu'une parcelle du vent de renouveau qui transforme tout le peuple¹". L'Esprit-Saint apparaît ainsi comme le principe de salut, le principe de sanctification de toute la communauté ecclésiale: il est l'âme vivifiante de la communion de charité qui relie les chrétiens les uns aux autres.

De la même façon que l'Esprit-Saint était présent à chaque étape de la croissance de l'Eglise primitive, de même est-il aujourd'hui l'animateur, le rassembleur de l'Eglise, en éveillant sans cesse le coeur des chrétiens. Il est l'âme des apôtres

¹ Thierry Maertens, o.s.b., Le Souffle de l'Esprit de Dieu, Desclée de Brouwer, 1959, p. 36-37.

CONCLUSION

158

d'aujourd'hui, des militants qui découvrent partout leurs responsabilités dans le monde et dans l'Eglise. Il n'y a pas d'inquiétude ou d'action missionnaire sans que l'Esprit-Saint ne les suscite².

C'est sous l'impulsion de l'Esprit-Saint agissant dans l'Eglise, en effet, que tous les mouvements actuels d'Action Catholique ont pris naissance. Ils proposaient une réponse aux exigences apostoliques des temps présents; ils apportaient un élément nouveau dans l'ordre de l'apostolat, un élément qui était de nature à produire un accroissement de la vitalité de l'Eglise. L'Esprit divin qui préside aux destinées de la communauté ecclésiale sait susciter en temps opportun des apôtres-prophètes qui se donnent pour tâche de travailler à promouvoir le développement et la fécondité de l'oeuvre de salut que l'Eglise a mission de poursuivre à la suite du Christ Jésus.

Ces apôtres-prophètes, comme nous l'avons signalé au dernier chapitre du présent ouvrage, demeurent toutefois soumis aux directives du magistère de l'Eglise en ce qui a trait à l'exercice de leur apostolat. Un militant d'Action Catholique saurait-il vraiment accomplir une oeuvre apostolique valable sans demeurer en étroite union avec le magistère prophétique et infaillible de l'Eglise qui, sans avoir "le pouvoir d'annoncer et d'enseigner une nouvelle révélation"

² Mgr Gérard Huygue, Conduits par l'Esprit - Une école de la foi, Paris, Les Editions du Cerf, 1964, p. 205-206.

CONCLUSION

159

a quand même reçu la mission de rendre "présente et vivante la révélation déjà réalisée³"?

La proclamation de la parole de Dieu accomplie par les prophètes de l'Ancien Testament, par le Christ lui-même et par ses Apôtres, se poursuit donc de nos jours, sous la conduite de l'Esprit-Saint, par l'entremise du magistère de l'Eglise et par tous les fidèles qui prennent une part plus ou moins active à la fonction prophétique exercée par ce même magistère. En recevant le don de l'Esprit-Saint avec l'onction de son baptême et de sa confirmation, le chrétien acquiert, en effet, ce droit de participer à la fonction prophétique que le Christ a conférée à son Eglise; en vertu de cette même onction, il se voit en outre octroyer la faculté de participer à la fonction prophétique du Christ lui-même. Le mandat hiérarchique qui a été accordé aux organismes d'Action Catholique, met en outre ceux qui en font partie en demeure de participer plus étroitement aux offices prophétiques du Christ et de son Eglise.

C'est ainsi que le rôle prophétique que le militant est appelé à remplir dans le milieu où il évolue, se situe non seulement dans la ligne de la mission assignée aux anciens prophètes, mais encore émane fondamentalement et en

³ Divo Barsotti, La Parole de Dieu dans le mystère chrétien, Paris, Les Editions du Cerf, 1954, p. 206-207.

CONCLUSION

160

définitive d'une participation spéciale à la fonction prophétique de Jésus, Serviteur de Yahvé et prophète par éminence. Plus que tout autre laïc chrétien, il peut se considérer comme appelé à être "un successeur des prophètes, en même temps qu'un roi et un prêtre dans son union au Christ. Cette onction "reçue au baptême et à la confirmation "lui rappelle qu'il doit continuer le rôle prophétique du Christ⁴". Que ce soit par un témoignage verbal ou par l'exemple de sa vie, il est de son devoir de prophétiser l'Évangile, d'être pour les autres une voie donnant accès aux réalités du mystère du salut.

En tant que militant d'Action Catholique, le chrétien participe de plus au témoignage collectif rendu par l'organisme dont il fait partie, témoignage apostolique qui doit s'opérer dans l'union et la charité fraternelle pour être authentique et fécond en fruits de salut. La charité est la raison d'être, l'âme et la force des mouvements d'Action Catholique. A ces derniers incombe la tâche d'en incarner le témoignage au sein des structures temporelles, en vue de la réalisation en plénitude du royaume de Dieu.

Ce témoignage collectif d'une charité vivante anticipe et annonce prophétiquement d'autre part le rassemblement

4 J.-G. Gourbillon, o.p., Les Prophètes et nous, dans Cahiers "Évangile", no 3, Ligue Catholique de l'Évangile, 3e trimestre 1951, p. 8.

CONCLUSION

161

universel qui se fera sous le signe de l'amour divin lors de la fin des temps; il se présente comme une sorte de prélude des réalités eschatologiques. En travaillant à promouvoir, sous la conduite de l'Esprit, la réalisation sur terre d'une communion universelle entre les hommes, l'Action Catholique aide, en effet, à préparer le grand avènement final qui réunira tous les élus dans une communion d'amour avec la bienheureuse Trinité.

Dans sa participation à l'apostolat hiérarchique de l'Eglise, le militant d'Action Catholique apparaît donc comme l'instrument de l'accomplissement des desseins de Dieu sur l'humanité. Tel le prophète de la Bible, il poursuit une oeuvre apostolique qui est de nature à insuffler au nouveau peuple de Dieu un regain de vitalité spirituelle. Participant officiellement au prophétisme ecclésiale, il répond ainsi plus adéquatement à sa vocation de chrétien qui le constitue dépositaire et messager de la Parole de Dieu, témoin et apôtre de la foi de son baptême.

Comme jadis le prophète, le chrétien doit être "engagé". Moins encore que son émule de jadis, il ne saurait rester en dehors du message. C'est par toute sa vie qu'il doit faire choc, être la "sentinelle" qui veille et avertit. Homme de l'Esprit, il doit être sensibilisé au maximum à son influence et demeurer fidèle à ce don multiforme qu'il a reçu au jour de son baptême et plus abondamment encore lors de sa confirmation. Homme de parole, il doit être prêt à traduire en termes d'Eglise ce qu'il affirme par toute son attitude.

CONCLUSION

162

C'est dire combien, tout en étant messager de l'absolu, il demeurera à l'image du prophète, l'homme de son époque, sensibilisé à ses problèmes, capable, tout en étant fidèle à l'Esprit, de chercher l'adaptation la meilleure pour que le message soit reçu et produise toute son efficacité⁵.

Voilà pourquoi le militant d'Action Catholique ne doit rien négliger pour se rendre disponible aux inspirations de l'Esprit de Dieu. Il lui faut, d'autre part, recourir souvent à la prière afin de recevoir d'En-Haut force et lumière, éléments dont il ne saurait se dispenser pour être en mesure d'accomplir son travail apostolique avec toute la prudence et le discernement qui s'avèrent nécessaires pour assurer la réussite d'une telle oeuvre.

Du militant d'Action Catholique, nous pourrions dire finalement, en nous exprimant sous forme de synthèse, qu'il est, à l'instar des prophètes de l'époque biblique, un "voyant" qui a pris conscience de sa responsabilité en ce qui a trait au salut des hommes, ses frères; un héraut qui puise le souffle prophétique qui l'anime dans le message évangélique qu'il désire transmettre aux autres; un témoin du divin Maître qu'il a choisi de servir et dont il veut rendre témoignage en tout et partout par ses actes et par ses paroles; un apôtre qui souhaite participer le plus

⁵ J. Dheilley, Les Prophètes, Coll. Je sais-Je crois, Paris, Arthème Fayard, 1960, p. 120-121.

CONCLUSION

163

pleinement possible à la fonction prophétique du Christ et de son Corps Mystique, en travaillant activement à l'avancement du Royaume de Dieu dans le monde, dans l'attente de l'avènement mystérieux de la Parousie.

BIBLIOGRAPHIE

1. Sources bibliographiques générales.

Ouvrages cités:

Barsotti, Divo, La Parole de Dieu dans le mystère chrétien, Paris, Les Editions du Cerf, Coll. Lex Orandi, traduit de l'italien par A.-M. Roguet, o.p., 1954, 368 p.

Collaboration, La Sainte Bible traduite en français sous la direction de l'Ecole Biblique de Jérusalem, Paris, Les Editions du Cerf, 1956, 1669 p.

Dodd, C. H., La Bible aujourd'hui, Paris-Tournai, Casterman, Editions de Maredsous, 1957, 171 p.

Galot, Jean, S.J., Dans le Corps Mystique, Desclée de Brouwer, 1961, 230 p.

Gelin, Albert, p.s.s., Les Pauvres de Yahvé, Paris, Les Editions du Cerf, 3e éd. revue, 1956, 182 p.

Girault, René, Pour un catholicisme évangélique, Paris, Les Editions Ouvrières, 1960, 250 p.

Grelot, Pierre, Pages bibliques, Paris, Eugène Belin, 1954, 386 p.

Guillet, Jacques, Thèmes bibliques -- Etude sur l'expression et le développement de la Révélation, Paris, Aubier, 1954, 284 p.

-----, L'Esprit de Dieu, dans Grands Thèmes bibliques, Paris, Editions du Feu nouveau, 1959, p. 179-188.

Hamer, Jérôme, o.p., L'Eglise est une communion, Paris, Les Editions du Cerf, 1962, 263 p.

Hamman, Adalbert, o.f.m., Le Mystère du Salut, Paris, Plon, 1954, 278 p.

Hasseveldt, Roger, Le Mystère de l'Eglise, Paris, Les Editions de l'Ecole, 4e éd. revue, 1959, 351 p.

Henry, A. M., o.p., L'Esprit-Saint, Coll. Je sais-Je crois, Paris, Arthème Fayard, 1959, 122 p.

BIBLIOGRAPHIE

165

Huygue, Mgr Gérard, Conduits par l'Esprit - Une école de la foi, Paris, Les Editions du Cerf, 1964, 253 p.

Lochet, Louis, Fils de l'Eglise, Paris, Les Editions du Cerf, 4e éd., 1959, 257 p.

Maertens, Thierry, o.s.b., Le Souffle et l'Esprit de Dieu, Desclée de Brouwer, 1959, 144 p.

Massabki, Dom Charles, o.s.b., Le Christ, rencontre de deux amours, Paris, Editions de la Source, 1958, 1569 p.

Paul-Marie de la Croix, P., L'Ancien Testament, source de vie spirituelle, Les Etudes Carmélitaines, Desclée de Brouwer, 4e éd. revue et corrigée, 1952, 930 p.

Ricciotti, G., Histoire d'Israël, T. 1, Paris, Editions Auguste Picard, 1939, 559 p.

Surgy, Paul de, Les grandes étapes du mystère du salut, Paris, Les Editions Ouvrières, 1958, 235 p.

Thils, Gustave, Sainteté chrétienne - Précis de théologie ascétique, Tielt, Editions Lannoo, 1958, 585 p.

Tillard, Jean-Marie R., o.p., Le Mystère de l'Eglise, présence actuelle de la Parole de Dieu salvifique et révélatrice, Notes à l'usage des auditeurs du cours, Pro manuscripto tantum, 73 p.

-----, Dans le sillage de la vie sacramentaire, dans Dimensions ecclésiales des états de perfection, Donum Dei, Ottawa, Conférence Religieuse Canadienne, Cahier no 4, 1962, p. 63-83.

Touilleux, P., Réflexion sur le mystère de l'Eglise, Tournai, Desclée & Cie, 1962, 222 p.

Articles de revues:

Carpentier, René, S.J., La Vie religieuse au coeur du peuple de Dieu, dans Christus, no 26, avril 1960, p. 151-170.

Féret, Henri-Marie, o.p., Foi et Espérance dans la tradition biblique, dans Bible et éducation - Pages d'information, Paris, Secrétariat de l'Union des Religieuses enseignantes, Journées nationales d'études, 12-15 juillet 1953.

Vatican II, La Constitution dogmatique "De Ecclésia", dans La Documentation Catholique, t. 62, no 1440, 17 janvier 1965, p. 98-130.

Ouvrages consultés:

Auzou, Georges, La Tradition biblique, Paris, Editions de l'Orante, 1957, 462 p.

Galbiati, Enrico, et Piazza, Alessandro, Mieux comprendre la Bible et ses passages difficiles, traduit de l'italien par Henriette de Ganay, Mame, 1956, 368 p.

Gelin, Albert, p.s.s., Les Idées maîtresses de l'Ancien Testament, Paris, Les Editions du Cerf, 6e éd., 1959, 85 p.

Grelot, Pierre, Introduction aux Livres Saints, Coll. Notre foi et notre vie, Paris, Eugène Belin, 1954, 228 p.

Larcher, C., o.p., L'Actualité chrétienne de l'Ancien Testament d'après le Nouveau Testament, Paris, Les Editions du Cerf, 1962, 533 p.

Lubac, Henri de, S.J., Catholicisme, Paris, Les Editions du Cerf, 5e éd. revue et augmentée, 1952, 416 p.

Mersh, Emile, S.J., La Théologie du Corps Mystique, t. 2, Desclée de Brouwer, 4e éd., 1954, 402 p.

2. Prophétisme.

Ouvrages cités:

Beaucamp, Evode, o.f.m., Sous la main de Dieu - Tome 1: Le Prophétisme et l'élection d'Israël, Paris, Editions Fleurus, 1956, 286 p.

Dheilley, J., Les Prophètes, Coll. Je sais-Je crois, Paris, Arthème Fayard, 1960, 126 p.

Giblet, J., Prophétisme et attente d'un Messie prophète dans l'ancien judaïsme, dans L'Attente du Messie, Desclée de Brouwer, 1958, p. 85-130.

BIBLIOGRAPHIE

167

Israël, Pierre, Le Prophétisme, Coll. Pas à pas avec la Bible, no 20, Bruges, Editions de l'Abbaye de Saint-André, 1957, 27 p.

Neher, André, L'Essence du prophétisme, Paris, Presses Universitaires de France, 1955, 359 p.

Les idées émises dans cet ouvrage nous ont particulièrement aidé dans la rédaction du premier chapitre de la présente thèse.

Articles d'ouvrages de référence:

Beauchamp, Paul, art. Prophète, dans Vocabulaire de Théologie biblique, Paris, Les Editions du Cerf, 1962, col. 869-879.

Bonsirven, Joseph, S.J., art. Prophète, dans Vocabulaire Biblique, Paris, P. Lethielleux, 1958, p. 135-137.

Born, A. van der, art. Prophète, dans Dictionnaire encyclopédique de la Bible, Turnhout-Paris, Editions Brepols, 1960, col. 1498-1505.

Bouyer, Louis, art. Prophète, dans Dictionnaire théologique, Tournai, Desclée & Cie, 1963, p. 549.

Bricout, J., art. Prophètes, dans Dictionnaire pratique des connaissances religieuses, t. 5, Paris, Letouzey et Ané, 1927, col. 836-838.

Dheilley, J., art. Prophète, dans Dictionnaire Biblique, Tournai, Desclée & Cie, 1964, col. 966-972.

Feuillet, A. et Grelot, P., art. Parole de Dieu, dans Vocabulaire de théologie biblique, Paris, Les Editions du Cerf, 1962, col. 750-758.

Mangenot, E., art., Prophète, dans Vigouroux, F., Dictionnaire de la Bible, t. 5, Paris, Letouzey et Ané, 1912, col. 705-727.

Michel, A., art. Prophétie, dans Dictionnaire de Théologie catholique, Paris, Letouzey et Ané, t. 13, 1936, col. 708-738.

BIBLIOGRAPHIE

168

Articles de revues:

Anonyme, Jésus, héritier et chef des Prophètes, dans Les Prophètes de la Bible et le Christ, Cahiers "Evangile", no 4, Paris, Ligue Catholique de l'Evangile, 1951, p. 5-27.

Daniélou, J., S.J., Le Christ prophète, dans La Vie Spirituelle, no 78, février 1948, p. 154-170.

Feuillet, A., p.s.s., Les Prophètes écrivains et la préparation de l'Evangile, Cahiers "Evangile", no 3, Paris, Ligue Catholique de l'Evangile, 1951, p. 27-53.

Gourbillon, J.-G., Les Prophètes et nous, Cahiers "Evangile", no 3, Paris, Ligue Catholique de l'Evangile, 1951, p. 5-10.

Guillon, Jean, Le Laïc peut-il être prophète dans sa communauté?, dans Supplément de La Vie Spirituelle, t. 6, no 20, 15 février 1952, p. 66-73.

Meeûs, S. Marie-Benoît, L'Appel divin chez les prophètes, dans Bible et vie chrétienne, no 45, mai-juin 1952, p. 36-43.

Ouvrages consultés:

Chaine, J., Introduction à la lecture des prophètes, Paris, Lecoffre, 8e éd., 1946, 274 p.

Dewailly, L. M., o.p., Jésus-Christ, Parole de Dieu, Paris, Les Editions du Cerf, 1945, 144 p.

Duesberg, Dom Hilaire, Jésus, prophète et docteur de la Loi, Tournai, Casterman, 1955, 197 p.

Cet ouvrage nous a été d'un précieux secours dans la rédaction du second chapitre de la présente thèse; nous nous en sommes largement inspiré.

Gils, Félix, C.S. Sp., Jésus Prophète d'après les évangiles synoptiques, Louvain, Publications Universitaires, 1957, 196 p.

Vaux, R. de, o.p., Introduction aux prophètes, dans La Sainte Bible traduite en français sous la direction de l'Ecole Biblique de Jérusalem, Paris, Les Editions du Cerf, 1956, p. 971-988.

3. Théologie sacramentaire.

Ouvrages cités:

Galot, Jean, S.J., Eucharistie vivante, Desclée de Brouwer, 1963, 309, p.

Lécuyer, Joseph, Le Sacerdoce dans le mystère du Christ, Paris, Les Editions du Cerf, 1957, 412 p.

Martimort, Aimé-Georges, La Confirmation, dans Communion solennelle et Profession de foi, Coll. Lex Orandi, Paris, Les Editions du Cerf, 1952, p. 158-201.

Saint Thomas d'Aquin, Somme Théologique, III, Quest. 72 et 73.

Schillebeeckx, E. H., o.p., Le Christ, sacrement de la rencontre de Dieu, traduit du néerlandais par A. Kerkvoorde, o.s.b., Paris, Les Editions du Cerf, 1960, 270 p.

Cet ouvrage étudie les sacrements sous un aspect nouveau et présente une vision des plus intéressantes de la théologie sacramentaire.

Tillard, Jean-Marie R., o.p., L'Eucharistie, Pâque de l'Eglise, Coll. Unam Sanctam, no 44, Paris, Les Editions du Cerf, 1964, 267 p.

-----, Leçons sur le baptême et la confirmation, sacrements de l'entrée du fidèle dans l'Eglise du Christ, Notes à l'usage des auditeurs du cours, Pro manuscripto tantum, 126 p.

Ces notes de cours offrent une documentation d'une grande densité théologique au sujet des sacrements de baptême et de confirmation. Cet exposé nous a grandement servi dans la rédaction du troisième chapitre du présent ouvrage.

Article de revue:

Tillard, Jean-Marie R., o.p., L'Eucharistie, sacrement de l'espérance ecclésiale, dans Nouvelle Revue Théologique, t. 83, no 6, juin 1961, p. 561-592.

Cahier:

Tillard, Jean-Marie R., o.p., L'Eglise et les moyens de salut, Cahier de pastorale, no 6, Institut dominicain de Pastorale, 1960, 25 p.

BIBLIOGRAPHIE

170

Ouvrages consultés:

André, F. Philippe, Sacrements et vocation chrétienne, Coll. Perspectives catéchétiques, Paris, Ligel, 1961, 77 p.

Baciocchi, J. de, S.M., La Vie sacramentaire de l'Eglise, Paris, Les Editions du Cerf, 1959, 240 p.

Camelot, P. Th., o.p., Spiritualité du baptême, Coll. Centre de Pastorale liturgique, no 30, Paris, Les Editions du Cerf, 1960, 281 p.

Martimort, Aimé-Georges, Les Signes de la Nouvelle Alliance, Coll. Horizons de la catéchèse, Paris, Ligel, 1960, 425 p.

Scheeben, M.-J., Le Mystère de l'Eglise et de ses sacrements, ouvrage traduit par A. Kerkvoorde, o.s.b., Paris Les Editions du Cerf, 2e éd., 1956, 190 p.

4. Théologie du laïc.

Ouvrages cités:

Bazelaire, Mgr Louis-Marie de, Les Laïcs sont aussi l'Eglise, Coll. Je sais-Je crois, Paris, Arthème Fayard, 1958, 159 p.

Bourgy, Paul, o.p., Théologie et spiritualité de l'Incarnation, Bruxelles, La Pensée Catholique -- Paris, Office Général du Livre, 1960, 115 p.

Carré, A.-M., o.p., Le Sacerdoce des laïcs, Paris, Les Editions du Cerf, 1960, 179 p.

Congar, Yves M.-J., o.p. et Varillon, F., S.J., Sacerdoce et laïc dans l'Eglise, Paris, Les Editions du Vitrail, s.d., 71 p.

Ce petit ouvrage présente un clair exposé de la théologie du sacerdoce royal des fidèles et de ses modalités.

Daniélou, Jean, S.J., Sainteté et action temporelle, Tournai, Desclée & Cie, 1955, 60 p.

-----, Les Laïcs et la mission de l'Eglise, Paris Editions du Centurion, 1962, 190 p.

BIBLIOGRAPHIE

171

Ferland, Auguste, p.s.s., Le Sacerdoce laïque, fondement de l'Action Catholique, Montréal, Grand Séminaire, 15 p.

Glorieux, P., Le Laïc dans l'Eglise, Paris, Les Editions Ouvrières, 1961, 222 p.

Perrin, J.-M., o.p., L'Heure des laïcs, Paris, La Colombe, 1958, 227 p.

Philips, G., Pour un christianisme adulte, Tournai, Casterman, 1962, 262 p.

Un des ouvrages qui nous a le plus aidé dans la rédaction des deux derniers chapitres de la présente thèse.

Smedt, Mgr de, Le Sacerdoce des fidèles, Desclée de Brouwer, 1961, 130 p.

Lettre pastorale présentant une belle synthèse des applications pratiques découlant du sacerdoce royal des fidèles.

Vanier, Paul, S.J., Vocation chrétienne et Mission du laïc, Coll. Relation, no 1, En marge de Carrefour 51, Montréal, 1951, 45 p.

Articles de revues:

Hamer, Jérôme, o.p., Le Fondement biblique et théologique de l'apostolat des fidèles, dans Evangeliser, no 77, mars-avril, 1959, p. 416-436.

Larrain, Mgr Manuel, Croissance de la vie chrétienne chez les laïques d'aujourd'hui, dans Lumen Vitae, vol. 12, no 4, octobre-décembre 1957, p. 651-665.

Lochet, Louis, Situation spirituelle du laïc, dans Christus, no 13, janvier 1957, p. 64-80.

Ouvrages consultés:

Congar, Yves M.-J., o.p., Jalons pour une théologie du laïc, Paris, Les Editions du Cerf, 2e éd., 1954, 683 p.

Les chapitres sixième et huitième intitulés respectivement "Les laïcs et la fonction prophétique de l'Eglise" et "Les laïcs et la fonction apostolique de l'Eglise", nous ont été particulièrement utiles dans la rédaction des trois derniers chapitres de la présente thèse.

BIBLIOGRAPHIE

172

Dabin, Paul, Le Sacerdoce royal des fidèles dans les Livres saints, Paris, Bloud et Gay, 1941, 483 p.

D'Ambrières, J.-M., S.J., Le Sacerdoce du peuple chrétien, Paris, Téqui, 1952, 116 p.

Dupré, Vianney, ptre, Le Laïcat, Sherbrooke-Montréal-Paris, Editions Paulines, 1962, 107 p.

Sauvage, F. Michel, Catéchèse et laïcat, Coll. Horizons de la catéchèse, Paris, Liget, 1962, 936 p.

5. Apostolat et témoignage chrétien.

Ouvrages cités:

André, M.-J., Réflexions sur l'apostolat - De Dieu à Dieu, Paris, Editions Alsatia, 1963, 223 p.

Archambault, J. P., S.J., L'Action catholique d'après les directives pontificales, Montréal, Ecole Sociale Populaire, 1938, 156 p.

Bécaud, Joseph, L'Action, instrument d'évangélisation, Paris, Les Editions Ouvrières, 1955, 417 p.

Caryl, J. et Portier, V., Les Exigences sociales de l'apostolat, Lyon, Editions Chronique Sociale, 1951, 225 p.

Charmot, François, S.J., La Doctrine spirituelle des hommes d'action, Paris, Editions Spes, 1946, 199 p.

Chavasse, A., Denis, H., Frisque, J. et Garnier, R., Eglise et apostolat, Coll. Eglise vivante, Tournai, Casterman, 4e éd., 1961, 256 p.

Collaboration, Conclusions générales du Congrès mondial de l'Apostolat des laïques, à Rome, 7-14 octobre 1951, dans La Documentation Catholique, 2 décembre 1951, p.1498-1503.

-----, Le Christ et le militant d'aujourd'hui, Montréal, L'Action Catholique Canadienne, 1957, 133 p.

Congar, Yves M.-J., o.p., Si vous êtes mes témoins, Paris, Les Editions du Cerf, 2e éd. revue, 1959, 127 p.

BIBLIOGRAPHIE

173

Dabin, Paul, S.J., L'Apostolat laïque, Paris, Bloud et Gay, Nouv. éd., 1931, 235 p.

Doran, Michel, o.p., L'Action Catholique, nature et structures, Ottawa-Montréal, Les Éditions du Lévrier, 1945, 192 p.

Fournier, R., p.s.s., La Théologie de l'Action Catholique, Montréal, Granger Frères, 1940, 163 p.

Grandmaison, Léonce de, S.J., La Vie intérieure de l'apôtre, Textes présentés par M. Daniélou, Paris, Beauchesne et Fils, 1956, 179 p.

Guillard, Chanoine E., Sainteté et apostolat, Luçon, Imprimerie S. Pacteau, 1950, 304 p.

Hamman, Adalbert, o.f.m., L'Apostolat du chrétien, Paris, Plon, 1956, 234 p.

Hitz, P., C.ss.R., L'Annonce missionnaire de l'Évangile, Paris, Les Éditions du Cerf, 1954, 267 p.

Huguet, Jean, L'Unité de la vie spirituelle et de la vie apostolique d'après saint Paul, Paris, Les Éditions Ouvrières, 1963, 108 p.

Lalande, Germain-M., c.s.c., Conversion au réel, Montréal, Fides, 1948, 318 p.

Léger, Cardinal Paul-Émile, Responsabilités actuelles du laïc, Montréal, Publication de l'Archevêché de Montréal, 1961, 16 p.

Lochet, Louis, L'Union à Dieu, âme de tout apostolat, Montréal-Paris, Fides, 2e éd., 1960, 47 p.

Mathieu, H., S.J., Est-ce un devoir pour tout chrétien d'être apôtre? - Les devoirs de l'apostolat, Paris, Maison de la Bonne Presse, 1943, 59 p.

Renard, Mgr, Fidélité au Christ et présence au monde, Desclée de Brouwer, 1957, 299 p.

Suenens, Mgr Léon-Joseph, Théologie de l'apostolat, Tournai, Desclée de Brouwer, 4e éd., 1952, 244 p.

Thône, Chanoine Paul, Au Service de la Rédemption, Genval, Éditions "Marie Médiatrice", 1959, 179 p.

BIBLIOGRAPHIE

174

Tillard, Jean-Marie R., o.p., Notre Pastorale mise en question, Montréal, Cahier no 2 de Communauté chrétienne, 1964, 159 p.

Documents pontificaux:

Jean XXIII, Message à l'Action Catholique portugaise, 5 avril 1960, dans La Documentation Catholique, no 1327, 1er mai 1960, col. 524-526.

Pie XII, Radio-message au Congrès eucharistique de Nantes, 4 juillet 1947, dans Consignes aux militants, Coll. Les Enseignements pontificaux, Desclée & Cie, 1958, p. 89-90.

-----, Allocution à l'Union mondiale des Organisations féminines catholiques, 29 septembre 1957, dans Consignes aux militants, p. 238-247.

-----, Allocution aux membres des Conférences de Saint Vincent de Paul, 27 avril 1952, dans Consignes aux militants, p. 148-150.

-----, Radio-message pour l'inauguration de la "Domus Pacis", 29 juin 1951, dans Consignes aux militants, p. 138-140.

-----, Radio-message à l'Action Catholique italienne, 8 décembre 1953, dans Consignes aux militants, p. 196-202.

-----, Allocution aux assistants ecclésiastiques d'Action Catholique, 16 juin 1939, dans Consignes aux militants, p. 3-5.

-----, Allocution aux militants de l'Action Catholique italienne, 4 septembre 1940, dans Le Laïcat, Coll. Les Enseignements pontificaux, Tournai, Desclée & Cie, s.d., p. 424-439.

-----, Discours au congrès mondial de l'apostolat des laïques à Rome, 14 octobre 1951, dans La Documentation Catholique, 2 décembre 1951, col. 1497-1504.

Vatican II, Décret "Apostolicam Actuositatem" - Sur l'apostolat des laïcs, 18 novembre 1965, Montréal, Les Editions Bellarmin, s.d., 43 p.

BIBLIOGRAPHIE

175

Articles de revue:

Baumgartner, C., Formes diverses de l'apostolat des laïcs, dans Christus, no 13, janvier 1957, p. 9-33.

Perrin, J.-M., o.p., Sainteté et apostolat, dans La Vie Spirituelle, juillet 1959, p. 5-23.

Plé, Albert, o.p., La Sainteté de l'apôtre, dans La Vie Spirituelle, no 78, février 1948, p. 198-226.

Rahner, Karl, S.J., L'Apostolat des laïcs, dans Nouvelle Revue Théologique, no 78, janvier 1956, p. 3-32.

Ouvrages consultés:

Garrone, Mgr, L'Action Catholique, Coll. Je sais-Je crois, Paris, Arthème Fayard, 1958, 127 p.

Henry, A.-M., o.p., Esquisse d'une théologie de la mission, Paris, Les Editions du Cerf, 1959, 247 p.

Liégé, P.-A., o.p., Jeune homme, lève-toi !, Paris, Les Editions du Cerf, 1959, 288 p.

Lochet, Louis, L'Apôtre dans le mystère de l'Eglise, Montréal, Fides, 1951, 71 p.

Louis-Raoul, Frère, s.c., Le Catéchiste dans l'Eglise, Arthabaska, Les Editions Sainte-Cécile, 1960, 190 p.

Philips, G., Le Rôle du laïcat dans l'Eglise, Paris, Casterman, 1954, 248 p.

Saliège, S. Em. le Cardinal, Le Temps présent et l'Action Catholique, Paris, Les Editions Ouvrières, 1946, 127 p.

Suhard, Cardinal Emmanuel, Essor ou déclin de l'Eglise, Editions A. Lahure, 1947, 71 p.